



# Bulletin de L'A.N.A.I.

2<sup>e</sup> trimestre 2000  
avril-mai-juin

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,  
agrée par le Ministère de la Défense et par la Fondation de France,  
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



*Triste et honteuse réalité !*

*Visite à Paris du Secrétaire Général du parti communiste vietnamien. Du 21 au 26 mai 2000 le drapeau rouge flotte sur les Champs-Élysées.*



# Sommaire

- 3** Editorial
- 4** Les premiers officiers d'origine indochinoise
- 10** En cette année du Dragon
- 14** Congrès des présidents et assemblée générale 2000
- 18** Conte
- 19** Le difficile partage des eaux du Mekong
- 21** Chroniques de la cour d'Annam
- 24** Cérémonies  
Courier des lecteurs
- 25** Annonces d'associations amies  
Page religieuse  
Nécrologie
- 26** Vie des sections



**E D I T O R I A L**  
par le Général de Division Guy SIMON  
Président de l'A.N.A.I.

## Drapeaux rouges

30 janvier 1968 à Hué - Profitant de la trêve traditionnelle du Têt, les troupes nord-vietnamiennes s'emparent de l'ancienne capitale impériale. Le drapeau rouge flotte sur la citadelle pendant vingt-cinq jours. Furieuse de ne pas avoir été accueillie en libératrice, l'armée se livre à des massacres systématiques ; 3000 civils sont enterrés vivants (l'un des rescapés est membre de l'A.N.A.I.). Le commissaire politique organisateur de la terreur s'appelait Lê Kha Phiêu.

30 avril 1975 à Saigon - Peu avant midi un escadron de chars T54 du Nord-Vietnam se présente devant le palais présidentiel. Faute de comité d'accueil, le Capitaine a dû demander son chemin à l'une des rares passantes affolées. La grille est ouverte, car le Général Duong Van Minh attend les vainqueurs. Le Colonel Bui Tin la fait refermer afin que le premier char l'écrase devant les photographes. Quelques minutes plus tard le drapeau communiste flotte sur le palais.

Dans les mois suivants 80 000 personnes seront exécutées, un million et demi déportées en camp de concentration, trois millions reléguées dans des zones insalubres. En quinze ans deux millions s'enfuirent, un tiers mourant en mer de Chine ou dans la forêt vierge minée.

19 mai 1990 à Paris - Pour célébrer le centenaire de la naissance de Hồ Chi Minh, l'UNESCO avait prévu de grandes cérémonies. L'A.N.A.I. est parvenue à les limiter, réduisant cet anniversaire à un non-événement. Les drapeaux rouges n'ont pas pris l'air.

22 mai 2000 à Paris - Le Général Lê Kha Phiêu, secrétaire général du parti communiste vietnamien, est reçu par Jacques Chirac, président de la République Française. Presque tous les honneurs réservés aux chefs d'Etat lui sont rendus. D'immenses drapeaux rouges sont déployés sur l'esplanade des Invalides, sur une partie des Champs Elysées et devant l'Hôtel de Ville.

\*  
\* \*

Peu de Parisiens sans doute auront identifié ces drapeaux rouges ; ils auront vaqué à leurs affaires sans se demander qui était l'hôte de la République. A l'instar des Saigonnais qui circulent chaque jour, sans les voir, entre drapeaux rouges et portraits de Hồ Chi-Minh.

Certes le réalisme conduit la France à reconnaître tous les Etats. La dignité conseille toutefois une certaine réserve à l'égard des régimes politiques non démocratiques. Et Lê Kha Phiêu n'est pas chef d'Etat mais chef d'un parti communiste qui viole les droits de l'homme.

\*  
\* \*

Mais l'essentiel n'est pas là. Dussé-je être le dernier, je veux rappeler deux vérités essentielles.

Nous n'admettons pas les appels à la réconciliation franco-vietnamienne parce que nous n'avons jamais été les ennemis des Vietnamiens. Nous avons combattu pour eux, avec eux, à leurs côtés, parfois devant eux, afin de protéger leur indépendance de la menace communiste internationale. Il se trouve que le communisme avait armé d'autres Vietnamiens, comme les Japonais avaient transmis au Viêt-Minh leur mission inachevée de chasser les Blancs d'Asie. Mais les Vietnamiens de l'autre côté étaient quand même nos amis ; nous n'avons pas à nous réconcilier avec eux. Par contre l'appareil communiste est notre adversaire, car il est prédateur de liberté.

Notre âme saignera toujours du sang de nos camarades vietnamiens, torturés par les Japonais avec nous parce qu'ils refusaient l'échappatoire de leur couleur de peau, torturés par le Viêt-Minh sous l'accusation de trahison, morts pour la France comme nous mourions pour le Vietnam, invités à continuer la lutte pour couvrir notre repli, déchus de leur nationalité française et de leurs pensions militaires pour les encourager à prendre en main leur indépendance, et morts, morts, morts ...

Il faut vraiment que la dictature communiste ait été hideuse dans ses persécutions, transformant nos amis survivants en sous-hommes sur plusieurs générations, pour que le peuple vietnamien continue à nous aimer. Et, bien que les portes de nos consulats lui restent habituellement fermées, il nous aime toujours !

Devant les drapeaux rouges des Champs-Elysées j'ai honte.

### ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président national : Général Guy SIMON
- Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
- " : Ambassadeur Pierre GORCE
- " : Colonel Guy DEMAISON
- Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
- Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
- Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Déléguée du Président pour la Section de Parrainage :  
Thérèse LUCAS POTIER

#### Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

#### Administrateurs

Jean AUBRY, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYÊN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire des papiers de presse : N° 1632-D.73  
Directeur de la publication : Général Guy SIMON  
Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN  
Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT  
Secrétaires de la rédaction : Régine PUZIN - Jeanne CESARIN  
Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29 Fax : 01.42.60.06.51

Réalisation graphique : Scoop Presse Normande 9, rue du Puits-Carré 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50 Fax : 02.32.33.27.32  
Impression : Imprimerie ETC avenue des Lions - ZI 76190 Sainte-Marie-des-Champs. Tél. : 02.35.95.06.00  
Routage : Routex 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125 Courcouronnes 91004 Evry Cedex

L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.  
© Bulletin de l'ANAI  
2<sup>ème</sup> trimestre 2000  
Abonnement annuel : 60 F  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

# Les premiers officiers d'origine indochinoise (1879-1920) SUITE

Le Colonel Maurice Rives poursuit avec persévérance l'étude des archives militaires concernant les premiers officiers d'origine indochinoise. La pure figure du Capitaine aviateur Dô huu Vi, mort pour la France en 1916, illumine le bulletin du 4<sup>ème</sup> trimestre 1998. L'éclatante personnalité de son frère aîné, le colonel breveté Dô huu Chanh, commandant d'un régiment métropolitain au front en 1914-1915, et les injustices dont il a été victime de la part de l'administration militaire ont ému les lecteurs du bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre 2000.

Voici maintenant d'autres officiers. Voici également d'autres injustices.

Général Guy Simon

## Le chef de Bataillon Oûm

Né le 7 avril 1870 à Kaket dans la région de Hieu Swaï au Cambodge, fils de Yim, gouverneur de la province de Samrong Tong, il vient à Paris pour y suivre des études secondaires couronnées par l'obtention du baccalauréat. Il est ensuite admis le 5 novembre 1890 à l'Ecole Spéciale Militaire à titre étranger, avec le numéro 224 bis sur 451 élèves. Lors de son séjour à Saint-Cyr dans les rangs de la promotion "de Cronstadt", il est noté comme "un très bon garçon qui veut se faire naturaliser français et partir au Tonkin, ce qui est une preuve non équivoque de son attachement à notre pays. C'est un élément plein de vie, de bonne volonté, toujours de bonne humeur, intelligent, très apte à exercer les fonctions d'officier dans un régiment étranger."

Nommé sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1892, Oûm est

affecté au 2<sup>ème</sup> RE à Saïda. En dépit de "sa petite taille de 1m62, de son nez écrasé et de son menton rond", il parvient à s'imposer aux rudes légionnaires du peloton d'instruction qui lui est confié. Son colonel l'estime "actif, faisant son service de la manière la plus régulière qui soit, s'attachant au détail de façon

à se rendre compte de toute chose et dessinant très bien". Tout au plus déplore-t-il "que, désigné au titre du ministère des affaires étrangères le 2 octobre 1893 pour rejoindre au Siam la mission Pavie, il aurait pu sans ce détachement présenter une troupe bien dressée".

Débarqué à Bangkok, affecté à Muong Houm au Laos comme adjoint au commissaire du gouvernement, il voyage avec Auguste Pavie au sein d'un cortège de 64 éléphants. A son arrivée à Louang Prabang il trouve l'expédition française de M. Vacle. Celui-ci, afin d'éviter que les Laotiennes soient importunées par les Européens, a ordonné à ces derniers "de se marier localement dans les 24 heures et de se construire une case". Excellent topographe, le Lieutenant Oûm est chargé d'établir le tracé d'une route de Louang Prabang à Hanoï. Dans ce difficile travail il déploie beaucoup d'énergie et d'entregent. Ayant rapidement appris les dialectes locaux, il est très

apprécié des populations autochtones. Mais l'autorité militaire lui tient rigueur de ne pas s'être présenté à l'Etat-major de Saïgon. (A cette lointaine époque, il fallait quatre-vingt-dix-jours de navigation sur le Mékong et ses affluents pour aller en période de basses eaux de Muong Houm à Saïgon).

En 1896, parti en congé à Phnom-Penh, il reçoit la délicate mission d'aller récupérer à Saïgon le prince Kindou qui s'est enfui de la cour royale ; il met deux



Le lieutenant Oûm alors qu'il faisait partie de la mission Pavie. (cliché Auguste Pavie)

mois à convaincre le récalcitrant de regagner ses pénates". Lorsqu'il rend compte de ses efforts au monarque Norodom I<sup>er</sup>, ce dernier lui confie derechef la tâche de relever la topographie de la contrée s'étendant de Battambang à Pursat. Il s'acquitte à merveille de ce nouveau travail.

Naturalisé français le 17 avril 1897 mais continuant

toutefois à servir à titre étranger, il rejoint le 2<sup>ème</sup> RE le 5 juin 1902. Au cours d'un très bref séjour en Algérie, il est apprécié "intelligent, très dévoué à sa nouvelle patrie, ayant rendu de signalés services en Extrême-Orient mais devant reprendre contact avec les légionnaires". Or, dès le mois de septembre suivant, il est muté au gouvernement général de l'Indochine en tant que membre de la commission de délimitation de la frontière franco-siamoise. Il s'y révèle indispensable par ses connaissances étendues dans les domaines ethnographiques et linguistiques. Promu capitaine en 1904 et chevalier de la Légion d'Honneur l'année suivante, il est félicité par le Gouverneur Général Beau, qui estime "qu'il a bien rempli sa mission avec un dévouement absolu et une pratique parfaite de tous les dialectes indochinois". En 1907, Oûm est nommé commissaire royal chargé de procéder au travail d'étude et de réorganisation du territoire de Battambang. Durant trois ans, il se consacre à cette œuvre où il fait montre de charisme et de diplomatie.

Malgré leur succès, ces activités administratives et civiles ne recueillent pas l'assentiment du chef du 2<sup>ème</sup> Bataillon de la Légion Etrangère, où Oûm est censé commander la 7<sup>ème</sup> compagnie. Cet officier lui reproche son absence prolongée, bien qu'elle soit involontaire et décrétée par la plus haute autorité de l'Union. Le capitaine cam-

bodgien se voit alors blâmer "d'occuper depuis plusieurs années un emploi hors cadres uniquement réservé aux Troupes Coloniales". Il est injustement décrit comme une non-valeur. En 1910, cependant, remis à la disposition de l'armée, Oûm rejoint Tuyen-Quang ; à la tête de la fameuse 7<sup>ème</sup> Compagnie il ne se montre pas inférieur aux autres commandants d'unité. "Bien qu'ayant perdu depuis huit ans l'habitude du fonctionnement administratif d'une troupe, il se met courageusement au travail. Très intelligent, actif, dévoué, montant bien à cheval, de tenue et d'éducation parfaites, sa connaissance approfondie de l'annamite et des dialectes frontaliers est très utile en colonne. En 1911, il se distingue lors d'une épidémie de choléra. Cependant, n'ayant pas l'intention de poursuivre la carrière militaire, il obtient un congé sans solde de trois ans le 15 novembre 1911 et s'installe à Battambang puis au Siam.

Dès la déclaration de guerre, désireux de combattre, il rejoint le 4<sup>ème</sup> Bataillon de la Légion Etrangère à Ha Giang. Réunissant sept ans de grade de capitaine, il est proposé sans succès pour celui de chef de bataillon. Alors qu'il souhaite ardemment rejoindre le front, en 1916 il est placé hors cadres au Cambodge pour participer aux négociations avec le gouvernement siamois : il obtient le retour de trois provinces de ce pays dans le royaume khmer. Toutefois, son franc-parler lui attire quelques ennuis car il dénonce avec vigueur les agissements de certains fonctionnaires corrompus dont sont victimes ses compatriotes.

Enfin, au début de 1917, il rejoint Sidi-Bel-Abbès puis le camp de la Valbonne, où il reçoit le commandement d'une compagnie du 9<sup>ème</sup> Régiment Mixte de Tirailleurs de Marche. Au

cours de son séjour au front, il est noté comme "très érudit mais ne connaissant pas les militaires nord-africains". Aussi le place-t-on à la tête d'un groupement de travailleurs indochinois où il rend de signalés services. Toutefois, son Colonel déplore "son tempérament asiatique et son fatalisme oriental qui, en dépit d'une bonne volonté évidente, lui font craindre les responsabilités lorsqu'il dirige ses compatriotes".

En 1920, le Chef de Bataillon Oûm est en garnison à Ain Sefra dans les rangs du 1<sup>er</sup> RE. C'est un officier "très travailleur, intéressé par la géographie, l'histoire, la géologie et l'ethnographie. Son origine indochinoise entraîne cependant de fâcheuses conséquences étant donné l'aversion des légionnaires allemands envers les officiers de couleur". Sentant les réticences marquées à son égard, il demande sa mise à la retraite en 1921. Hypocritement, le Commandement regrette cette décision car "sa haute culture intellectuelle et sa très vive intelligence pourraient lui permettre de rendre de signalés services en Asie". Mais il refuse de le nommer lieutenant-colonel dans les réserves et de lui attribuer la rosette de la Légion d'Honneur.

Oûm se retire à Phnom Penh en compagnie de son épouse, Marie Joséphine Trân Thi Triêm, petite fille du Tông Dôc Trân Ba Lôc appartenant "à la première famille ayant donné à la France le plus de preuves de dévouement et de loyalisme".

En 1930, un gendarme français se présente au domicile du retraité afin de lui faire signer un bien tardif mémoire de proposition pour le grade d'officier de la Légion d'Honneur. Désabusé et amer, il répond au sous-officier : "Je n'ai plus besoin de la Légion d'Honneur maintenant". Il meurt en 1942.

En confiant fréquemment au Chef de Bataillon Oûm des tâches administratives et diplomatiques, la France l'a évidemment éloigné de l'aspect militaire de sa fonction. Dès lors, ses supérieurs n'étaient pas fondés à exiger de lui la même efficacité que celle d'officiers ayant servi en permanence dans les rangs d'une troupe aussi particulière que la Légion Etrangère. Par suite, les lenteurs dont son avancement a fait l'objet alors qu'il avait donné le meilleur de lui-même paraissent dépourvues de fondement et proches de l'ingratitude.

## Le chef de Bataillon Cao Van Thanh

Né le 20 janvier 1876 à Hô Truong Xuân en Cochinchine, il est élevé par un oncle Tri Phu à Cântho.

Après ses études secondaires au lycée d'Alger et intègre à titre étranger l'Ecole Spéciale Militaire le 28 octobre 1898 avec la promotion Marchand. "D'aspect peu vigoureux mais néanmoins fort résistant, de très bon état d'esprit, il manifeste peu d'autorité. Il doit devenir cependant un excellent officier étranger". A la fin des cours, il obtient le numéro de sortie 516 bis sur 562 élèves et est nommé sous-lieutenant au 2<sup>ème</sup> RE de Saida le 1<sup>er</sup> octobre 1900. Le 10 mai 1902 il est naturalisé français mais, comme tous ses camarades dans le même cas, est obligé de continuer à servir à titre étranger.

Au cours de cette même année, son chef de corps estime "que le climat brûlant et sec de l'Algérie ne lui convient pas et qu'il doit séjourner dans l'atmosphère chaude et humide du Tonkin". Il est donc affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon de Légion Etrangère à Ha Giang.

Jusqu'en 1911, il va servir dans le nord de la péninsule et notamment à Vietri, Tuyen Quang et Lang Son. Ses supérieurs le notent comme "frêle et délicat, soucieux de ne pas être inférieur à ses camarades européens et pratiquant plusieurs idiomes. Il est peu à sa place à la Légion car son origine asiatique entraîne chez lui une très grande susceptibilité. En sa qualité d'annamite, il semble gêné de commander à des militaires blancs".

En 1912, affecté au Maroc, il se distingue à la tête d'une section de mitrailleuses puis de la 17<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> RE. Pour "sa bravoure et l'esprit d'initiative heureuse dont il a fait preuve au combat d'Ain Trelissa", il est cité à l'ordre des Troupes du Maroc. Le 23 mars 1914 il est nommé capitaine et chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet.

Bien que malade à la suite d'un coup de pied de cheval, dès le 3 août 1914 il se porte volontaire pour rejoindre la zone des armées. Le 1<sup>er</sup> février 1915 il est incorporé au Bataillon de Légion Etrangère du 1<sup>er</sup> Régiment de Marche d'Afrique, destiné à combattre les Turcs aux Dardanelles. Le 25 avril 1915 il débarque au Cap Helles et participe à la sanglante bataille de Sedd Ul Bahr. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai,



Le chef de bataillon Cao Van Thanh. (cliché Service Historique de l'Armée de Terre)

la compagnie qu'il commande arrête une attaque des Ottomans qui allait rejeter les légionnaires à la mer. Le BLE ne compte plus alors qu'une centaine d'hommes valides sous les ordres de l'Adjudant-chef Léon, tous les officiers ayant été mis hors de combat ; Cao Van Thanh est lui-même blessé d'une balle qui l'a frappé au crâne et va l'immobiliser durant de longs mois à l'hôpital de Tunis. Il est cité à l'ordre du corps d'armée "pour avoir avec courage entraîné son unité dans la mêlée."

Une fois rétabli, bien qu'il conserve d'importantes séquelles de sa blessure, il prend la tête d'une compagnie montée du 2<sup>ème</sup> RE dans le sud algérien. Le 23 avril 1917 il est admis à servir à titre français et adopte le prénom de Virgile ; auparavant, il s'est marié avec une jeune métropolitaine.

Au cours de son séjour saharien, il découvre le riche gisement houiller de Kenadsa qui sera ultérieurement exploité. Peu après, alors qu'il sert dans un régiment étranger depuis plus de vingt ans et qu'il ne donne aucun motif d'insatisfaction, ses chefs estiment "qu'il ne faut pas faire commander des légionnaires austro-hongrois par un annamite". Il est muté au 1<sup>er</sup> Régiment de Zouaves. Dès son arrivée, son Colonel écrit que "c'est un non-sens de donner une compagnie de zouaves à un cochinchinois". Au bout d'un an, le même personnage le note comme "un bon petit annamite et c'est tout, devant être poussé vers la retraite". Tout au plus lui reconnaît-il le mérite "étant d'origine étrangère, de faire des efforts pour acquérir, au prix d'une réelle application, la connaissance du zouave". Il pense "que l'assimilation parfaite et complète de gens de cette origine doit s'étendre sur plusieurs générations".

De santé très ébranlée par sa blessure de guerre et



Camp militaire d'Hagiang, garnison en 1915 de la 13<sup>ème</sup> Compagnie du 4<sup>ème</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment étranger. (Photographie ALE)

douloureusement surpris des réticences de ses divers supérieurs, le Capitaine Cao Van Thanh est affecté à la Division d'Alger. Son loyalisme est alors estimé d'une façon superfétatoire "au-dessus de tout soupçon". Nommé chef de bataillon et officier de la Légion d'Honneur en 1930, il prend sa retraite la même année. Retiré dans la capitale de l'Algérie, il s'y éteint en 1962, ayant eu le temps de voir une guerre sanglante endeuiller sa Cochinchine natale et d'assister à l'indépendance de l'Algérie, pays de son épouse.

N'ayant presque jamais été considéré comme un officier français à part entière, objet d'une permanente et irritante suspicion sans aucun fondement, le Chef de Bataillon Cao Van Thanh a cependant servi de son mieux dans tous les postes qui lui ont été confiés. Une telle abnégation, qui a sans doute manqué d'ostentation, aurait dû lui valoir plus de considération et moins d'humiliations.

## Le Capitaine Pham Cong Binh

Charles Pham Cong Binh voit le jour le 29 novembre 1888 à Anh Hai, village de la région de Ben Trê ; son père, Pham Cong So, est sous-préfet. Dès sa plus tendre enfance, il est confié à son oncle, chef de la province de Gia Dinh. A dix-huit ans, élève du Lycée de Marseille, il obtient le baccalauréat sciences - langues vivantes. Le 3 février 1908, il est admis à l'Ecole Spéciale Militaire au titre de la promotion "de Mauritanie".

A Saint-Cyr, il se révèle "une nature souriante, manifestant de l'énergie et de l'entrain, très intelligent". Le 1<sup>er</sup> octobre 1910, il est promu sous-lieutenant à titre étranger, bien que citoyen français de naissance. Affecté au 1<sup>er</sup> RE et placé à la tête d'un peloton de recrues à l'instruction, il acquiert rapidement la pratique et l'expérience pour

commander des légionnaires. Brûlant du désir de faire ses preuves, il rejoint volontairement le Maroc le 5 juillet 1911 où il se distingue lors des premiers combats auxquels il participe. Il est cité à l'ordre du territoire du Maroc pour la bravoure avec laquelle il a affronté l'ennemi à Taourit.

Jusqu'en 1916, il fait partie des colonnes opérant dans la région d'Oujda et est apprécié comme "très vif d'esprit, de nature aimable, vigoureux et très courageux. Officier annamite mais Français de cœur, il commande par intérim avec brio une compagnie". Il est nommé capitaine au grand choix le 4 avril 1916.

Dès l'ouverture des hostilités en Europe, il effectue de nombreuses démarches pour aller se battre sur le front français. A sa grande satisfaction, il est enfin muté le 6 juin 1916 au 3<sup>ème</sup> Régiment Mixte de Zouaves et de Tirailleurs en tant que commandant de la 2<sup>ème</sup> Compagnie. Dès son arrivée, il occupe avec son unité la tranchée du Calvai-

re dans le secteur de Maurepas (Somme).

Avant de quitter le Maroc, le Capitaine Pham Cong Binh avait essayé une nouvelle fois d'être admis au statut d'officier français puisque son père était citoyen français depuis 1886. Cette demande avait été repoussée sous le prétexte que son dernier avancement était trop récent. En réalité, le Résident Général Lyautey avait annoté ainsi la requête : "Des services distingués sont nécessaires pour des demandes d'une telle sorte, qui ne sont à accepter qu'avec la plus extrême réserve, car elles sont l'apanage d'officiers très méritants et une très haute récompense. Doit attendre". Très vraisemblablement, l'intéressé n'en fut pas avisé. Au demeurant, puisqu'il était réputé servir à titre étranger, l'état-major n'aurait jamais dû le nommer dans un régiment français tel que le 3<sup>ème</sup> RMTZ.

Le 13 septembre 1916, il se lance impétueusement à l'assaut des ouvrages allemands de Bouchavesnes et de Maurepas. Entraînant sa compagnie, il atteint l'objectif en faisant de nombreux prisonniers. Très grièvement touché à la cuisse, il ne quitte son commandement qu'après avoir donné des ordres pour organiser et défendre le terrain conquis. Pour sa bravoure, il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de guerre avec palme.

Hospitalisé durant de longs mois, il part en congé de convalescence en Cochinchine au mois de juin 1918. A l'issue de celui-ci, il est affecté au RTA puis au 11<sup>ème</sup> RIC à Saïgon. Sa situation militaire est compliquée : officier de la Légion Etrangère figurant sur les contrôles du 1<sup>er</sup> RE en Algérie, il sert dans un régiment des Troupes coloniales en Asie. Sans doute lassé d'un tel imbroglio, il demande son admission dans l'administration locale, ce qui lui

est refusé. Avec beaucoup de force, il fait remarquer qu'il a réclamé à plusieurs reprises que la qualité de Français lui soit reconnue et qu'il n'a jamais reçu de réponse. Il attire l'attention du ministre sur le préjudice qui lui a été ainsi causé et précise que cette nationalité est clairement indiquée dans le dossier établi à Saint-Cyr mais qu'il n'a jamais été tenu compte de cette mention. Afin d'éclaircir sa position statutaire, il expédie un câblogramme à Sidi Bel Abbès ; mesquinement, l'autorité militaire refuse de régler les frais postaux de l'envoi.

Lorsqu'il s'agit de le présenter à l'avancement pour le grade de chef de bataillon, le Général commandant les troupes de Cochinchine écrit hypocritement que "pour estimer son loyalisme, il ne possède pas les éléments nécessaires pour répondre à cette délicate question. Cependant, l'officier en cause a fait son devoir au Maroc et sur le front français". Etant donné ces restrictions, le Capitaine Pham Cong Binh ne figure pas au tableau.

Toutes ses demandes étant demeurées infructueuses, il obtient en 1922 un congé sans solde de trois ans. En effet, toujours étranger, il ne peut être placé dans la position de disponibilité qui lui aurait été financièrement plus favorable. En 1925, la Légion Etrangère lui enjoint de revenir en Algérie en payant son voyage. Amer, l'officier ne répond pas et démissionne de l'armée. Peu après, avec un manque de grandeur évident, les Troupes Coloniales font des difficultés pour admettre le brillant combattant de Bouchavesnes dans leurs réserves. Pham Cong Binh se retire dans la propriété rizicole familiale de l'ouest cochinchinois. Son dossier ne porte pas la date de son décès.

Ainsi durant 15 ans, oubliant les blessures infligées

à son amour-propre, le Capitaine Pham Cong Binh a servi avec abnégation, courage et dévouement. En lui déniait avec obstination une citoyenneté possédée dès sa naissance, la France n'a pas fait preuve de générosité et de gratitude à son égard.

## Le Général Monivong Sissowath

Le prince Monivong Sissowath est né le 27 décembre 1875 à Phnom-Penh. Son père est le fils du second roi Moha Obarach qui le 24 avril 1904 succède à Norodom I<sup>er</sup>. En 1906, le jeune homme vient en France avec le souverain et séduit son entourage "par son affabilité, sa distinction et la largeur de son esprit". Très attiré par notre pays, il souhaite y recevoir une éducation administrative et militaire. Son désir est exaucé par le gouvernement français qui l'admet le 19 juillet 1906 à l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent.

Son arrivée au quartier Coiffé ne passe pas inaperçue ; il s'y présente "le crâne surmonté d'un gibus, vêtu d'un veston smoking égayé d'une fleur et ceint du traditionnel sampot. Il est chaussé de souliers vernis et ses mollets sont gainés de bas de soie noirs". Ayant reçu le numéro matricule 9813, il partage le sort des 27<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> promotions "Centenaire d'Iéna" et "Casablanca". Son incorporation pose toutefois un problème particulier car c'est le seul élève à n'avoir accompli aucun service militaire avant son entrée à l'école. En outre, s'il comprend un peu le français, il le parle très mal.

Pour pallier ces difficultés, le Lieutenant-Colonel Lavisse commandant l'EMI détache auprès du prince un conseiller particulier, le



Le général Monivong Sissowath, roi du Cambodge. (cliché Gouvernement général de l'Indochine)

Capitaine Collet. Celui-ci a effectué la majeure partie de sa carrière dans les zouaves en Algérie. Le maître et l'élève se prennent rapidement d'amitié ; s'ils fréquentent le terrain de manœuvres du Panier Fleuri, ils se rendent aussi très souvent à Paris en permission.

A l'issue de sa scolarité, le futur roi du Cambodge est dispensé d'examen de sortie. Estimé "réservé, intelligent, très sérieux, laborieux, désireux de bien connaître la France pour laquelle il semble avoir un sentiment de reconnaissance et de dévouement", il reçoit un simple certificat d'aptitude. Le document atteste "qu'il a acquis les connaissances pratiques et théoriques pour exercer les fonctions de sous-lieutenant". Le chef de corps ajoute qu'en recevant ainsi l'épaulette il pourra quitter honorablement l'école. L'élève officier Monivong Sissowath reçoit son premier galon le 24 mai 1908 et est affecté au 2<sup>ème</sup> RE.

De Phnom-Penh, le roi, son père, émet alors le souhait que le nouveau sous-lieutenant continue à

perfectionner son instruction administrative et militaire en métropole. Monivong sillonne donc tout le pays en compagnie du Capitaine Collet ; il est désigné pour accomplir un stage d'application notamment au 126<sup>ème</sup> RI de Brive. Le ministre de la guerre mute également le Capitaine Collet, promu chef de bataillon, dans ce régiment, affirmant que le sous-lieutenant Monivong Sissowath ne saurait se passer d'un guide et d'un conseiller aussi compétent et éclairé que l'officier de zouaves. Les deux amis vont alors mener dans la sous-préfecture corrézienne une vie d'autant plus agréable que leurs frais de séjour sont intégralement réglés par le ministre des colonies. Seule ombre au tableau, à ce moment-là, le chef de corps du 2<sup>ème</sup> RE réclame son sous-lieutenant. L'état-major lui répond de continuer à le faire figurer sur les contrôles du régiment tout en lui faisant comprendre qu'il ne rejoindra jamais.

Les meilleures choses ayant une fin, le prince est rappelé par le roi et doit regagner la capitale du Cambodge sans son camarade. Il obtient un congé illimité le 26 mai 1909 et va ainsi continuer à être porté sur les rôles de la Légion Etrangère jusqu'en 1917 sans accomplir un seul jour de service actif. Toutefois, en 1914, il veut aller se battre en France aux côtés de ses condisciples de Saint-Maixent mais le souverain, très âgé, le lui interdit. Il doit se contenter d'encourager le recrutement des volontaires khmers et de se faire "l'apôtre des emprunts de la Défense nationale en faisant souscrire à son père une somme d'un million de francs".

La position statutaire de Monivong Sissowath ne l'empêche nullement de bénéficier d'un avancement régulier. Il est ainsi nommé dans tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon

qu'il atteint en 1921. Rayé des cadres en 1932, le monarque, qui est monté sur le trône le 9 août 1927, reçoit les étoiles de Général de Brigade honoraire le 10 juillet 1934. Il est très fier de cette promotion et se fait abondamment photographe en tenue, coiffé du képi à feuilles de chêne. Il ordonne même d'édifier une statue le représentant en uniforme dans ses jardins de Kompong Speu. Quelques jours avant sa mort le 24 avril 1941, "usé par bien des excès" précise pudiquement l'Amiral Decoux, il se plaît encore à évoquer devant le Gouverneur Général les heures joyeuses passées à Saint-Maixent et à Brive.

La carrière atypique du souverain khmer, régie par des impératifs diplomatiques et politiques, est certes très différente de celle des officiers indochinois de la même époque. Etant donné son pittoresque, elle mérite cependant d'être cotée.

## Le Général Nguyễn Van Xuân

Il naît le 3 avril 1892 à Truong To (Cochinchine). Son père est comptable des Etablissements Paris Mangon à Saïgon et sa mère commerçante. Après de très brillantes études effectuées en qualité de boursier au lycée d'Alger, il est reçu à l'Ecole Polytechnique le 17 septembre 1912. Elève français, il souscrit alors un engagement de quatre ans au titre du 46<sup>ème</sup> RA, corps où il n'accomplit aucun service effectif.

Le 2 août 1914, il rejoint en qualité de canonnière-conducteur le 25<sup>ème</sup> RA et est promu sous-lieutenant trois jours après son incorporation. Il obtient ainsi l'épaulette sans avoir reçu une quelconque formation d'officier. En dépit de cette déficience, il s'instruit rapidement sur le terrain et se

signale au cours des hostilités à l'attention de ses chefs, tant au 102<sup>ème</sup> RAL que comme commandant de la 28<sup>ème</sup> Batterie du 332<sup>ème</sup> RAL. Ses connaissances scientifiques étendues lui permettent de présenter une ingénieuse méthode de réglage des tirs par l'observation unilatérale qui dénote chez son auteur "un acquis professionnel exceptionnel et un zèle digne d'éloges". En outre, son mépris du danger frisant la témérité, son volontariat pour toutes les missions périlleuses notamment à Troyon et devant Verdun alors qu'il est officier orienteur de son groupe, le font citer en février 1916 à l'ordre de l'armée.

Ses supérieurs le voient "très actif, plein d'initiatives, de culture générale très poussée, n'hésitant pas à séjourner en première ligne avec l'Infanterie". Tout au plus manque-t-il du souci du détail en ce qui concerne les soins à donner aux chevaux. Attiré par les techniques nouvelles, il effectue en 1917 un stage à l'escadrille d'aviation C11, peu après avoir épousé une jeune parisienne.

Admis dans l'artillerie coloniale en 1920, le Lieutenant Nguyễn Van Xuân rejoint le 5<sup>ème</sup> RAC à Saïgon. Affecté à la 4<sup>ème</sup> Batterie, son capitaine lui reproche "d'ignorer la manœuvre à pied, de ne pas monter à cheval, de manquer de voix et d'avoir une trop petite taille". Ces défauts sont loin d'être compensés par le fait "qu'il a été brave à la guerre et qu'il jouisse de facultés intellectuelles hors du commun". Sans doute, ces dernières sont-elles prises en considération lorsque l'inspection des paratonnerres des bâtiments militaires de Cochinchine lui est confiée. Un peu plus tard, et c'est là un motif d'opprobre pour ses chefs et ses camarades, il est exempté de monter à cheval. Néanmoins en 1922, il est nommé capitaine et chevalier de la légion d'honneur.



Le général Nguyễn Van Xuân.  
(collection Valéry)

Jusqu'en 1938, le Capitaine Nguyễn Van Xuân alterne des séjours à la Direction de l'artillerie à Saïgon et des affectations dans les régiments d'artillerie coloniale de la région parisienne. En Indochine, son directeur affiche une inquiétude exagérée en le taxant "de mentalité annamite se renforçant au cours des postes successifs occupés en Asie". En France, son chef de corps écrit : "Marié à une Française, fils d'un brave annamite de Saïgon, tout à fait dévoué à notre cause. Il serait de bonne politique de le nommer chef d'escadron". Il obtient ce grade à 36 ans ce qui est plutôt rare à l'époque.

En métropole, le Chef d'Escadron Nguyễn Van Xuân est désigné pour suivre divers stages de transmissions, de DCA et d'artillerie de côte qui "sont très faciles pour lui". Il y prend un vif intérêt "n'hésitant pas à relever des erreurs dans les propos des instructeurs ou à proposer des solutions plus simples". De telles interventions au demeurant pertinentes lui valent la réputation d'être "un esprit trop spéculatif". Pourtant, plus concrètement, il rédige un "précis d'abaques permettant de déterminer graphiquement et sans calcul les éléments de poutres en béton armé" et aussi une

étude "sur le ponçage des puits en terrain sablonneux et leur pompage".

En 1937 et alors qu'il est présent à Saïgon, il est inscrit au tableau d'avancement pour lieutenant-colonel. Le Gouverneur Général de l'Indochine Brévié préside le banquet donné en son honneur et l'appelle "futur maréchal de camp de l'artillerie française, digne émule des seconds de Gia Long, Lê Van Duyêt, Nguyễn Huynh Duc et Truong Minh Giang, et représentant exemplaire du génie de son peuple". Le Gouverneur de la Cochinchine lui prédit les étoiles dans un très proche avenir.

En 1938, le Ministre des Colonies Mandel et son chef d'état-major Buhner distinguent le Lieutenant-Colonel Nguyễn Van Xuân en le nommant chef du 3<sup>ème</sup> Bureau de la Direction des affaires militaires. Dès lors, ces deux personnalités ne manquent jamais de faire remarquer qu'ils ont pris un officier supérieur annamite dans leur entourage. Dans son poste, ce dernier fait preuve de zèle soutenu et d'initiatives heureuses. Après juin 1940, il se voit confier la responsabilité du camp de Puget-sur-Argens. En avril 1941, le Général Buhner propose de le nommer colonel et de l'affecter en Indochine car "indépendamment de ses titres et de ses mérites, il y a en lui une qualité de propagande politique que l'on ne peut négliger". L'intéressé débarque à Saïgon le 24 mars 1941 et sert successivement à Saïgon puis à Hanoï comme directeur de l'artillerie des troupes de l'Union. Il est nommé colonel le 25 mars 1943.

Jusqu'en mars 1945, jour où il est capturé par les Japonais, le Colonel Nguyễn Van Xuân ne se fait remarquer ni en prenant une part active à la résistance ni en adoptant une attitude favorable à la sphère de copropriété asiatique préconisée par Tokyo. Tout au plus, en

1946, un rapport rédigé par le sous-secrétaire d'Etat aux forces armées évoque "un colonel annamite très francophile tenu en suspicion du fait de son origine par l'Amiral Decoux". Au début de 1946, en effet, il est contacté par les tenants d'un gouvernement particulier à la Cochinchine tels que le Docteur Nguyễn Van Thinh, le magistrat Tran Van Ty et le Dôc Phù Nguyễn Van Tam. Prenant ombrage de ces relations, l'Amiral Thierry d'Argenlieu propose alors de l'éloigner de toute urgence de la péninsule et de le nommer général. Un avis de mutation est signé, l'affectant au service technique de l'armée de terre à Paris pour étudier les questions liées au domaine colonial. Etrangement, ce document précise que si le général directeur de l'organisme est absent, le colonel cochinchinois ne pourra en aucun cas le remplacer. En décembre 1946, ce dernier qui n'a pas rejoint son nouveau poste est proposé pour un dégage-ment des cadres expéditif qui reste sans suite.

Car, entre temps, l'ancien polytechnicien a commencé une carrière politique en devenant ministre de la défense nationale de la République autonome de Cochinchine, proclamée le 1<sup>er</sup> juin 1946. Durant l'exercice de ses responsabilités "gouvernementales", il n'arrive à mettre sur pied qu'un éphémère Bataillon Cochinchinois, formé le 17 mai 1946 et dissous le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Après le suicide du Docteur Lê Van Thinh, le Colonel Xuân assume l'intérim du gouvernement. Ses prises de position lors de la conférence de Dalat sont estimées par un témoin "plus françaises que celles des Français". Mais il n'est guère apprécié par le pouvoir en place à Paris et à Saïgon car il complique les négociations en cours entre la France et le Vietnam représenté par Vô Nguyễn Giap.

Toutefois, considéré comme le représentant d'une troisième force pouvant éventuellement s'interposer entre Bao Dai et Ho Chi Minh, il se rend à plusieurs reprises pour consultation dans la capitale française. Il est nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> avril 1947 alors qu'il a déjà atteint la limite d'âge du grade de colonel et a été placé en position de retraite. Pour couper court à toute polémique, le ministre de la guerre argue que ces dispositions restrictives ne s'appliquent pas aux éléments servant dans les TFEO. En conséquence, il lui attribue les étoiles afin "qu'il puisse mieux s'imposer auprès de ses compatriotes". Le 1<sup>er</sup> octobre 1947, le nouveau général devient président du gouvernement provisoire du Sud Vietnam. Il joue ensuite un rôle important dans les discussions entre le Haut-Commissaire Bollaert et Bao Dai. En mai 1948 "républicain de naissance, monarchiste parlementaire pour raison d'état, devenu baodaïste par sympathie", il prend la tête du gouvernement vietnamien. Il y est remplacé l'année suivante par l'ex-empereur en personne, lui-même restant vice-président.

Le Général de Brigade Nguyễn Van Xuân est nommé au grade supérieur à compter du 1<sup>er</sup> avril 1949 alors qu'une nouvelle fois il a dépassé la limite d'âge réglementaire depuis plus d'un mois. Cet avancement entraîne une vive polémique à Paris et un ministre refuse de signer le décret en date du 4 mai qui lui semble entaché d'irrégularité. En revanche, son collègue de la France d'Outre-mer estime "cette promotion absolument indispensable". En définitive, le texte concernant celle-ci ne paraît pas au journal officiel "afin d'éviter de graves conséquences politiques". N'exerçant plus aucune responsabilité au Vietnam, le Géné-

ral de Division Nguyễn Van Xuân rentre en métropole en avril 1950. Il revient toutefois à Saïgon en 1954 pour assurer, très brièvement, les fonctions de vice-président du conseil et de ministre de la Défense du gouvernement Ngô Dinh Diêm. Puis il se retire définitivement à Nice. Il y décède le 14 janvier 1989.

Polytechnicien, courageux combattant de la grande guerre, faisant montre d'exceptionnelles qualités intellectuelles, homme politique s'efforçant de sauvegarder les intérêts de la France et du Vietnam, le Général Nguyễn Van Xuân a bien servi ses deux patries en des circonstances difficiles.

\*

\*\*

En 1908, en quittant Saint-Cyr, le Sous-Lieutenant Pham Cong Binh écrivait à son premier chef de corps : "Je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de votre bienveillance et du grand honneur que vous daignerez m'accorder en m'acceptant dans votre régiment". A des sentiments aussi noblement exprimés, la France n'a pas toujours répondu en accueillant les premiers officiers d'origine indochinoise avec la confiance bienveillante et la générosité que leur dévouement méritait.

Colonel Maurice Rives

**N.B.** Au cours du conflit 1914-1918, quelques officiers de réserve indochinois et citoyens français ont combattu. C'est le cas notamment du Capitaine d'artillerie Luu Van Lang et des Docteurs Nguyễn Van Thinh et Lê Quang Trinh. Ce dernier, diplômé en médecine et pharmacie, était de surcroît ingénieur agronome. Sur le front français, il a été notamment médecin-chef du 41<sup>ème</sup> R.I. et du 2<sup>ème</sup> BCP. Tous ces officiers ont été cités pour leur conduite au feu.

# En cette année du Dragon

(15.11.1999 - 15.4.2000)

## I - LAOS

● **Mai 99 (1)** - Un accord en vue de l'élimination totale de la culture du pavot à opium, dans un délai de six ans, a été signé entre le président Khamtay Siphandone et le directeur du "Programme des Nations Unies pour le contrôle des drogues".

● **26.10.99 (1)** - Grande manifestation à Vientiane d'étudiants et d'enseignants contre le "Parti Populaire Révolutionnaire du Laos" (P.P.R.L.), sa dictature impitoyable et sa politique économique désastreuse. On apprend, au même moment, une forte diminution des aides financières extérieures au Laos.

● **18.11.99** - Proclamation officielle de l'année du tourisme au Laos ("Visit Laos year 1999 - 2000").

● **22.11.99** - On prévoit, pour 1999, un accroissement du PIB laotien de 4%, le situant, pour la région, au quatrième rang, après Singapour, le Vietnam et la Malaisie mais avant le Cambodge, les Philippines, la Thaïlande et la Corée.

● **29.11.99** - Le Laos fait partie des quatre pays de l'ASEAN qui retardent, jusqu'en 2015 le retour des droits de douane sur leurs produits au niveau zéro, alors que les pays fondateurs de l'asso-

ciation feront cet effort en 2010.

● **13.01.00** - Le journal "Asiaweek" de Hong-Kong signale la disparition (non divulguée à Vientiane) d'un haut dirigeant du Bureau politique et vice-président de la République Oudom Khattigna (2).

● **13.01.00** - Le premier ministre japonais, après une visite au Cambodge et au Laos, arrive à Bangkok, voulant ainsi renforcer les liens avec cette région.

● **31.01.00** - Reportage à la télévision française (chaîne "Voyage") sur le fleuve

Mékong, la "mère des sources", dans le but évident d'appuyer l'année du tourisme.

● **23.02.00** - Toujours dans ce même but, reportage dans "Le Figaro" sur le Mékong, sous le titre : "Au Laos, un long fleuve pas si tranquille".

● **13 - 19.04.00** - Sous le titre "Les convulsions d'un pays oublié", le journal de Bangkok "The Nation" raconte comment est présentée l'histoire du Laos dans le nouveau "Musée national lao" au travers de la loupe déformante du Régime.

Alors que nous ne recevons habituellement (et nous le déplorons) que peu d'informations sur le Laos, nous bénéficions cette fois d'un numéro spécial d'"Eglises d'Asie" (EDA) (3) consacré à ce beau pays trop méconnu. Il ne nous paraît pas inutile d'en rapporter ici quelques points, même s'il ont pu être déjà mentionnés dans nos trop courts commentaires consacrés au pays du Million d'éléphants.

Le régime de Vientiane apparaît figé et une évolution vers plus de liberté et de démocratie semble tout à fait hors de saison. Le parti unique, le "parti populaire révolutionnaire lao" (P.P.R.L.) a implanté un pouvoir monopolistique. A titre d'exemple quatorze des vingt-cinq ministres appartiennent au comité central et il n'y a aucun espoir de changement avant le prochain congrès du P.P.R.L. en 2001.

La plupart des dirigeants entretiennent des liens étroits avec Hanoï, à commencer par le premier d'entre eux, Khamtay Siphandone (73 ans), au point que l'on a pu considérer le Laos comme un satellite politique de son grand voisin.

Les relations avec les gouvernants de Vientiane ont autorisé certains observateurs à décrire le régime comme "un système à double commande où une catégorie de gens parle aux étrangers et attire les capitaux et une autre, derrière et que l'on ne voit jamais, prend les

décisions". Il s'agit là, il est vrai, d'un état de fait assez courant dans les pays communistes.

En politique extérieure, l'événement de la période récente réside dans le renforcement des liens avec la Chine. La construction d'infrastructures routières dans les provinces frontalières de Luong Namtha et Phongsaly y ont beaucoup contribué.

Non sans paradoxe, dans le même temps, le Laos a intégré l'ASEAN (23.7.1997), organisation pourtant montée principalement en vue de contrer l'influence chinoise dans le sud-est asiatique. On a même pu penser que cette adhésion pouvait être de nature à "mettre en péril la relation spéciale bâtie depuis vingt ans entre Hanoï et Vientiane". Il n'en demeure pas moins que, dans l'état actuel des choses, cet axe demeure très fort, d'autant que, dans l'esprit des dirigeants, il procure une certaine libération à l'égard de la dépendance économique à la Thaïlande. Certes, Bangkok demeure le premier partenaire - et de loin - de Vientiane et la crainte d'une colonisation commerciale et culturelle demeure très présente.

- Economiquement, l'objectif de croissance se situerait autour de 8% mais, selon certains experts, l'impact de la crise asiatique rend de telles prévisions peu réalistes. On notera que le

PIB laotien est prévu, selon d'autres estimations, pour un accroissement de 4% en 1999.

Il semble par ailleurs que le grand espoir d'un développement basé sur le considérable potentiel hydroélectrique (évalué à 20.000 MW) (4) s'est un peu amoindri au profit des très grandes possibilités touristiques du pays, soulignées par la proclamation, le 18.11.1999, de l'Année du tourisme, bien relayée en France par des articles dans la grande presse et à la télévision.

Le Laos a accueilli en 1998 près de 80.000 touristes européens et américains. Même s'il manque cruellement d'une infrastructure hôtelière à même de recevoir l'afflux de visiteurs, les autorités responsables n'en espèrent pas moins atteindre un million de visiteurs à la fin de l'an 2000 (prévision bien optimiste tout de même !).

Quittons maintenant cette étude très documentée de la revue "Eglises d'Asie" pour nous pencher sur la réalité quotidienne. Un problème dont on parle peu mais qui demeure au premier plan : la catastrophique dispersion des mines. Certaines évaluations font état de huit mines pour chaque Laotien pour une mine pour chaque Cambodgien !

En janvier, un décès important (mais passé sous silence à Vientiane), celui d'Oudom Khattigna, classé par la presse spécialisée comme le quatrième per-

sonnage du Bureau Politique, composé de neuf membres, les dirigeants de fait du pays.

Une manifestation d'étudiants et d'enseignants a envahi les rues de Vientiane le 26.10.1999, avec des slogans hostiles au P.P.R.L., à son impitoyable dictature et à son bilan économique catastrophique.

Il s'agit sans doute là d'un premier signe important de rébellion contre un régime certainement de plus en plus mal supporté. Les manifestants réclamaient plus de démocratie, la libération des prisonniers politiques, la tenue d'élections et une plus large liberté d'expression.

## II - CAMBODGE

● **19.11.99** - Des négociations avancées visent à jumeler Fontainebleau et Angkor.

● **26.11.99** - La multiplication d'usines de textiles le long du Mékong (70 en 1997, 170 en 1999), souvent aux mains d'investisseurs étrangers, menace l'environnement du fleuve.

● **26.11.99** - Une estimation d'experts attribue au Cambodge une croissance du PIB de 4% environ.

● **01.12.99** - Le gouvernement cambodgien a décidé d'ouvrir le site d'Angkor à des liaisons aériennes régionales directes. Il a procédé pour ce faire à un gros emprunt à la Banque asiatique de développement (BAD) pour moderniser l'aéroport de Siem Reap.

● **31.12.99** - L'avocat de Ta Mok, dit "le boucher", déclare vouloir citer des dirigeants occidentaux pour qu'ils disent pourquoi ils ont soutenu les khmers rouges et comment ceux-ci ont pu, pendant dix ans,

occuper le siège du Cambodge à l'ONU ("Figaro magazine").

● **06.01.00** - Le journal "Tai-pai Times" dénonce la surexploitation de la forêt cambodgienne par les bûcherons de Taiwan, au même titre d'ailleurs que les entreprises malaises ou chinoises (RPC).

● **07.01.00** - Rejet par Hun Sen d'une proposition de l'ONU préconisant que le tribunal chargé de juger les khmers rouges soit composé d'une majorité de juges non-khmers, au nom de la défense de la "souveraineté nationale".

● **08.01.00** - Les accords territoriaux khmero-vietnamiens de mars 1999 tendraient à annuler (ou à réviser) les accords des années 80, du temps de l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes, qui permettent des empiètements constants des colons vietnamiens.

● **09.01.00** - "Le Monde" met sérieusement en doute la

Au même moment, les aides financières extérieures s'amenuisent. C'est ainsi que l'Allemagne, deuxième créancier après le Japon, a annulé un projet de 3,1 millions de dollars et que la Banque mondiale a diminué son aide de moitié.

L'inflation atteindrait 140% par an, record des pays de l'Asie du sud-est et les lignes aériennes laotiennes subissent une mauvaise image de marque, du fait de leurs défaillances dans le domaine de l'entretien.

Ce tableau peu flatteur de l'état actuel du Laos se trouve encore assombri par des rumeurs insistantes de soulèvements de populations monta-

gnardes (les hmongs) dans le nord du pays, qui auraient entraîné la mobilisation d'une division de l'armée régulière. Aucune information officielle n'est venue, pour l'instant, confirmer cette situation conflictuelle (5).

Nous ne voulons pas terminer notre propos sur le Laos sans mentionner deux actions très positives de l'association humanitaire "Le Frangipanier" (6) :

- réhabilitation de l'Ecole nationale artistique,

- fourniture de médicaments et de matériel médical à l'hôpital de Sassettha.

date du 17 avril, vingt-cinquième anniversaire de l'entrée des khmers rouges à Phnom-Penh, comme pouvant être celle de l'ouverture du procès des compagnons de Pol Pot. L'ONU ne lui paraît pas prête à donner son accord à la formule retenue après d'interminables discussions.

● **19.01.00** - Un ancien chef khmer rouge, impliqué dans l'assassinat de trois touristes (dont un français) a été arrêté et incarcéré à Phnom Penh (7).

● **02.02.00** - Le roi Sihanouk part à Pékin pour raison de santé.

● **02.03.00** - A son tour, le journal japonais "Asahi Shimbun" s'empare sous le titre "comment faut-il juger les khmers rouges ?", du procès annoncé et émet la crainte d'un verdict tributaire du pouvoir de Hun Sen.

● **23.03.00** - Attaque d'un bateau de touristes se rendant à Angkor par une bande de bri-

gands. Les 90 passagers ont été pillés et les malfrats ont pris la fuite.

● **3.03.00** - J.-C. Pomonti ("Le Monde") fait le point de la très délicate négociation entre le Cambodge et l'ONU pour la tenue du procès des khmers rouges.

● **03.04.00** - Restitution par les autorités thaïlandaises de 122 pièces historiques pillées dans les temples khmers.

● **10.04.00** - Dans le "Time" un journaliste émet, à son tour, de sérieuses craintes sur l'honnêteté du procès des khmers rouges et fait état d'une déclaration de Hun Sen excluant Ieng Sary de toute poursuite judiciaire.

Il donne les portraits du "gang" des tueurs des "champs de la mort" : Ieng Sary, Khieu Samphan, Nuon Chea, Tamok et Ke Pauk (arrêté en qualité de général de l'armée cambodgienne, nommé au nom de la "réconciliation nationale" !).

Alors que le "Programme des Nations Unies pour le développement" (PNUD) classe le Cambodge parmi les pays les plus pauvres du monde et constate que 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté, que l'administration est jugée pléthorique, inefficace et corrompue, l'économie fragile et très dépendante des aides internationales, que le banditisme se développe (8), la grande presse internationale ne parle du pays des khmers qu'en suivant, avec un intérêt soutenu, ce que certains nomment "la saga du procès des khmers rouges".

Les litiges se multiplient entre le secrétariat général des Nations-Unies et le gouvernement de Phnom-Penh (9)

et l'affaire prend des allures de marchandages subalternes et de querelles de "marchands de tapis". Essayons de mettre cet imbroglio au net.

Le point de départ des difficultés remonte au mois de mars 1999 quand, sur l'instigation de la Chine, Phnom-Penh refuse tout type de tribunal du style de ceux prévus pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie.

Hun Sen fonde ses positions sur deux axes : la réconciliation nationale et la souveraineté. Il veut donc un tribunal cambodgien, à majorité intangible de magistrats cambodgiens et implanté sur le territoire cambodgien.

Kofi Annan, de son côté, a précisé clairement sa position dans une lettre à

son interlocuteur de Phnom-Penh. Il souhaite :

- une assurance que tous les inculpés du procès soient arrêtés du fait du gouvernement,

- une affirmation sans ambages que les amnisties antérieures ne peuvent, en aucun cas, constituer une impossibilité d'inculpation,

- nommer lui-même le procureur et le juge d'instruction du procès à intervenir, spécifiant qu'il doit s'agir de magistrats "internationaux, indépendants, objectifs et expérimentés",

- que, d'une façon générale la nomination des magistrats étrangers soit de son pouvoir.

On voit immédiatement combien les

points de vue des deux parties paraissent inconciliables, d'autant qu'ils sont lourds de sous-entendus.

Pour Phnom-Penh :  
- la plupart des membres du gouvernement sont d'anciens khmers rouges,  
- le cas délicat de Ieng Sary : s'il est un criminel de guerre avéré en tant que beau-frère de Pol Pot et ex-numéro trois du régime, il a bénéficié du pardon royal, à la demande conjointe de deux premiers ministres de l'époque Hun Sen et Ranariddh. La mise en cause de Ieng-Sary se trouve encore compliquée du fait que le roi Norodom Sihanouk a tenu à préciser que son pardon ne préjugait en rien d'une éventuelle traduction du personnage devant une juridiction internationale. Or, certaines déclarations de Hun Sen ont semblé clairement indiquer qu'il excluait Ieng Sary de toute poursuite judiciaire, quand il parle du jugement

de quatre khmers rouges qui font aussitôt penser à Tamok, Deuch, Khieu Samphan et Nuon Chea.

Pour Kofi Annan :  
- il dénonce la faiblesse et l'inexpérience du système judiciaire cambodgien et son évidente soumission au pouvoir politique. Il trouve, sur ce point, des appuis à l'intérieur même du pays. Ainsi Sam Rainsy, principal opposant au gouvernement, dénonce une prise de contrôle de la justice par Hun Sen,  
- il récuse les manœuvres du pouvoir tendant à soustraire au jugement certains inculpés potentiels,  
- il s'arroge le droit non seulement de nommer les juges internationaux mais d'approuver aussi les désignations des juges cambodgiens.  
En particulier, si l'option de deux procureurs dont un cambodgien est retenue, le secrétaire général de l'ONU

entend que le choix de Phnom-Penh se fasse sur une liste de magistrats proposés par lui.

L'accusation et l'instruction seraient confiées en définitive à une équipe mixte mais à l'indépendance garantie aux yeux des Nations Unies.

Dans ces conditions, la date du 17 avril 2000, anniversaire de l'entrée des khmers rouges à Phnom-Penh était largement prématurée.

Pour terminer sur une note moins pessimiste, il nous paraît opportun de signaler que 50% de la population a moins de dix-huit ans et que la foi khmère dans ses principes religieux demeure. Et longtemps encore, offrandes de nourriture et de bâtonnets d'encens continueront de garnir les autels domestiques, où l'on vénère les génies du sol et l'esprit des ancêtres.

### III - VIETNAM

● **17.11.99** - Les inondations dans le Centre-Vietnam (10) ont causé d'énormes dégâts. Il faudra dix ans pour que les provinces sinistrées retrouvent leur niveau économique antérieur.

● **24 - 28.11.99** - Session de l'ASEAN à Manille où il a été constaté un effondrement des investissements étrangers au Vietnam.

● **26.11.99** - Le déficit commercial a enregistré une forte baisse du fait d'une hausse des exportations et d'une limitation des importations (recul de 0,6%) pendant les onze premiers mois de l'année.

● **01.12.99** - L'UNESCO classe Hoi-Han (ex Fai-Fo) au Patrimoine mondial. L'architecture originale bien conservée du village et un petit pont en dos d'âne datant de 1593 justifient cette distinction.

● **02.12.99** - Un membre de l'ambassade des U.S.A. à Hanoï a pu rendre visite au dignitaire bouddhiste Thich-Huyen-Quang, première visite autorisée depuis 1982. Le bonze a tenu à préciser que l'Eglise bouddhiste unifiée n'avait rien à voir avec l'Eglise bouddhiste du Vietnam qui se trouve sous le Patronage du "Front de la Patrie" (11).

● **07.12.99** - "Le Figaro" revient sur les tragiques inondations du Centre-Vietnam en soulignant que Hué et Hoi-Han, classées toutes deux au patrimoine mondial, ont subi

de très importants dommages.

● **16.12.99** - Le journal "The Australian" de Sydney publie un long article sur les minorités ethniques montagnardes (Bah-nars et Djarai) et note que certains d'entre eux manifestent clairement leur foi catholique.

● **23.12.99** - On remarque une forte augmentation du tourisme au Vietnam : 1,7 million en 1999 et l'espoir d'atteindre les deux millions en 2000.

● **23.12.99** - Confirmation d'une certaine détente dans le domaine religieux, avec la visite du président du "Front de la Patrie" au cardinal-archevêque de Hanoï, Mgr Pham-Dinh-Trung, pour la fête de Noël.

● **25.12.99** - La baisse du déficit commercial en décembre fait suite à celle enregistrée en novembre, le situant à son plus bas niveau depuis le début de la politique d'ouverture (doi-moi) il y a dix ans.

● **24 - 26.12.99** - La neige est tombée sur Chapa (ex-station d'estivage au pied du point culminant du Vietnam, le Fan-Si-Pan 3142 mètres).

● **06.01.00** - Suite à l'article du journal "The Australian" (voir 16.12.99) un lecteur insistant sur l'extrême misère des ethnies montagnardes et sur le danger d'une vietnamisation (entamée) des hauts plateaux, transformant les minorités en "main-d'œuvre corvéable à merci".

● **22.01.00** - "Le Monde" rappelle la reconnaissance, il y a 50 ans, du gouvernement de Ho-Chi-Minh par la Chine et l'importance de cet acte diplomatique.

● **29.01.00** - Sortie d'un film "L'immeuble" réalisé par une vietnamienne, Viet-Linh, suscitant des polémiques mais surtout témoignant de beaucoup d'illusions perdues. Elle se montre particulièrement fière qu'il s'agisse du premier film vietnamien distribué commercialement en France.

● **02.02.00** - Parution d'un nouveau roman de Michel Tauriac "La nuit du Têt".

● **09.02.00** - La Banque mondiale, dans son dernier rapport trimestriel, constate une croissance à peu près générale dans les pays du sud-est asiatique. Le Vietnam (12) a pris du retard mais marque des "signes positifs de reprise".

● **17.02.00** - Intéressant article du journal "The Nation" de Bangkok soulignant le manque de coopération et de dialogue entre l'ONU et l'ASEAN (13) dont les trois pays de l'ex-Indochine sont membres.

● **21.02.00** - Visite du président de la Banque mondiale qui encouragera sans nul doute le gouvernement de Hanoï à poursuivre sa politique d'ouverture sur l'économie de marché. De Saïgon il ira à Hanoï le 23.2.

● **07.03.00** - Visite prochaine du secrétaire américain à la Défense dans le cadre d'une tournée en Asie. Il s'agira de la première visite d'un responsable du Pentagone depuis la chute de Saïgon.

● **12.03.00** - Au cours d'une cérémonie de repentance à Saint-Pierre de Rome, on a observé un moment d'intense émotion quand "un archevêque vietnamien, qui a passé des années en prison implorait le pardon pour ses ennemis" (Figaro du 14.3).

● **13.03.00** - Arrivée à Hanoï du secrétaire d'Etat américain à la Défense.

● **21.03.00** - Un article du "Monde" met l'accent sur les difficultés du gouvernement à redémarrer l'économie du pays après la crise asiatique, du fait en particulier du faible niveau des investissements étrangers.

● **29.03. au 19.04.00** - Festival de Hué, dont la France est coorganisatrice, sur le thème de l'art de vivre, avec une forte participation d'artistes français.

La presse parisienne a abondamment commenté l'événement qui a connu un succès remarqué. Jamais Hué (350.000 habitants) n'avait enregistré pareille animation.

● **15.04.00** - Une journaliste française de "l'Express" a été expulsée pour avoir eu des contacts non autorisés (entendre par là avec des opposants au régime).

Le Vietnam, en ce début de l'an 2000, se trouve dans l'obligation de faire face à deux maux évidents : la corruption et la chute des investissements étrangers. Au cours du Plénum du P.C.V. tenu à l'annonce de l'année 1999 (14), une campagne contre la corruption généralisée avait été vigoureusement entamée et clairement énoncée dans cette formulation concernant le Parti : " Enseigner la vertu comme une qualité indispensable et faire du mode de vie des cadres et des membres une image exemplaire ". Malgré ce vœu pieux et toutes les admonestations le mal demeure et entraîne, pour une bonne part, un second handicap, la chute brutale des investissements étrangers, engendrée par un manque de confiance à l'égard d'un Vietnam jugé peu sûr et enfoui dans un inextricable réseau de combinaisons occultes provoqué par la nécessaire, obligatoire même, utilisation du bakchich et une malhonnêteté avérée dans nombre de transactions. On ne peut manquer aussi de stigmatiser l'esprit traditionnellement tatillon des bureaucrates des diverses administrations.

En conséquence, malgré une amélioration incontestable du déficit commercial et "les signes positifs de reprise" reconnus en ce début d'année par la Banque mondiale, le gouvernement de Hanoï peine à faire redémarrer une économie atteinte par la crise asiatique mais qui souffre plus pour en sortir que plusieurs de ses voisins. La croissance prévue se situe désormais dans la fourchette 4,7 à 5% contre 9% annuels dans la décennie 1987 - 1997.

Pour ne pas trop noircir une situation économique traversant incontestablement une période difficile, nous nous devons de mettre en évidence deux points positifs : une réelle et prometteuse augmentation du tourisme et une spectaculaire amélioration des rendements agricoles : deux à trois récoltes par an dans le delta du Mékong (4,5 à 6 tonnes à l'hectare).

Au plan politique, si le régime demeure solidement amarré au monde socialiste, Hanoï laisse entrevoir ces derniers temps quelques velléités d'ouverture. C'est ainsi qu'un membre de l'ambassade américaine a pu rendre visite au vénérable Thich-Huyen-Quang, privé depuis 1982 de tout contact avec le monde occidental. C'est ainsi, également, qu'une visite de courtoisie a été effectuée auprès du cardinal-archevêque de Hanoï Mgr Pham-Dinh-Trung (15).

On notera que ces démarches ont été réalisées par l'intermédiaire du " Front de la Patrie " (ou " Front patriotique ").

Rassemblant nos souvenirs quand nous étions en poste en République démocratique du Vietnam (RDVN), il nous paraît intéressant pour nos lecteurs de donner quelques précisions sur cette institution

assez mal connue. Le Front est un organisme de masse qui se voudrait la vitrine démocratique du régime. Il a été créé dès les débuts de la RDVN, alors que, derrière la figure charismatique de Ho Chi Minh, les dirigeants les plus éminents se nommaient Pham-Van-Dong, Truong Chinh et Vo Nguyen Giap (16).

Son rôle consistait en une mobilisation de la population chaque fois qu'il s'agissait d'obtenir un consensus sur une innovation ou un changement de direction dans la " ligne du parti ". Les religions avaient leurs représentants attirés qui se voyaient qualifiés de " patriotes " et " épris de paix ". La fiction d'un certain pluralisme politique se trouvait entretenue par de fantomatiques partis socialiste et démocratique, dont les assemblées générales se bornaient à glorifier le PCV. Les délégués des différentes catégories socio-professionnelles, la population classée par âges, par l'habitat contribuaient à créer un échantillonnage aussi complet que possible.

Le Front présente enfin un avantage indubitable car il peut supporter de voir ses positions minorées, voire désavouées, alors que la " ligne du parti " revêt un caractère d'intangibilité. Introduisant une discrète ouverture auprès des autorités bouddhiste et catholique, il était parfaitement désigné pour l'accomplissement de cette tâche présentant une novation certaine.

Pour terminer cet éclairage sur l'état actuel du Vietnam, on enregistrera la visite du " patron " du Pentagone, tendant à marquer un réel dégel des relations vietnamo-américaines.

On se réjouira également de constater le succès du festival franco-vietnamien de Hué. Cette spectaculaire manifestation,

venant après le sommet de la francophonie à Hanoï, indique un indéniable réchauffement des relations entre la France et le Vietnam et une résurgence du chemin longtemps parcouru de concert.

G. DEMAISON

(1) Informations reçues tardivement, après la parution du bulletin du 4<sup>ème</sup> trimestre 1999.

(2) Voir Bulletin de l'ANAI du 3<sup>ème</sup> trimestre 1999 (p. 10).

(3) Supplément à "Eglises d'Asie" n° 299 (décembre 1999) dont sont extraites les informations suivantes.

(4) Voir Bulletin de l'ANAI des 1<sup>er</sup> trimestre 1997 (p. 8) et 3<sup>ème</sup> trimestre 1997 (p. 13).

(5) Il est même question d'une aide de l'armée vietnamienne, ce qui rappellerait les "volontaires vietnamiens" qui contribuèrent fortement à la prise de pouvoir des communistes.

(6) Nous avons déjà cité cette association, fondée et dirigée par notre ami M. Orrière, qui milite activement pour aider le Laos et garder un lien privilégié entre ce pays et la France.

(7) Voir Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 1995 (p.13).

(8) Bulletin des MEP n° 348 (avril 2000)

L'insécurité risque de s'aggraver du fait de la démobilisation de 70.000 militaires et policiers, prévue pour un prochain avenir.

Voir aussi, dans la chronologie ci-dessus, l'attaque de touristes à la date du 23.3.2000.

(9) Voir Bulletins de l'ANAI des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 1999.

(10) Voir Bulletin de l'ANAI du 4<sup>ème</sup> trimestre 1999 (p. 12).

(11) Organisation de masse totalement inféodée au P.C.V.

(12) Ainsi que l'Indonésie.

(13) ASEAN = Association des nations du sud-est asiatique créée en 1967

(14) Voir Bulletin de l'ANAI du 2<sup>ème</sup> trimestre 1999 (p. 13)

(15) La religion catholique compte cinq millions de fidèles pour une population globale de 76 millions d'habitants.

(16) On pourrait ajouter les noms de Hoang-Quoc-Viet, leader d'un syndicalisme d'état et de Le Duan, étoile montante du parti et futur secrétaire général de 1956 à sa mort (1986).

### PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

## CONGRES DES PRESIDENTS ET ASSEMBLEE GENERALE 2000

Le vendredi 7 avril, dans les salons du Cercle National des Armées à Paris, se tenait le congrès national des Présidents de section. Il commença par deux communications particulières : l'une de M. Barcellini, directeur général de l'ONAC, sur "le nouveau ministère des anciens combattants", l'autre du Capitaine Armelle Blondé, du BSN de Rennes, sur "le nouveau service national".

Ensuite, le Général Pormenté, assurant le rôle de modérateur-animateur, donna la parole aux présidents pour présenter observations, questions, critiques, attentes, sur les sujets issus de la vie même de leur section (finances : cotisations, ressources, dépenses - recrutement : méthodes, difficultés - pédagogie : expositions, conférences, films - entraide en France ou en Indochine). Cet échange, plein d'enseignements, fit ressortir les succès ou les problèmes que tous rencontrent et que certains arrivent à résoudre. C'était la voix du passé et du présent.

Puis, fut abordé le sujet qui devrait être au centre des préoccupations de tous : l'ANAI du 3<sup>ème</sup> millénaire. L'éditorial du Président dans le bulletin ouvrait toutes réflexions. Des questions majeures furent alors posées : l'ANAI doit-elle survivre ? si oui, pour quelles missions, quel rôle ? par quels moyens ?

En ce qui concerne rôle et missions, plusieurs axes furent proposés et largement discutés.

En France : culture de la mémoire, participation à la diffusion d'une meilleure connaissance des pays d'Indochine (passé - présent). Sur ces points, l'accord général est acquis.

Information régulière sur les relations économiques et humanitaires entre les trois Etats actuels et la France.

Deux autres propositions furent lancées : lutte contre la désinformation, défense des anciens d'Indochine (civils et militaires).

En Indochine : participation à l'action sociale, culturelle, à la francophonie, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres associations. Certaines sections ont pris ce chemin. D'autres sont plus réticentes.

Pour ce qui est des moyens, il est une voie obligatoire : le recrutement des plus jeunes ; il faut créer un courant d'intérêt pour ces pays et de sympathie pour notre association, en ouvrant aux non-membres nos manifestations, nos discours, nos écrits.

L'autre voie, plus discutée, est celle d'un assouplissement des structures qui - sans toucher à la cellule de base, la section - permettraient des actions ponctuelles d'envergure, en mettant en commun les possibilités de plusieurs sections voisines ; et d'autre part donneraient aux comités plus de facilités pour des actions locales, des rencontres amicales, l'aide aux adhérents. Il apparaît que certaines sections ont déjà effectué cette double démarche avec succès. Si dans l'ensemble les Présidents admettent des difficultés (manque de moyens, pénibilité des déplacements à l'intérieur d'un territoire de section souvent trop vaste), certains ne sont pas prêts à modifier leur conception centralisatrice.

Tous ces échanges animés étaient nécessaires à l'entrée dans ce 3<sup>ème</sup> millénaire où l'ANAI devra trouver sa place.

L'après-midi se poursuivait autour de "l'aide à l'enfance au Vietnam, au Cambodge, au Laos".

Trois intervenants présentèrent les principales actions de leur association. Geneviève Jouan, présidente de l'association Hot

Lua, qui œuvre dans ce sens depuis quatorze ans, rappela ses premières années, la détresse et la misère. Rentrée tout récemment du Vietnam, elle traça un tableau de la situation actuelle. Elle s'est spécialisée dans l'aide aux populations montagnardes (médicaments, parrainages, actions ponctuelles). Ce qui nous a frappés, c'est son extraordinaire humanité et son dynamisme sans réserve : c'était le cœur qui parlait.

Thérèse Lucas-Potier, à son tour, dépeignit l'action d'ANAI-Parrainage. Notre association en connaît l'essentiel, car elle y est généralement impliquée. Dans les domaines paramédical, social, éducatif, l'expansion se poursuit (parrainages individuels ou de groupe, constructions d'unités médicales et éducatives, projets ponctuels) malgré les problèmes et les blocages. La foi dans l'œuvre à accomplir est le moteur principal.

Enfin Yves Meaudre, directeur général d'Enfants du Mékong (dont le président est Jean-Claude Didelot), rappelait le passé (quarante ans) de leur association et sa spécificité. Son domaine d'intervention s'est étendu à la Thaïlande, aux Philippines et au Tibet. Ils ont dû faire, au cours de ces années, preuve d'adaptation selon les besoins, le contexte. Actuellement, ce sont 30.000 enfants parrainés dans le sud-est asiatique au plan social et éducatif, et en parallèle l'accueil et le suivi en France, dans de nombreux foyers, de jeunes qui ont besoin d'être aidés. Une particularité : les équipes de "Bambous", ces jeunes de France qui visitent pendant une année les programmes en place ; ils coordonnent, enseignent, animent, finançant eux-mêmes leur mission.

Puis Michel Tauriac présenta et dédicacha son dernier roman, "La nuit du Têt".

La soirée se terminait par un cocktail, puis par un dîner fort animé où les présidents et administrateurs se retrouvaient. Les échanges donnaient là tout le prix de ces rencontres.

\* \* \*

Le samedi 8 avril, après le dépôt des bulletins de vote pour l'élection du conseil d'administration (le Général Tonnaire en avait rappelé la veille les modalités, en respect des statuts de l'ANAI et des règlements en vigueur pour les associations), le Président déclarait ouverte l'assemblée générale statutaire 2000.

Après lecture et commentaires du rapport d'activité de l'année 1999, il passait la parole au trésorier, M. Aubry, pour son dernier rapport financier, et le remerciait chaleureusement pour tant d'années de dévouement et de compétence.

Les rapports d'activité et financier ayant reçu approbation à l'unanimité, le Commandant Letrouit, président de la section de l'Aube, présentait un diaporama, avec un émouvant commentaire, sur les Boat People.

Enfin, M. Laperle, secrétaire général du comité national d'entente des associations d'anciens d'Indochine, faisait le point sur "la retraite mutualiste du combattant".

Le Général Tonnaire annonçait alors les résultats du vote (après dépouillement par trois présidents volontaires). Ont été réélus : Colonel Baudin, Colonel Blaise, Michel Chanu, Ambassadeur Pierre Gorce, Général Ly Ba Hy, Médecin-Colonel Nguyễn. Ont été élus : Colonel Grousseau, André Schneider-Maunoury.

Le déjeuner-buffet informel qui clôturait cette réunion permettait à nouveau rencontres et échanges.

En 1999 la mémoire de l'Indochine a été célébrée au cours de cérémonies très importantes, dont deux à l'échelon gouvernemental et plusieurs à l'initiative de l'ANAI.

Parallèlement à cette activité patriotique, nos œuvres de soutien aux enfants vietnamiens, cambodgiens, laotiens se sont beaucoup développées.

Mais notre association se fatigue et son maintien en ordre de marche ne tient souvent qu'à la volonté de quelques-uns.

\*

\*\*

### MEMOIRE ET PATRIOTISME

Le pèlerinage au monument de Diên Biên Phu en mars 1999, dans le cadre d'un voyage de 250 anciens prisonniers du Viêt Minh, procédait d'une somme d'initiatives privées. Le Ministre des Anciens Combattants lui a conféré un caractère officiel en présidant la cérémonie devant le monument, le 17 mars, aux accents de la Marseillaise.

Une action adéquate de l'ANAI a permis d'obtenir que le Ministre fasse mémoire des Vietnamiens morts à nos côtés et que, d'autre part, l'Ambassade de France à Hanoi ouvre ses portes le 22 mars, pour la première fois, à une cinquantaine d'anciens soldats vietnamiens de l'armée française.

Le 21 mars, en outre, l'évêque auxiliaire de Hanoi a célébré la messe en français devant plus de quatre mille personnes dans l'église de Phu Oc, reconstruite grâce au mouvement lancé par le Colonel Trần dinh Vy et l'ANAI en 1994.

La seconde démarche gouvernementale de l'année s'est située le 19 décembre à Fréjus. Dans la crypte de la nécropole nationale le Ministre a dévoilé des plaques gravées présentant la liste des régiments et bataillons qui ont combattu en Indochine. Ce fut l'ultime inauguration dans cette cité des morts, ce fut le dernier geste du Ministre des Anciens Combattants avant la fusion de son ministère avec celui de la Défense. La liste avait été établie par l'ANAI.

La célébration du bicentenaire de Monseigneur Pigneau de Béhaine fut l'acte majeur de l'ANAI en 1999. Décidée au congrès des présidents de 1998, non sans hésitation devant l'ampleur de l'opération, elle fut mise en œuvre à Origny-en-Thiérache par le comité de Valenciennes secondé par celui de Cambrai, à Lorient par l'Association des Amis du Vieux Hué soutenue par notre section du Morbihan, à Agen par la section du Lot-et-Garonne qui rassembla tout le Sud-Ouest de Niort à Toulouse. Ces très belles cérémonies eurent un retentissement considérable.

D'autres sections, les Côtes-d'Armor, le Languedoc et les Pyrénées-Orientales notamment, rappelèrent l'événement lors de manifestations propres.

Parallèlement nos présidents de section ont poursuivi leur tâche de relations publiques et de rayonnement local par des conférences, des expositions, des constructions de monument, des baptêmes de rue. C'est une œuvre sans fin.

Comme à l'accoutumée les cérémonies du souvenir ont constitué la trame des activités de l'ANAI à travers la France, aux dates nationales : 2 novembre, 11 novembre, 8 mai, ainsi qu'à nos dates spécifiques : 9 mars (1945), 7 mai (1954). Elles sont dictées par le devoir de fidélité à l'égard de nos camarades disparus, mais nous les offrons à nos contemporains comme une méditation historique ; une cérémonie annoncée, préparée, expliquée pendant son déroulement, commentée par la suite, se charge d'une bonne valeur pédagogique.

### ENTRAIDE

L'entraide des anciens d'Indochine est la mission des sections ou des comités, structures de proximité. Elle s'exerce dans la discrétion, par des visites aux nombreux malades ou des correspondances de vacances avec ceux qui ne peuvent pas quitter leur domicile. Elle est limitée par la discrétion des malades eux-mêmes.

Elle se traduit souvent par une assistance administrative pour guider la rédaction et l'envoi de dossiers. Faute de crédits elle ne prend que très rarement la forme d'un secours financier. Mais l'ONAC, aux conseils desquels siègent de nombreux présidents, est accessible aux misères que nous lui signalons.

Notre section d'ANAI-Parrainage tend un lien entre plusieurs centaines de nos membres et les enfants vietnamiens, cambodgiens, laotiens des régions dans lesquelles ils ont résidé ou voyagé. Ainsi se concrétise notre affection pour l'Indochine de notre jeunesse. Les dons recueillis sont affectés soit au parrainage individuel soit au soutien de l'œuvre.

D'autres associations bénéficient de la générosité des membres de l'ANAI. Citons, par exemple, le Frangipanier, œuvre bretonne qui aide des écoles et des hôpitaux au Laos, les Frères des Ecoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la section des Pyrénées-Orientales, les Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la section du Rhône.

Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées-Orientales dans un village de Cơn Tho, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang et au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon.

Le parrainage d'adultes s'exprime aussi par des stages en France. Le Béarn et le Rhône ont reçu des Vietnamiens, l'Ille-et-Vilaine des Laotiens, le Languedoc des Cambodgiens. Les Yvelines parrainent l'Association Fraternité Chrétienne qui accueille des médecins pour leurs études. L'accompagnement de ces stagiaires, au moins dans leurs débuts, est un acte fondateur des futures relations franco-indochinoises.

Il faut signaler l'action conjointe des sections du Rhône et des Yvelines, à l'initiative du Médecin-Colonel Nguyễn, administrateur de l'ANAI, qui a permis à une petite vietnamienne de venir faire soigner à Lyon une maladie très grave.

En France d'ailleurs les problèmes des réfugiés d'Indochine ne sont pas totalement réglés. Nous sommes attentifs à l'évolution des anciens combattants vietnamiens que nous avons fait venir avec leur famille. Pour eux la naturalisation est un honneur légitime, mais c'est également le moyen de décrisper leur pension (qui augmente alors de 3,14 à 80 F le point). Le mauvais esprit des employés de préfecture a retardé de nombreux dossiers pendant deux, voire quatre ans. Certains demandeurs sont morts dans l'attente ; nous assumons la situation des veuves.

### FONCTIONNEMENT

L'année a été rude pour l'ANAI. Trois administrateurs chargés de mission sont décédés et n'ont pas été remplacés dans leur rôle, à l'égard des sections (Colonel Poupard), des anciens de 1939 - 1945 (Colonel Rottier) et des réfugiés (Colonel Barraud). Un président de section est mort (M. Jamot), amenant son prédécesseur à reprendre généreusement du service. Leur état de santé a conduit plusieurs présidents à souhaiter leur relève. Un seul a trouvé un remplaçant, les autres continuent à assumer courageusement leurs fonctions. Deux successions n'ont pas été réglées.

Un passage de consignes est en cours. M. Aubry, trésorier

général de l'ANAI, transmet ses responsabilités à M. Schneider-Maunoury.

Nos effectifs sont en baisse, par suite des disparitions brutales ou des longues maladies qui donnent à certains le temps de nous dire adieu. Le recrutement d'amis plus jeunes n'a pas amené les résultats que nous attendions de la réforme des statuts en 1993, car la génération visée est très occupée par son activité professionnelle.

Une nouvelle organisation ne pourrait constituer une source de jeunesse. Conservons deux principes éprouvés : les réunions de voisins géographiques sont porteuses de satisfactions, des rassemblements importants autour d'un grand projet sont souvent réussis.

\*  
\*\*

L'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes. La tâche était sans doute plus ardue qu'il ne nous semblait quand nous étions jeunes. Mais nous n'allons pas y renoncer maintenant que nous en voyons mieux les difficultés.

## BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 1999

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

## PALMARES DES SECTIONS EN 1999

### GRANDES EXPOSITIONS AUTONOMES

|             |  |         |
|-------------|--|---------|
| 6 mars      | La-Mothe-Saint-Héray (Deux Sèvres) (1) | 9 jours |
| 7 mars      | Beauvois-en-Cambrésis (Nord) (3)       | 4 jours |
| 1 juin      | Angoulême (Charente) (2)               | 4 jours |
| 22 juin     | Lons-le-Saunier (Jura) (2)             | 9 jours |
| 4 septembre | Agen (Lot et Garonne) (1)              | 9 jours |
| 2 octobre   | Pau (Pyrénées Atlantiques) (1)         | 9 jours |
| 10 octobre  | Origny-en-Thiérache (Aisne) (3)        | 4 jours |
| 6 novembre  | Bandol (Var) (1)                       | 9 jours |

(1) Exposition de la section des Deux-Sèvres (2) Exposition de la section de l'Oise  
(3) Exposition du comité du Cambrésis

### PARTICIPATION A DES EXPOSITIONS

Luçon (Vendée) (8 mars), Baume-les-Dames (Doubs) (27 mars), Besancon (Doubs) (avril), Marseille (Bouches-du-Rhône) (3 - 14 mai), Saint-Pierre-du-Mont (Landes) (4 septembre), Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) (9 septembre), Montpellier (Hérault) (11 septembre), Vincennes (Val-de-Marne) (11 septembre), Valenciennes (Nord) (25 - 26 septembre), Wasquehal (Nord) (27 octobre - 7 novembre), Royan (Charente-Maritime) (7 - 8 novembre).

### CYCLES DE CONFERENCES

Ille-et-Vilaine, Languedoc.

### CONFERENCES

Allier, Aube, Bouches-du-Rhône (3), Charente (2), Charente-Maritime, Dordogne (3), Drôme-Ardèche, Franche-Comté (3), Loire-Atlantique (3), Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Paris-Hauts-de-Seine, Puy-de-Dôme, Rhône, Yonne, Yvelines.

### CAUSERIES SCOLAIRES

Gironde, Languedoc.

### PROJECTIONS DE FILMS OU DE PHOTOS

Aube, Charente-Maritime (2), Ille-et-Vilaine, Landes, Loire, Loire-Atlantique.

### SOUTIEN SCOLAIRE FRANCO-VIETNAMIEN OU FRANCO-LAOTIEN

Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Rhône.

### CEREMONIES SPECIALES

Allier, Aube, Bouches-du-Rhône (2), Cambrésis, Côtes-d'Armor (2), Dordogne, Gers (2), Hainaut, Ille-et-Vilaine (2), Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Morbihan (2), Pyrénées-Orientales, Trégor.

### PELERINAGES

Au Mont Valérien : Paris-Hauts-de-Seine (21 novembre), à Notre-Dame-de-Lorette : Nord (6 juin), à Verdun : Moselle (30 juillet), à Fréjus : Charente-Maritime (8 - 12 juin), Bouches-du-Rhône (31 août et 19 décembre), aux monuments du Souvenir Indochinois : Val-de-Marne, Yvelines (2 novembre).

### INSCRIPTION SUR UN MONUMENT AUX MORTS

Bouches-du-Rhône, Dordogne, Essonne, Franche-Comté, Loire, Loire-Atlantique, Pyrénées-Orientales, Vaucluse.

### INAUGURATION DE MONUMENT OU DE RUE À LA MÉMOIRE DE COMBATTANTS D'INDOCHINE

Allier, Aube, Béarn, Bouches-du-Rhône, Drôme-Ardèche, Languedoc, Nord (2), Paris-Hauts-de-Seine.

## COMPTES DE FONCTIONNEMENT 1999

Les tableaux suivants sont extraits des rapports de l'expert comptable, commissaire aux comptes, en date du 30 mars 2000.

### COMPTES DU SIEGE DE L'ANAI

|   |                  |
|---|------------------|
| Cotisations                             | 543 755          |
| Dons                                    | 240 396          |
| Subventions                             | 64 500           |
| Ventes de livres et articles            | 46 288           |
| Publicité                               | 11 698           |
| Droit d'adhésion                        | 4 730            |
| Remboursements divers                   | 65 033           |
| Ristournes aux sections départementales | -24 162          |
| <b>Ressources nettes</b> .....          | <b>952 238</b>   |
| Salaires                                | 210 740          |
| Charges sociales                        | 122 340          |
| Primes de transport                     | 4 915            |
| Bulletin trimestriel de l'ANAI          | 265 715          |
| Animation du mouvement                  | 125 575          |
| Dons et secours                         | 75 896           |
| Affranchissement et frais postaux       | 45 270           |
| Frais de téléphone et fax               | 19 203           |
| Achat de livres et d'articles           | 46 866           |
| Frais de reprographie                   | 41 866           |
| Achats de fournitures diverses          | 32 465           |
| Loyers                                  | 23 500           |
| Informatique                            | 11 437           |
| Assurances                              | 10 019           |
| Impôts et taxes                         | 2 276            |
| Honoraires                              | 12 427           |
| Frais bancaires                         | 3 099            |
| Divers et imprévus                      | 2 239            |
| <b>Dépenses et Emplois</b> .....        | <b>1 055 848</b> |
| <b>Insuffisance</b> .....               | <b>-103 610</b>  |

### COMPTES DE LA SECTION DE PARRAINAGE

|                                      |                  |
|--------------------------------------|------------------|
| Parrainages                          | 782 560          |
| Dons                                 | 343 153          |
| Dons pour les inondations du Vietnam | 73 963           |
| Subvention Région                    | 25 000           |
| Produits financiers                  | 1 006            |
| <b>Ressources nettes</b> .....       | <b>1 225 683</b> |
| Parrainages et actions               | 1 202 720        |
| Frais de gestion                     | 18 535           |
| <b>Dépenses et Emplois</b> .....     | <b>1 221 255</b> |
| <b>Excédent</b> .....                | <b>4 428</b>     |

## NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1<sup>er</sup> janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 2000 est de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

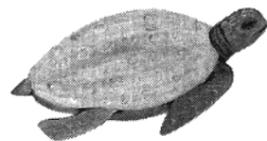
L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

André Schneider-Maunoury

## DONS AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % dans la limite de 6 % du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75 % s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)



# La Tortue d'or

Conte bilingue français-laotien

Texte : Sithamma - Illustrations : Bernardette Coléno - L'Harmattan

Un vieux couple vivait sans enfants. L'homme faisait son rai\* et son jardin où poussaient riz, melons, maïs et légumes. La femme tissait, préparait le repas et pêchait de temps en temps.



Un jour, à la pêche, elle trouva dans son filet une petite tortue. Elle la rejeta à l'eau. Mais, peu après, elle pêcha de nouveau la même petite tortue. Enervée, la vieille paysanne la rejeta encore dans l'eau. Quand, pour la troisième fois, la petite tortue se trouva dans le filet, quelle ne fut pas la surprise de la dame en l'entendant crier :

- Gardez-moi, je vous prie, je saurai me montrer reconnaissante.

Il faut dire que c'était une mignonne et bien jolie tortue d'or.

- Bien, dit la vieille paysanne, je te garde. Tu feras partie de la famille. Tu apporteras un peu de joie dans notre foyer sans enfant.

Le vieux paysan se réjouit de l'événement, et tous les deux choyèrent leur tortue d'or comme un enfant. En retour celle-ci leur exprima son affection et sa reconnaissance par de bons conseils, car non seulement elle pouvait parler, mais elle pouvait aussi prédire l'avenir.

Ainsi, un jour, elle annonça au vieil homme :

- Père, dans sept jours, une terrible inondation dévastera le pays. Les arbres et les maisons vont disparaître sous les eaux. Il faut construire tout de suite un radeau et prévoir des provisions.



En moins de sept jours, l'esquif fut prêt. Alors se mit à tomber une lourde pluie. Au septième jour, le fleuve déborda et tout fut submergé. Arbres, animaux et être humains furent engloutis. Il ne resta plus que le radeau où s'étaient réfugiés le vieux couple et leur petite tortue d'or.

La tortue déclara à ses parents adoptifs :

- Père et mère, je vais plonger pour surveiller la corde qui relie notre radeau au grand arbre sous les eaux. Si vous avez besoin de moi, frappez la corde et je remonterai.

Sur le radeau, les deux vieux se relayaient pour surveiller les flots.

Un matin, le vieil homme vit un tigre qui nageait dans sa direction : - Sauvez-moi, supplia l'animal, laissez-moi monter en attendant la fin du déluge. Je vous en serai reconnaissant.

Terrifié, le paysan tira sur la corde et la tortue fit aussitôt surface :

- Un tigre, dit l'homme, demande refuge. Pouvons-nous le laisser monter à bord de notre radeau ?

La tortue les rassura, disant que le tigre ne leur ferait aucun mal et que l'on pouvait lui faire une place. Sur ce, elle replongea.

Le lendemain, un énorme serpent approcha et dit à la vieille femme :

- Grand-mère ! Au secours ! Laissez-moi une place en attendant la fin du déluge. Je vous en serai reconnaissant.

Ils firent appel à la tortue qui déclara que l'on pouvait garder aussi le serpent.

Le soir, ce fut un homme qui s'agrippa au radeau et implora :

- Ayez pitié de moi, je suis épuisé. Gardez-moi jusqu'à la fin du déluge. Je vous en serai reconnaissant !

Ils firent appel à la tortue qui déclara :

- C'est un être humain ! Nous ne pouvons pas le laisser se noyer.

Et elle prédit : Dans sept jours, les eaux baisseront et nous reverrons la terre.

Et sa prédiction se réalisa. Le tigre, le serpent et l'homme firent leurs adieux et promirent qu'ils se reverraient.

Le pays recommença à vivre. Un jour, la fille du roi se rendit chez la reine d'un pays voisin. Comme la route était longue, elle fit halte avec sa suite pour passer la nuit en



forêt. Le tigre, qui épiait dans l'ombre dense des feuillages, s'introduisit dans le campement et s'empara du coffre à bijoux de la princesse qu'il alla cacher dans sa tanière.

Le temps passa. Le tigre sortit le coffre de sa cachette et alla l'offrir au couple de vieux.

- Acceptez ceci en reconnaissance du bienfait que vous m'avez rendu.

Les deux vieux, ignorant d'où provenait ce magnifique cadeau, s'estimèrent très honorés et placèrent le coffre bien en vue au milieu de leur maison.

Peu de temps après, l'homme à qui ils avaient sauvé la vie vint leur rendre visite. Voyant le coffre, il comprit que c'était celui de la princesse. C'était un homme. Il était cupide et égoïste. Il courut dénoncer ses bienfaiteurs pour s'attirer les bonnes grâces du roi. Et le paysan et sa femme furent jetés en prison.

Or, par chance, le serpent vint à rencontrer la petite tortue d'or qui lui raconta les malheurs de ses maîtres. Sans perdre de temps, le reptile se glissa dans le palais, se coula dans la chambre de la princesse endormie et lui injecta dans les yeux son venin qui la rendit aveugle.

Durant des jours et des nuits, la princesse hurla en se torturant de douleur. Le roi fit venir tous les guérisseurs du pays mais aucun remède ne pouvait soulager sa fille de son terrible mal.

Le roi était au désespoir. Il proclama :

- Je donnerai la moitié de mon royaume à celui qui réussira à sauver ma fille.

Pendant ce temps, le serpent avait réussi à retrouver les deux prisonniers dans leur prison. Et leur ayant raconté son forfait, il leur remit une racine capable de guérir le mal de la princesse :

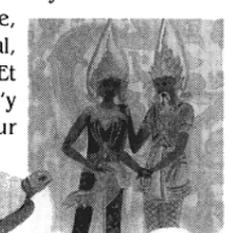
- Ainsi le roi vous récompensera de la générosité dont vous avez fait preuve envers moi, conclut-il.

Au palais, défilaient nobles et paysans, vieux et jeunes, pauvres et riches. Toute la population du pays s'était présentée, personne n'avait le remède capable de sauver la pauvre princesse. Il ne restait plus que les deux pauvres vieux enfermés dans la prison royale. Le roi, désespéré, ordonna, qu'on les amène au chevet de la princesse.

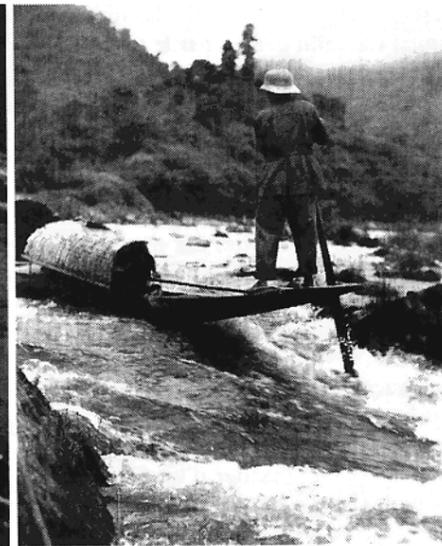


Tout de suite, le vieux paysan et sa femme se mirent à préparer une décoction avec la racine miraculeuse. Et quelques gouttes déposées sous les paupières de la princesse lui rendirent aussitôt la vue. Le roi, retrouvant la quiétude, fit régner pour longtemps la paix et le bonheur dans son royaume.

Quant au vieux paysan et à sa femme, en recevant la moitié du domaine royal, ils devinrent à leur tour Roi et Reine. Et la tortue d'or, direz-vous ? Eh bien, il n'y eut dans tous les royaumes alentour meilleur ministre ni meilleur conseiller.



\* Culture sur brûlis



Dès lors que les pays riverains du Mékong inférieur - Thaïlande, Cambodge, Laos, Vietnam - décidaient de s'associer pour aménager le Mékong et pour obtenir de ses eaux le meilleur usage possible, il convenait qu'un accord négocié fixât les règles de répartition entre les partenaires des droits de chacun vis à vis du trésor commun constitué par le fleuve.

Cette coopération des quatre prit forme avec la création en 1957, sous l'égide de l'O.N.U., d'un Comité du Mékong.

L'un des objectifs à long terme, particulièrement ambitieux, consistait en la construction sur le cours principal de grands barrages qui devaient permettre, en plus de la production d'hydroélectricité, la régulation des eaux du fleuve : grâce à l'accumulation en saison des pluies des excédents d'eau dans les immenses réservoirs des ouvrages, les inondations devaient être maîtrisées ; l'ouverture des vannes, essentiellement

en saison sèche, devait permettre une deuxième récolte de riz.

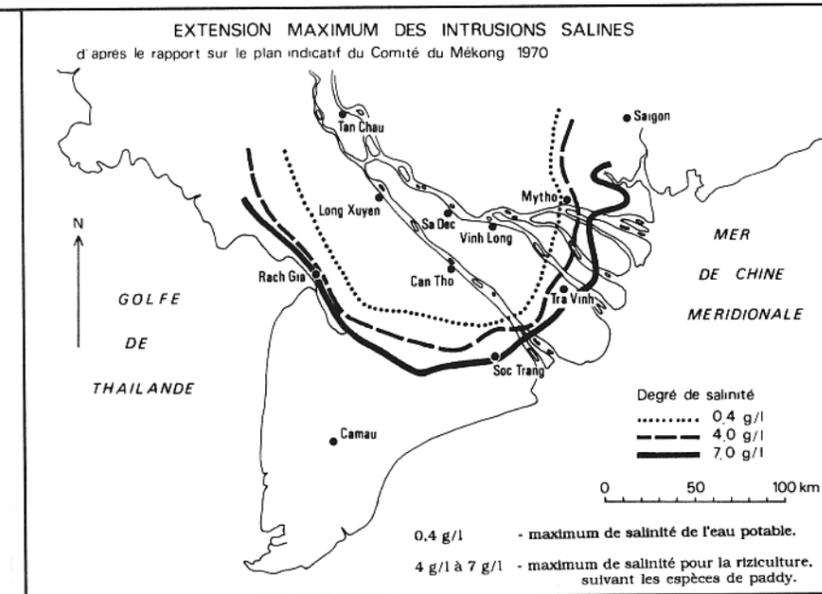
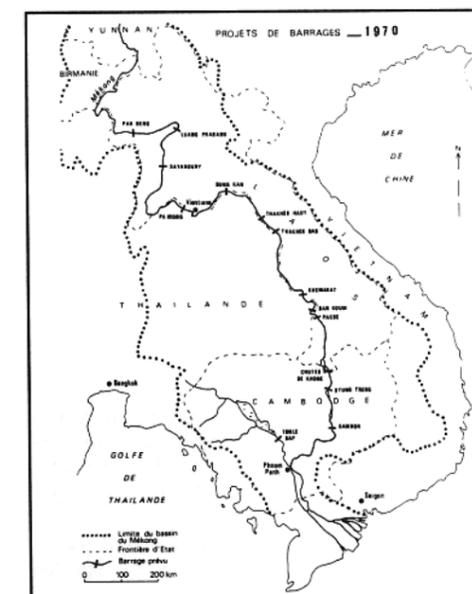
Les réalisations du Comité du Mékong - 1957/1977 - et du Comité intérimaire à trois (le Cambodge exclu) - 1978/1995 - se sont en réalité limitées à la construction de petits barrages sur quelques affluents ; pour ce qui est du cours principal, les études se sont succédées, absorbant une part essentielle de l'assistance technique et financière de la Communauté Internationale, mais aucun début de construction de grand barrage n'a jusqu'à présent été entrepris.

## LA CHARTE DU MEKONG DE 1975

L'une de ces études eut pour objet ce qu'il est convenu d'appeler "La Charte du Mékong" et qui porte le titre officiel de "Déclaration Conjointe concernant les principes d'utilisation des eaux du bassin du Mékong." La durée des travaux préparatoires à l'établissement du

texte - plus de dix ans, 1965/1975 -, tout autant que le caractère décevant et ambigu de ces principes, sont révélateurs des difficultés rencontrées par le Comité, pour amener les quatre à un consensus. Il s'agissait en effet, de concilier des intérêts rivaux, d'assurer la coopération de pays que tout oppose : la mémoire de conflits séculaires, des différences de niveau de vie, de civilisations, de religions et bientôt - 1975 - de régimes politiques.

Les études en vue de la Déclaration Conjointe sont d'abord confiées, pendant 3 ans - 1965/1967 - à un éminent juriste italien, spécialiste des fleuves internationaux, assisté de juristes de l'O.N.U., qui tentent d'harmoniser les droits des eaux de chacun des pays riverains ; puis cinq groupes d'études vont élaborer leur avant-projet 1967/1971 - qui est soumis aux juristes de chaque pays ; le Comité ne peut, en 1972, qu'établir la liste des divergences ; un groupe d'experts juridiques des quatre



reprend le texte en 1974 ; le nouveau projet est enfin adopté par le Comité et les pays partenaires le 31 janvier 1975.

La Déclaration Conjointe élaborée et adoptée dans ces conditions ne peut être qu'un agglomérat de compromis, qui ne constitue pas un véritable règlement de partage des eaux du Mékong.

Il suffira d'évoquer les principales résolutions du texte pour se rendre compte qu'il ne mérite pas l'appellation de "Charte du Mékong" :

- Les articles 10 et 20 stipulent "qu'aucun des quatre riverains ne peut unilatéralement s'approprier une tranche importante des eaux du cours principal "ou" décider d'un détournement des eaux à l'extérieur du bassin (1) sans l'accord préalable des autres Etats".

Ces grands principes n'apportent aucune précision sur ce qui pourrait être considéré comme le droit d'un pays sur les eaux du fleuve.

- C'est un article 11 qui est censé apporter des éclaircissements sur ce point capital : "La juridiction souveraine de tout Etat riverain sur les eaux du cours principal est sujette au droit égal des autres Etats d'utiliser ces eaux. Cette égalité de droit ne signifie pas un partage égal de ces eaux entre Etats riverains, mais le droit égal de chacun d'eux d'utiliser ces eaux sur la base de ses besoins économiques et sociaux, conformément aux droits des autres Etats riverains".

- L'imprécision de cette notion de "droit aux eaux du fleuve" n'a d'égale que celle de l'article 5 relative au partage des avantages attendus de la construction d'un barrage : "chacun des Etats du bassin a droit sur son territoire à une part raisonnable et équitable des avantages qui découlent de la dite mise en valeur".

On peut remarquer que ces termes de "raisonnable et équitable" apparaissent à treize reprises dans le texte de la Déclaration Conjointe et caractérisent bien l'insuffisance des règles de partage des eaux.

En réalité cette insuffisance n'eut pas de conséquence directe puisque, en l'absence de grands barrages, le texte qui était censé régler les droits et les obligations des riverains n'eut pas à subir l'épreuve de la moindre application.

## L'ACCORD DE COOPERATION DE 1995

Mais la nécessité d'établir enfin un règlement précis et contraignant prit corps au début des années 1990, au moment où la demande de réadmission du Cambodge au sein du Comité laissait prévoir une restructuration des organismes et des conditions de coopération

entre les riverains. Cette nécessité s'imposait d'autant plus qu'un grave différend était apparu entre Thaïlande et Vietnam et s'exacerbait au point de mettre en péril l'existence même de toute structure commune.

En effet les dirigeants de Bangkok, soucieux d'accroître la production et l'exportation de riz, projetaient de pratiquer des prélèvements massifs sur le cours principal. Le Vietnam ne pouvait accepter ces plans thaïlandais, susceptibles d'interdire toute riziculture de saison sèche dans le delta et d'y accentuer la salinisation (2) destructrice des sols.

C'est la pression de l'O.N.U. et des pays donateurs qui imposera aux quatre l'accord de Chiang Rai, le 5 avril 1995 ; une Commission du Mékong se substitue au Comité, l'O.N.U. prend du recul, laissant en matière de coopération une totale autonomie aux quatre dans la nouvelle structure. Le texte créateur définit dans un article V de nouvelles règles de partage des eaux, qui annulent et remplacent celles de la Déclaration Conjointe.

Trois dispositions essentielles illustrent l'intention des quatre de mettre au point un ensemble plus concret et plus réaliste :

- D'une manière générale "les parties coopèrent en vue de maintenir les débits du cours principal en cas de dérivation (risque de réduction du débit), de déstockage (risque d'augmentation du débit) ou autres mesures de caractère permanent, et cela sauf situation de sécheresse et/ou d'inondation de gravité record".

- Pour ce qui est des affluents du Mékong, "les utilisations des eaux à l'intérieur du bassin et les dérivations entre bassins sont soumises à notification à la Commission". Les prélèvements d'eau peuvent donc être librement pratiqués.

- Les règles sont évidemment beaucoup plus strictes en ce qui concerne le cours principal, pour lesquelles on distingue saison des pluies et saison sèche :

En saison des pluies, "l'utilisation à l'intérieur du bassin est soumise à notification à la Commission". Elle est donc libre, mais "la dérivation entre bassins est soumise à l'accord préalable de la Commission".

En saison sèche, tout prélèvement est soumis à l'accord préalable de la Commission, qu'il s'agisse d'une utilisation à l'intérieur ou d'une dérivation entre bassins.

En résumé, les projets de Bangkok de transférer de l'eau du cours principal du Mékong dans le bassin de la Chao Phraya ne pourront être mis à exécution sans l'accord de la Commission et donc

du Vietnam, aussi bien en saison sèche qu'en saison des pluies. Les nouvelles règles sont donc plus précises et moins ambiguës que celles de 1975. Elles ne sont cependant pas suffisantes pour régler les problèmes susceptibles d'apparaître entre Thaïlande et Vietnam, et qui ne pourront être éventuellement résolus qu'au cas par cas.

Ainsi par deux fois en vingt ans, les pays riverains du Mékong inférieur ont été amenés à établir des règles de partage des eaux du cours principal du fleuve, dans la perspective de la construction de grands barrages.

Une question se pose aujourd'hui : Quelle probabilité peut-il y avoir de voir s'appliquer le règlement de 1995, après l'inexistence pratique de celui de 1975 ?

Pour les observateurs les plus avertis les nouvelles règles n'auront sans doute pas plus d'avenir que n'en ont eu les anciennes. Leur pessimisme se fonde d'abord sur l'influence grandissante des milieux écologistes, opposés par principe à ce qu'ils considèrent comme une atteinte à l'environnement, mais il s'explique aussi et peut être davantage par l'irruption dans l'économie du bassin, depuis le début des années 1990, de puissants investisseurs privés, qui traitent non plus avec la Commission, mais unilatéralement avec tel ou tel Etat riverain. C'est "l'économie sociale de marché" qui permet à ces établissements bancaires de suppléer à l'insuffisance des dons et des prêts consentis auparavant par les gouvernements de la communauté internationale.

La situation ainsi créée est lourde de dangers pour les pays du Mékong inférieur : l'esprit de coopération, "l'esprit du Mékong" (3) des années 1960/1970 est menacé par la politique du "chacun pour soi". La perspective s'éloigne de voir construire les grands barrages du cours principal, dont les quatre ont voulu réglementer l'utilisation.

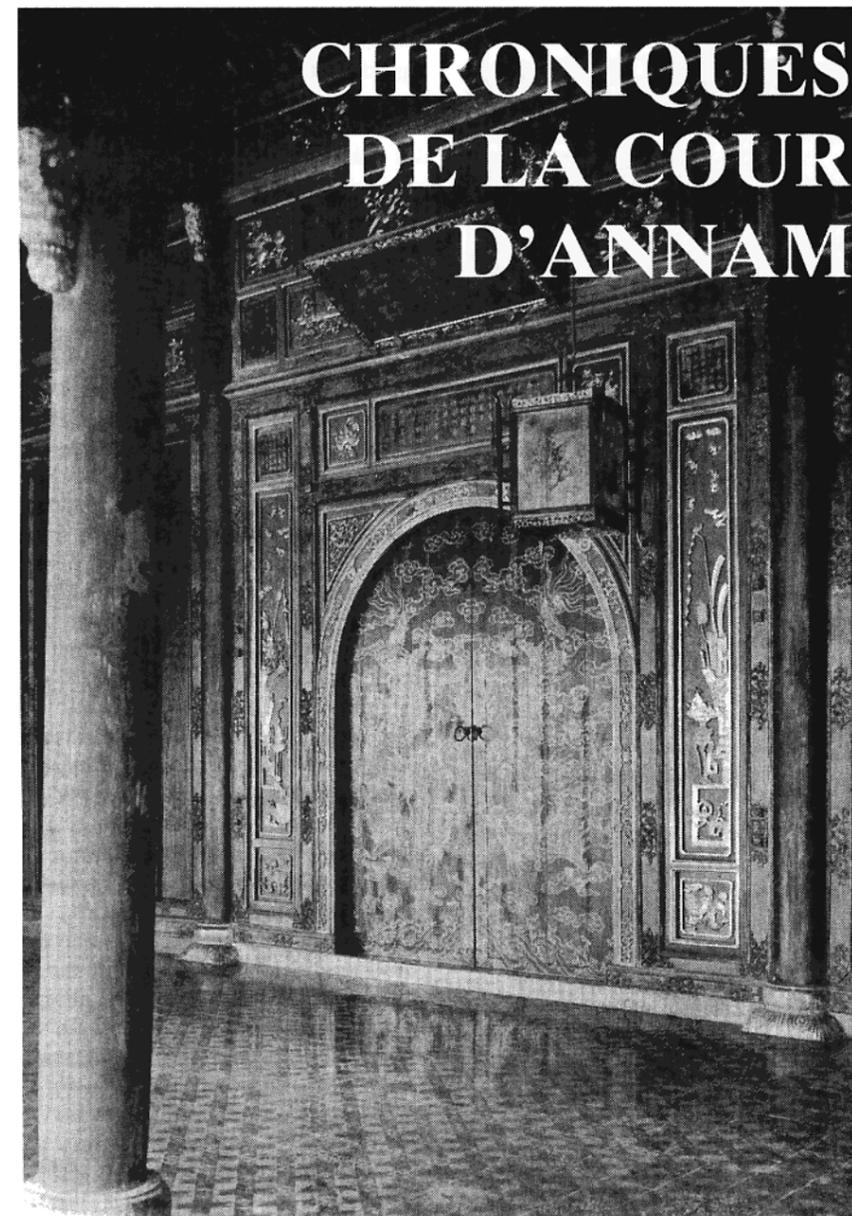
En définitive, si la commission échoue, l'aménagement du Mékong restera un rêve inachevé. Ce sera la fin d'une grande ambition.

Commissaire Général Luc Lacroze

(1) Par exemple du bassin du Mékong dans celui de la Menam Chao Phraya, la rivière de Bangkok.

(2) L'eau de mer, poussée par la marée dans les fleuves côtiers, imprègne les sols particulièrement en saison sèche, le faible débit des cours d'eau étant insuffisant pour s'opposer à la remontée vers l'amont.

(3) Terme employé couramment par le Secrétariat du Comité du Mékong, dans les années 1960/1970.



La Grande Porte dorée, dite Dai-Cung, que seul peut franchir l'Empereur.

**Le roi mène une vie parfaitement monotone. Ses occupations sont multiples. Mais l'emploi de son temps déterminé avec une rigueur mathématique, la même heure ramenant chaque jour les mêmes visages et les mêmes grimoires, ne laisse aucune place à l'imprévu.**

Le petit lever a lieu dès l'aube, sur le coup de cinq heures, à la fin de la dernière veille. A ce propos, il n'est pas inutile d'expliquer que la nuit officielle est ici de dix heures : l'usage veut qu'on la divise, pour les gardes, en cinq factions ou veilles, de sept heures du soir à cinq heures du matin. La première se nomme khan-môt, la dernière khan-nam. Laissons de côté les autres khan ; leurs terminaisons importent peu. Le roi est donc sur

le pied lorsque finit khan-nam. Ses dames d'atour l'habillent. Il prend une légère collation et passe dans son cabinet de travail, où ses professeurs attendent. Dans cette première séance, qui se prolonge jusqu'à sept heures, on compulse les livres des hautes études, les auteurs classiques, Men-tse, Lao-tse et Dja-nin, et l'on fait un peu de versification. Puis le prince rentre dans ses appartements. Trente minutes d'entracte. De sept

heures et demie à neuf, les maîtres lui commentent les Livres des lois et rites. De neuf à dix, c'est le déjeuner, à l'annamite. Cependant, sur le menu figure toujours un plat français ou soi-disant tel. Mais, à la cour comme à la ville, la base de l'alimentation est le riz. Seulement, le roi ne consomme qu'un riz spécial, nommé luangu, un riz trié grain à grain. Il ne doit se servir, en guise de fourchette, que de bâtonnets. Encore faut-il que ces bâtonnets aient été fabriqués avec un bambou d'une espèce particulière, coupé à l'époque du Ngu Xuân (fête du printemps).

Après le déjeuner, le roi se retire chez lui pendant une heure, dans ce qu'on appelle le noi-kong; ce n'est autre chose que l'appartement privé. La traduction littérale est "l'endroit des poules". Pourquoi ce surnom bizarre ? Le voisinage du sérail, apparemment ! S'il en était ainsi, je préférerais "cocottes".

D'après les rites, le prince devrait sortir du - comment dirai-je ? eh bien, soit : du "poulailler", puisque poules il y a, à midi, pour retourner à ses études. Mais ici les rites reçoivent un accroc : il est rare que les professeurs le voient réparaître avant deux heures. De deux à trois, leçon de caractères chinois ; de trois à cinq, encore les lois et les rites, remplacés, tous les deux jours, par une leçon de français. Entre cinq et six, un peu de sport ; un temps de galop dans le manège ou dans les jardins. Ensuite le dîner ; puis, sur les huit heures, on se couche en se disant qu'on n'a point perdu sa journée.

Trois fois la semaine le programme est corsé par un conseil des ministres et, tous les cinq jours, par la visite aux reines mères.

Elles sont trois : 1<sup>re</sup> la mère de Tù-Duc, quatre-vingt-sept ans, aveugle ; 2<sup>e</sup> la veuve de Tù-Duc, soixante-dix ans ; 3<sup>e</sup> la mère du roi actuel, quarante ans. Les rares personnes qui l'ont entrevue dans ses promenades, lorsque le vent écartait les rideaux de son palanquin doré, la disent charmante. Elle est la veuve du roi Dzuc-Duc, qui nous était dévoué et qui avait sollicité directement l'appui des autorités françaises pour triompher des factions. Cette démarche lui fut fatale. La cour le fit assassiner (21 juillet 1883). Il avait régné quatre jours. Les instigateurs du meurtre furent les régents Nguyen Van Tuong



La vie intime au Palais Impérial. L'Empereur avec ses secrétaires, des domestiques, et des eunuques.

et Nguyen Van Tuyêt, les mêmes qui fomentèrent l'échauffourée de juillet 1885. Le premier, déporté à Tahiti, y est mort ; le second, qui a pris la fuite en même temps que l'ex-roi Ham-Nghi, est parvenu, dit-on, à passer en Chine, où il fut retenu prisonnier ; d'autres assurent qu'il a péri dans la brousse. Ces individus ne s'en tinrent pas, du reste, à ce premier meurtre : ils tuèrent également, de leurs propres mains, le successeur de Dzuc-Duc, le malheureux Hiep-Hoa qu'ils avaient eux-mêmes placé sur le trône. Ils daignèrent pourtant lui donner le choix entre plusieurs genres de mort et, un beau soir, lui présentèrent une tasse de thé, un poignard, un lacet de soie. Refus énergique du roi, qui menace d'en appeler aux Français, cherche à fuir, crie à l'aide. Les assassins le saisissent, le couchent sur une table et lui ingurgitent de vive force le breuvage empoisonné. Son règne avait duré cinq mois (30 novembre 1883).

Les trois reines mères vivent très retirées et vénérées, passées à l'état d'idoles et de fétiches. Le roi lui-même ne paraît devant elles que pieds nus et ne leur parle qu'à genoux. Il leur doit les lays tous les cinq jours. Le cérémonial est étrange. Les reines sont cachées derrière un grand store de soie, l'octogénaire assise entre ses compagnes, sur un siège plus élevé, leurs femmes debout derrière elles. En entrant dans la salle, le jeune roi s'agenouille et prononce d'une voix très basse ce seul mot : "con" (ce qui veut dire "l'enfant"). Alors, sur l'ordre de la

vieille reine, le store est levé. Immédiatement, le roi se prosterne, front contre terre, et réitère neuf fois la même salutation. Presque aussitôt, le store retombe. C'est à peine si "l'enfant" a eu le temps de regarder ses "mères". Les lays terminés, il se retire à reculons jusqu'au fond de la pièce, se dissimule dans l'ombre d'un pilier et, toujours à genoux, attend les ordres ou les remontrances. S'agit-il d'une réprimande, elle lui est communiquée par une des femmes de service, qui lui présente en même temps, sur un plateau, le symbole du châtiement, une baguette en rotin. On raconte qu'une fois - une seule fois - l'enfant s'oublia, saisit le bâton et, furieux, le jeta au loin en s'écriant : "On ne frappe pas un roi d'Annam !".

Avec tout cela, le roi s'ennuie. Au milieu de ses femmes, de ses professeurs et de ses mères-grand, ce monarque de seize ans trouve les heures longues, soupire après le plein air et la liberté. Il sort trois ou quatre fois dans l'année, pas davantage, notamment à l'occasion de la fête du Printemps, de la fête des Moissons et de la visite obligatoire aux tombeaux des rois. Et chacune de ces sorties lui est une joie longtemps attendue. Il compte les jours ni plus ni moins qu'un écolier aux approches des vacances. Sa patience en ces derniers temps a été plus que jamais mise à l'épreuve. La promenade du Printemps devait avoir lieu il y a six semaines. Un concours de circonstances fâcheuses, mauvais temps, maladies de reines mères, indisposi-

tions de régents, je ne sais quelles autres causes encore, l'ont retardée.

Nous l'avons faite il y a huit jours, par un après-midi rayonnant. Dès la veille, le long des avenues que le cortège devait suivre, des étendards, des banderoles de toutes nuances flottaient au vent, les gens de la ville et des villages voisins élevaient de petits autels chargés de fleurs et de fruits, disposaient au-dessus les parasols dorés, alignaient les brûle-parfums et les lanternes peintes.

La fête a commencé par une visite à la résidence supérieure. Le roi, escorté de ses gardes vêtus de rouge et coiffés de chapeaux laqués en forme d'éteignoir, s'est acheminé vers le fleuve, où l'attendait sa jonque de parade. Les uniformes laissaient un peu à désirer, les hommes allaient pieds nus, alignés tant bien que mal, ceux-ci brandissant des lances, ceux-là des mousquetons rouillés. Malgré tout, l'ensemble avait grand air. Le soleil redonnait de l'éclat aux friperies, faisait reluire les cuivres ; l'on oubliait la soldatesque en guenilles pour regarder défiler les mandarins en superbes tuniques de soie flanqués de leurs porte-parasol, de leurs porte-pipes et de leurs porte-chiques.

Une longue embarcation manœuvrée par une quarantaine de rameurs prit à la remorque la jonque royale où se tenait, à la proue, une sorte de grand amiral lançant ses commandements à l'aide d'un porte-voix, allant, venant, gesticulant, très ému de sa responsabilité, comme s'il s'agissait de diriger une périlleuse croisière. Par surcroît de précaution, un serviteur dévoué et, qui plus est, nageur habile, tirait sa coupe à côté de la jonque, afin de repêcher Sa Majesté, en cas de naufrage.

La traversée a bien duré dix minutes. Du débarcadère à la résidence, l'infanterie de marine faisait la haie. La distance est de cent mètres au plus : Than-Thai l'a franchie dans sa chaise à porteurs, où il se tenait dans une attitude hiératique, les yeux fixes, les mains jointes, pareil à un bouddha. Parvenu au perron, il a lentement, gravement, gravi les degrés, puis a traversé le grand vestibule et le premier salon d'un pas saccadé, en balançant les bras, ce qui n'est pas fort gracieux, mais est considéré ici comme une démarche noble.

Un collation était préparée. A la table du roi avaient seulement pris place le résident supérieur, le commandant des troupes et le plus haut personnage de la cour après le roi, le

prince Touli, fils de Minh-Mang. Son âge avancé - il a plus de quatre-vingts ans - ne l'a pas empêché d'exécuter les lays à l'arrivée de son souverain. Pour rien au monde le vieillard n'eût voulu qu'on le dispensât de ces marques de respect. N'est-ce point à ceux qui vont bientôt rejoindre les ancêtres qu'il appartient de donner l'exemple aux jeunes générations, en accomplissant rigoureusement les prescriptions rituelles ? C'était cependant un spectacle étrange que celui de ce patriarche prosterné devant un petit bonhomme de roi qui acceptait l'hommage sans broncher, la mine hautaine, impassible dans sa longue robe de drap constellée de pierreries, brillante comme une chasse.

Pourtant, une fois à table, et le champagne aidant, S.M. Than-Thai s'est montré à son naturel. L'idole a fait place à un joli garçon de mine étourdie, dont le regard un peu vague sautait d'un objet à l'autre avec des curiosités et des inquiétudes de moineau franc. Il s'arrêtait plus volontiers à considérer par la baie grande ouverte l'assistance réunie dans la pièce voisine, autour d'un buffet bien servi : les officiers et les fonctionnaires civils, une trentaine de personnes, toute la colonie moins l'élément féminin. Les dames ne sont point admises à ces réunions. Il m'a paru que Than-Thai en était au regret, qu'il eût donné quelque chose pour surprendre au milieu de ces uniformes et de ces habits noirs un gracieux visage, un frou-frou d'étoffes claires. Par moments sa physionomie, devenue soudain songeuse, un pli dédaigneux des lèvres, semblaient révéler le fond de sa pensée : "Cela manque de femmes !".

La conversation a été ce qu'elle pouvait être, contenue dans les limites des banalités officielles. Le roi, d'ailleurs, parlait peu ; des compliments à l'adresse de l'ancien gouverneur général, un souhait de bienvenue pour le nouveau, quelques questions enfantines sur un détail d'ameublement, sur un tableau, sur une tenture, et ce fut tout. Il était manifeste pourtant qu'il s'amusait et faisait en sorte de prolonger la visite. Ses frères, deux bambins de huit à dix ans, se divertissaient fort, eux aussi. Tout de vert habillés, ils se tenaient debout derrière son fauteuil, croquant des gâteaux et des dragées et jacassant entre eux comme de petites perruches.

Au bout d'une heure, le roi se retirait, retraversait la rivière et procé-



L'Empereur traverse en calèche le pont des Eaux d'Or.

rait à son tour de ville. Jusqu'à la chute du jour, le long cortège se déroula sur les deux rives du canal de Dong-Bâ. Les habitants restaient cachés dans leurs maisons, par respect : se poster sur le passage du roi et le dévisager équivaut à une insulte. Seuls, devant les petits autels où l'encens fumait dans les cassolettes, quelques vieillards étaient prosternés. Ceux qui ont supporté longtemps les tribulations de la vie ont droit à certains privilèges.

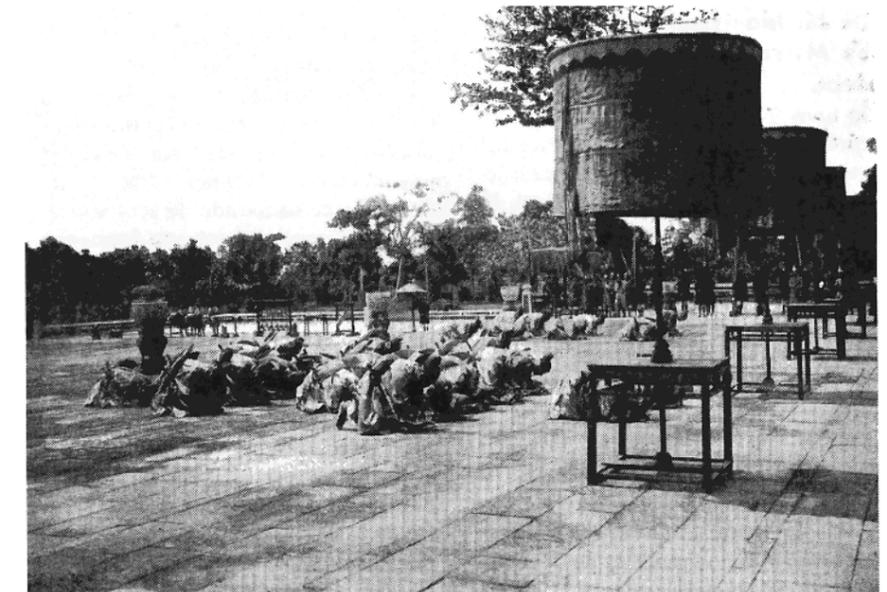
Et je songeais, en contemplant cette scène d'un caractère presque religieux, en voyant ces têtes blanches inclinées très bas devant l'idole vivante dont le passage doit porter bonheur à la ville, faire épanouir les fleurs, mûrir les fruits, rendre les

forces aux malades, l'espoir aux misérables, je songeais à quel point est profondément enraciné dans l'âme de ce peuple le respect des vieilles coutumes et des formes surannées, combien sont téméraires ou naïfs ceux qui s'imaginent de bonne foi pouvoir, sans le secours du temps, effacer tout cela.

Au coucher du soleil seulement, la lente procession rentra dans la citadelle. Les derniers hommes de l'escorte avaient depuis longtemps disparu, que l'on devinait encore le chemin qu'elle venait de parcourir, à la poussière soulevée par ses piétinements, à la poudre d'or en suspens dans l'air immobile.

Marcel Monnier  
Le Tour d'Asie 1889

Les "lays" ou prosternations rituelles.



## CÉRÉMONIES

### A Bergerac le 7 octobre 1999 inauguration d'une plaque au monument aux morts indochinois.

Le cimetière Beauférier à Bergerac (Dordogne) possède un carré indochinois et un monument du Souvenir Indochinois. L'un et l'autre conservent les restes et la mémoire des ouvriers annamites de la poudre morte en service pendant la guerre 1914 - 1918.

La section de Dordogne a décidé d'apposer sur le monument une plaque "Aux morts des guerres d'Indochine". La cérémonie s'est déroulée le 7 octobre en présence du Sous-Préfet Francis Bétachet, du Député Michel Suchod, du Maire de Bergerac, du Colonel Délégué Militaire Départemental et de Mme Vignau-Barranx (fille du Président Nguyễn Văn Tam).

Le discours du Président Guy Lebrun fut cité avec éloges dans le journal "Sud-Ouest".

L'assemblée générale de la section suivit la manifestation.

### A Dinan le 7 mai 2000 inauguration d'un monument aux morts d'Indochine.

Avec le concours du Ministre des Anciens Combattants, du Conseil Régional de Bretagne, des Conseils Généraux des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, de la Ville de Dinan et de souscripteurs privés, le Souvenir Français a fait construire à Dinan, sur la route de Dinard, un monument "A la mémoire des soldats des campagnes d'Indochine", baptisé "Monument commémoratif Indochine pour la Haute Bretagne".

Sur un dallage de granit breton (provenant des carrières de Lanhélin près de Dinan) s'élève la stèle portant l'inscription, protégée par un pagodon rustique sans cloison, à quatre piliers de bois et toit de tuiles, fabriqués à Bac Ninh (Ton-

kin) sous la direction de l'architecte Véronique Dollfus.

Après une messe solennelle en l'église Saint Sauveur de Dinan, une cérémonie au monument aux morts de la Ville, l'inauguration rassembla cent drapeaux, mille participants, cinquante personnalités de très haut rang, des détachements militaires de Dinan, de Rennes, de Coëtquidan, de Vannes. Des fleurs rouges et or et des baguettes d'encens furent déposées par une procession de sept cents personnes. Puis le Ministre des Anciens Combattants dévoila la stèle. Pendant la sonnerie aux morts et la minute de silence la ferveur fut intense.

M. Loïc-René Vilbert, bibliothécaire de la ville de Dinan, peut être légitimement fier de son projet et de sa réalisation. Merci à lui et au Colonel Armel de Charrette, président du comité de Dinan du Souvenir Français.

## COURRIER DES LECTEURS

### De M. Jean-Pierre GIDE, 306 rue de la Paix, 74700 Salanches.

Passionné d'aviation et de chemin de fer en général et de l'Indochine en particulier (j'y ai vécu neuf ans et demi entre 1937 et 1947), le premier bulletin de l'année m'a gâté. Merci pour cet excellent numéro.

### De M. Jean-Louis Bault, 23 rue des Mesniers, 16710 Saint-Yrieix.

Je tiens à vous dire la grande satisfaction que m'a apportée la lecture de l'article de Monsieur Demaison dans le bulletin du premier trimestre 2000. Il met au point des questions douloureuses. Il était grand temps de le faire, et cela a été fort bien fait. Je vous en remercie, et vous prie de féliciter l'auteur de ce remarquable article qui ose dire de nombreuses vérités.

### De M. Gérard Géraci, Résidence le Petit Nice, Chemin du Four, 13100 Aix-en-Provence.

C'est un grand honneur de rentrer dans votre grande famille et de devenir le témoin de ceux qui ont servi la Fran-

ce avec abnégation, dans des conditions matérielles difficiles.

Lorsque j'étais gamin, j'ai grandi à Marseille, à la Joliette. Je me souviens des blocages que les dockers faisaient aux bateaux transportant renforts et matériels vers l'Indochine et plus particulièrement le "Pasteur". Ce bateau était aménagé pour le trafic militaire entre la France et l'Indochine. La phrase de mépris était : "De toute façon ce ne sont que des engagés". Je ne comprenais pas alors.

A l'école primaire dans ma classe, certains pères de mes camarades étaient en Indochine. L'un d'eux est mort au champ d'honneur. J'ai oublié le nom de ce camarade, le seul souvenir de cet orphelin est son immense chagrin. Pas de commentaire de l'instituteur. L'Indochine c'était loin !

### De Mme Nguyễn Văn Tao, 8 avenue Mozart, 75016 Paris.

Lors de la visite du Secrétaire Général du Parti Communiste Vietnamien, j'ai participé aux diverses manifestations contre sa présence sur le sol d'un pays de la liberté.

Le 21 mai nous avons rassemblé une vingtaine de voitures pavisées de dra-

peaux de l'ancienne République du Vietnam (jaunes à trois bandes rouges) et affichant les tracts dénonçant le génocide perpétré depuis le 30 avril 1975. Parti à 10h30 du Parvis des Droits de l'Homme, le cortège a défilé en silence avenue Kléber, tourné trois fois autour de l'Arc de Triomphe et descendu les Champs-Élysées.

Au niveau du Palais de l'Élysée nous avons été arrêtés par la police qui nous a "invités" à ranger nos voitures et à monter dans un car en direction de l'hôtel de Police du 7<sup>ème</sup> arrondissement. Il était 11h30. Nous avons été relâchés à 14h.

Entre temps une femme vietnamienne a essayé de mettre le feu à un drapeau rouge sur les Champs-Élysées. Un homme a déployé une banderole devant la porte de l'Élysée. Un autre a escaladé le mur de l'ambassade communiste pour y accrocher notre drapeau.

De 16h à 18h ce jour-là, de 18h à 20h le lendemain, nous avons manifesté au Trocadéro avec la participation de parlementaires et de sympathisants français. C'était encourageant pour nous de voir notre juste cause soutenue par des amis.

## ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

**L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS COMBATTANTS**, présidée par Michel Tauriac, organise son 70<sup>ème</sup> Après-Midi du Livre le samedi 25 novembre 2000 au Musée de l'Armée, Hôtel National des Invalides, 129 rue de Grenelle, Paris 7<sup>ème</sup>, de 14 heures à 19 heures. 80 auteurs dédicaceront leurs livres.

**L'ASSOCIATION DU SALON NATIONAL DU LIVRE MILITAIRE**, présidée par Claude Garoutte, organise son 3<sup>ème</sup> Salon les 23 et 24 septembre 2000 à Bergerac (Dordogne) sous la présidence de M. Pierre Messmer, de l'Académie Française. 80 auteurs dédicaceront leurs livres.

Cette manifestation sera renforcée par deux expositions : celles des peintres combattants présidée par le Général Le Borgne, celle de la Thématique philatélique présidée par le Général Roudeillac.

Correspondant : Colonel Joseph Muller, BP 122, 92134 Issy-les-Moulineaux Cédex, Tél. : 01 40 90 09 65.

**LA PROMOTION INDOCHINE (1946 - 1947) DES ECOLES DE COETQUIDAN ET DE DALAT** vient de faire paraître son mémorial, un livre de 528 pages grand format présentant plus de deux cents récits vécus par ses officiers.

Commandes à adresser (avec 300 francs) à Henri Berger, 13 rue Albert Schweitzer, 91230 Montgeron.

**LE GÉNÉRAL JACQUES LAURENT**, route de Moissac, 83630 Aups, (Tél. : 04 94 70 01 73), envisage d'organiser des manifestations en souvenir des combats de la route coloniale n°4 (RC 4) en septembre - octobre 1950. Il souhaite que les anciens s'adressent à lui.

## LA PAGE RELIGIEUSE

### SEMEUR D'EGLISES

Le Colonel Trần Đình Vy exprime sa reconnaissance aux membres de l'A.N.A.I. et des autres associations qui ont contribué à la reconstruction de l'église des Saints Martyrs à Phu Oc (Nam Dinh). Il les invite à partager sa joie à l'occasion de la consécration de ce monument par le Cardinal Archevêque de Hanoi le 19 juin. (Prévue pour le 18 juin, la cérémonie a été reportée au 19).

Comme il est enfant du pays, le voici maintenant chargé d'un autre projet qu'il n'a pas eu le cœur à repousser. Il s'agit du monastère cistercien de Châu Sơn (Ninh Binh), gravement endommagé par un bombardement en 1950. Afin de le confirmer dans un rôle paroissial à l'égard de douze villages (dont deux muongs), l'Evêque de Phat Diêm ouvre trois chantiers :

- construction immédiate d'une chapelle : 110 000 francs
- rénovation d'urgence de l'église : 20 000 francs
- reconstruction du clocher : 150 000 francs

Les dons souhaités peuvent être adressés à l'A.N.A.I. ou au Colonel Trần Đình Vy (15 rue du pont de Noyelles, 94130 Nogent-sur-Marne) ou au Prieur Nguyễn Văn Theo, monastère de Châu Sơn, Nho Quan, Ninh Binh, Nord-Vietnam.

## NÉCROLOGIE



**M. Martin-Pierre Joire** nous a quittés le 8 mars 2000 à quatre-vingt-dix ans. Il avait vécu quarante ans au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Ses souvenirs étaient passionnants (par exemple, lorsqu'il se rendait seul en sampan dans ses rizières de Ca Mau vers 1940). Son dévouement était admirable : rentré du Cambodge lors des événements de 1970, il est resté

président de la Fondation Charles Gravelle, œuvre d'aide aux métis franco-cambodgiens depuis 1905 ; certains de ses protégés ont été installés en France. Sa fidélité était sans limites : bien que retiré en Bretagne il continuait, faute de remplaçant, à présider le Comité de Touraine de l'A.N.A.I. ; à la messe du 7 mars 1999 il est tombé au milieu de la haie de drapeaux sur les marches de l'abbatiale Saint-Grégoire des Minimes.

En lui exprimant sa reconnaissance respectueuse, l'A.N.A.I. se demande qui va pouvoir lui succéder.

**Monseigneur Jean Letourneur**, commandant de l'Armée de l'Air, président de l'Association Nationale des Prêtres Anciens Combattants (PAC), est mort à quatre-vingt-dix ans le 30 décembre 1999. Il a souvent donné à l'A.N.A.I. la joie de sa participation aux messes du 9 mars à Saint-Louis des Invalides. Nous avons perdu un ami.



## VIE DES SECTIONS

### SECTION DE L'AIN

**Président : M. Jean-Marie NOYER**

*Quartier de l'Eglise  
01350 BEON*

L'assemblée générale de notre section s'est tenue à Brens le 26 mars en présence de la Présidente d'honneur, Madame la Générale Vadot. Jean-Marie Noyer accueillit tous les membres de la section, excusa les absents et rappela la disparition d'un adhérent décédé le 13 mars, M. Mathaux. De nouveaux adhérents viennent de rejoindre nos rangs. Avant de poursuivre, le président présenta M. Alain Gérard, Sous-Préfet de Belley, qui fut fait membre d'honneur en raison de son attachement à l'Indochine.

Le président signala la parution du livre d'Amédée Thévenet, "Goulags Indochinois", recueil de témoignages vécus. Il remercia les membres de son bureau, MM. Charles Alligros, vice-président, Robert Ami secrétaire, Maurice Charpentier trésorier, lequel soumit le bilan des comptes de la section, gestion saine, approuvée par les membres présents. Puis il donna la parole à M. le Sous-Préfet. L'allocution de celui-ci constitua sans aucun doute le point fort de cette rencontre. Né à Saïgon en 1952, où son père était combattant dans un bataillon de choc, et sa mère infirmière militaire à l'hôpital Grall, il lui était difficile de rester insensible à ce beau pays et à son peuple. De retour en Indochine en 1989, il raviva dans nos mémoires de nombreux souvenirs. Il termina par un vibrant plaidoyer pour la mémoire. En présence du Maire de Brens et de tous les membres présents, une gerbe fut déposée au monument aux morts. Une minute de silence fut observée à la mémoire des victimes de toutes les guerres. A l'issue de la cérémonie, tous les participants se rendirent à la salle polyvalente pour l'apéritif offert par la municipalité. Suivait un repas-baguettes préparé par le restaurant "Le Mékong". C'est en fin d'après-midi que les soixante-trois convives se séparèrent enchantés de cette journée d'amitié.

### SECTION DE L'AUBE

**Président : Commandant Guy LETROUT**

*17, rue Jules-Ferry  
10400 NOGENT-SUR-SEINE*

Le 4 mars, une importante délégation de la section de l'Aube conduite par son Président a participé à la cérémonie du ravivage de la flamme

du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris. Emouvante cérémonie en hommage aux soldats tombés lors de l'héroïque résistance des troupes franco-indochinoises qui furent attaquées traîtreusement par les armées japonaises le 9 mars 1945.

Le 14 mars, une réunion sociale s'est tenue dans la salle du C.D.R. à Troyes en présence du président, du vice-président, de M. Nguyen Van Dinh et de frère Auguste Schmidt. Quinze adhérents et amis avaient répondu à notre invitation. Renseignements et conseils furent donnés concernant :

- demandes de retraites : 4,

- soins médicaux suite à blessures de guerre : 2,

- demandes de nationalité française : 14,

- demandes de pension concernant une blessure de service datant de 1947. Réponse négative des différents services de l'administration. Dossier abandonné : 1,

- proposition de médaille militaire. (attente de décision) : 1,

- le fonctionnement de la justice, (suite à un différend entre deux jeunes gens) : 1,

- relance des recherches, dans l'Aube, concernant Guy Manut.

Le 1<sup>er</sup> avril, à l'invitation de Mme Voillard présidente de la section de la Haute-Marne, une délégation de la section de l'Aube s'est rendue à Chaumont et a pris part aux cérémonies du souvenir organisées à l'occasion de l'assemblée générale des Anciens d'Indochine.

Le 29 avril, à l'invitation du Colonel Coët, président des anciens légionnaires du département de l'Aube, une délégation de notre section conduite par son président, s'est rendue à Eaux Puiseaux et a assisté aux cérémonies du souvenir et rendu hommage aux soldats tombés lors de l'héroïque résistance de 300 légionnaires assaillis par 2000 Mexicains dans l'hacienda de Camérone le 30 avril 1863.

Le 7 mai, participation de la section, sur l'invitation de nos amis de l'ACUF et de l'UNP, à l'émouvante cérémonie du souvenir, en hommage aux soldats tombés lors de l'héroïque résistance des troupes franco-indochinoises et de l'Union Française, assaillies par les communistes dans la cuvette de Dien Bien Phu le 7 mai 1954.

Le 8 mai, à l'invitation du Préfet de l'Aube et du Député, Maire de Troyes, la section a assisté aux cérémonies du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

### SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Président : Colonel André GROSSEAU**

*27, cours Gambetta  
13100 AIX-EN PROVENCE*

Nous avons eu la tristesse d'accompagner nos amis disparus cette année : Alfred Lévy le 27 janvier à Marseille, Roger Steinmetz le 27 janvier à Marseille, l'Adjudant-chef Paul Baudino le 10 février à Puycard.

6 février. Marnage : 15h30 : Grande soirée de gala pour la fête du Têt (année du dragon) de la communauté des Vietnamiens Libres de la région Paca. Président : Maître Bui. Colonel Grousseau, Louis Leroy.

20 février. Aix-en-Provence : C'est au Domaine de la Buissonne à Puycard que l'ANAI a organisé la fête du Têt. Sous le signe particulièrement favorable du Dragon, les membres de l'association ont honoré leurs amis indochinois en participant aux festivités qui marquent l'avènement de leur nouvelle année. Les traditions asiatiques, qui mettent en valeur à cette occasion la fraternité et la solidarité dans cette ambiance joyeuse qui caractérise si bien la mentalité indochinoise, ont été respectées.

Encore une fois nous avons fait salle comble, plus de deux cents personnes ont apprécié le repas préparé par notre ami Alain Fadel. Un spectacle de grande qualité a suivi le repas : danses du Dragon et de la Licorne, démonstration d'arts martiaux par l'Ecole Nam Hô Quen - Vo Dao Viet Nam, dirigée par Maître Philippe Dang, musique, variétés et danses.

Mlle Ovary Sisowath, en classe terminale STT option ACA au lycée Emile Zola, doit réaliser un projet qui sera présenté au baccalauréat. Motivée à l'idée d'organiser la soirée du Nouvel An Chinois, elle s'est jointe à notre équipe avec sa sœur et une camarade. Elles ont participé activement aux différentes tâches nécessaires à la préparation et au déroulement de cette fête. Se joignant à nos hôtes d'accueil, ce fut un superbe bouquet de jeunesse, beauté et sourires que nos participants trouvèrent à leur arrivée.

De nombreuses personnalités ont répondu à notre invitation et notamment le Sénateur-Maire Jean-François Picheral, Pierre Arbore, Adjoint spécial de Puycard et Délégué aux Anciens Combattants. Guy Noël, Adjoint spécial du quartier d'Encagnane et Bernard Benez, Délégué à la vie associative.

Quant à notre Président, le Colonel Grousseau, il a créé la surprise et a été fort applaudi en arrivant à cette fête à bord d'un véhicule peu usité à Aix : un cyclo-pousse !

11 mars. Aix-en-Provence : 17h45 : 55<sup>ème</sup> anniversaire de l'agression japonaise du 9 mars 1945 sur l'Indochine française. A cette occasion, une messe particulièrement émouvante a été célébrée en l'église du Saint-Esprit par le Père Bernard Wauquier. Cet office accompagné par les grandes orgues et les chants, la présence de nombreux drapeaux, la sonnerie aux morts exécutée au clairon par M. Georges Huart, la lecture de la prière universelle par Jean Pons ont donné un éclat particulier à cette cérémonie.

19 mars. Aix-en-Provence : 10h : Salle des Etats de Provence de l'Hôtel de Ville. Assemblée générale de la section. Président : Colonel Grousseau, réélu. Assemblée Générale du Comité d'Aix-Marseille. Président : André Gautier, réélu.

25 mars. Luynes : 17h : Place de la Libération. Inauguration du square "Capitaine René-Descaillie". Officier de l'Armée de l'Air, 4695 heures de vol, dont 317 missions de guerre (39 - 45, Indochine, Algérie), neuf citations, commandeur de la Légion d'Honneur. Plaque dévoilée par Jean-François Picheral, Sénateur-Maire d'Aix, et par Mme Decastille. Peloton d'honneur de la Base Aérienne 114, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts et Marseillaise. Colonel Grousseau, André Gautier, Henri Garric, Jean Celoudoux.

### SECTION DE LA

#### CHARENTE-MARITIME

**Président : M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT**

*29, cours Genêt  
17100 SAINTES*

Notre journée du 9 mars a comblé tous nos espoirs. Parfaite organisation par notre chancelier et délégué Paul Vieuille, très large et belle participation, présence de M. Mascres Sous-Préfet, du D.M.D., du Maire, fanfare de l'EETAA de Saintes. Office très ciblé sur le souvenir des victimes par M. le Curé de Montendre et remarquable homélie du Père Rolland Aumônier de l'Air. Au monument aux morts, Médaille Militaire à Maurice Renaud, Croix du Combattant Volontaire d'Indochine à Julien Tissandier Maire de Rouffiac, Michel Lafaye et Jacques Radoux, de Matha, Croix du Combattant à René Francalanci. Puis évocation par le Président Huc de

Vaubert "Le début d'une Guerre de Trente ans... et ses suites", largement reprise par la presse "parce que cette cérémonie en valait la peine" expliqua l'une des journalistes locales.

Chaleureuse intervention de M. le Sous-Préfet soulignant l'émotion de ce moment de recueillement, la qualité du discours du président, qui a permis de mieux comprendre cette page de notre histoire, et mettant l'accent sur le magnifique rôle de notre association, qui en toute discrétion et modestie, œuvre pour des orphelins, dispensaires ... Déjeuner de qualité dans une salle magnifiquement décorée par Miss France Perramond aidée des "petites mains" de la Section. Bravo et félicitations à toutes et tous !

Le Loto du 19 mars à Rétaud a été un succès, grâce au dévouement des vingt-sept amis qui ont œuvré toute la journée, avec un grand mérite entraînant une fatigue énorme. Aussi, le 18 mars 2001, nous aurons un loto = nouvelle-formule-sympa au centre social Georges Brassens de Saint-Sulpice de Royan, grâce à notre Vice-Président Jacques Prévot, qui en est le président d'honneur.

L'assemblée générale 2000 est repoussée au 29 octobre toujours à Matha et organisée par notre doyen le Colonel Roche. Ceci pour permettre à notre ami Michel Tauriac Président des Ecrivains Anciens Combattants, grand journaliste "Mémoire vivante de notre Indochine" d'être présent et de nous faire vibrer à ses propos. Il présentera également son dernier ouvrage "La Nuit du Têt" qui est une étude exceptionnelle de l'âme et de la culture vietnamiennes sous la forme d'un roman passionnant.

Notre section a été particulièrement honorée en la personne de notre délicieuse amie Madame Suzanne Régnier qui a reçu la Croix de l'Ordre National du Mérite des mains de Didier Quentin, notre adhérent Député, à l'issue de la cérémonie du 8 mai, dont son mari le Commandant René Régnier est le maître d'œuvre depuis vingt ans à Breuillet. Didier a largement évoqué les engagements patriotiques de Suzanne en Indochine sous les Japonais puis ensuite, précisant que cette récompense lui était due depuis longtemps. La récipiendaire, toujours souriante, a continué son action sociale également en Algérie. Une grande foule se pressait au champagne d'honneur, certains invités venaient même depuis la Belgique. Calendrier :

- 9 juillet méchoui familial à Saint-Sulpice de Royan

- 29 octobre assemblée générale 9h30 à Matha, avec Michel Tauriac

- 21 janvier 2001 notre Messe-Souvenir à l'Eglise Saint-Pierre de Royan, suivie de la traditionnelle choucroute au Tiki organisée par Michel Coulaud

- 4 février galette des rois = gratuite = à la Maison des Associations de Royan

- 9 mars, organisée par notre Président-Honoraire Marcel Morlot, notre journée commémorative du 9 mars à Saint-Georges du Bois.

- 18 mars loto = nouvelle-formule-sympa = à Saint-Sulpice de Royan

- juin sortie en car dans le Bordelais, concoctée par Michel Coulaud

- juillet méchoui familial, si possible à Fléac chez notre porte-drapeau Claude Dassonville

- 21 octobre assemblée générale à la Maison des Associations de Royan et repas à Saint-Georges de Didonne Relais de la Côte de Beauté, où nous sommes toujours chaleureusement et gracieusement accueillis par Dominique Bussereau.

Entre-temps nos déjeuners-baguettes à Périgny, Rochefort, Saint-Jean d'Angély aux dates habituelles.

### COMITE DU CAMBRESIS

**Président : Colonel Jacques DEKLERC**

*59, boulevard Faidherbe  
59400 CAMBRAI*

Le comité du Cambésis s'est réuni le 19 mars pour son assemblée générale à Landrecies. Accueilli par M. Delvas, maire de la commune, le Colonel Jacques Deklerc le remerciait et souhaitait la bienvenue aux participants. Une minute de recueillement était observée à la mémoire de trois de nos amis disparus, le secrétaire Christian Gaigne, Raphaël Ozenfant, Roger Ruelle.

Le président félicitait le porte-drapeau Charles Lanciaux pour sa récente Médaille Militaire, et lui remettait la médaille d'honneur de l'ANAI en remerciement de son dévouement.

Le rapport moral présenté par le secrétaire Gérard Thauvin ainsi que le rapport financier exposé par le trésorier Serge Merlier étaient adoptés à l'unanimité.

Le tiers sortant se représentant a été réélu et le bureau a été reconduit.

A l'issue de cette assemblée, une messe était célébrée à la mémoire de nos camarades. Avant l'office, le doyen sollicitait le Colonel Deklerc de présenter l'association et de faire un bref résumé de la présence française en Indochine pendant trois siècles.

Après la messe l'organiste nous interprétait la Marseillaise. Puis, précédés de la musique des

pompiers, de l'harmonie municipale et des drapeaux, nous nous retrouvions au monument aux morts où le Maire et le Colonel Deklerc dévoilaient une plaque à la mémoire des combattants d'Indochine, suivi d'un dépôt de gerbes.

Pour clôturer cette matinée, un vin d'honneur était offert dans les salons de la mairie. La journée se terminait entre amis autour de la table.

Profitant de cette assemblée générale, notre exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" était présentée dans le salon d'honneur de la mairie, les 17, 18, 19 mars. Elle était très appréciée par les nombreux visiteurs. Le seul regret du maire était l'absence des enseignants et de leurs élèves. Le 18, lors du vernissage, en présence de tous les élus et des personnalités, M. Decellas, passionné de l'Indochine, nous faisait une trop courte rétrospective de l'histoire de l'Indochine pendant les trois siècles de la présence française. Puis le Colonel Decklerc remettait à M. Delvas, maire de Landrecies, la médaille d'honneur de l'ANAI.

### SECTION DES CÔTES-D'ARMOR

**Président :**

**M. Jean LE CAM**

*88, rue de la République  
22680 ETABLES-SUR-MER*

Février : Par l'intermédiaire de l'association "Jeunes Pousses", Président M. Xuan Tué, 15 kg de médicaments ont été expédiés à l'hôpital de Hué.

La fête du Têt organisée par Mme Yvonne Vincent, épouse du président fondateur de la section et responsable de la communauté vietnamienne de Saint-Brieuc, aidée par l'ANAI a permis de réunir deux cents convives dans la salle des fêtes de Tremuson. Beaucoup d'adhérents avaient rejoint leurs amis vietnamiens autour du traditionnel repas baguettes, agrémenté d'un spectacle de qualité et d'une danse de la licorne qui restera dans les mémoires. Les vœux de bonne année exprimés en vietnamien par le Président Le Cam ouvraient le début des festivités. A l'année prochaine à Pordic, pour l'année du serpent.

Mars : Une cérémonie a eu lieu à Etables-sur-Mer en présence de la totalité des associations patriotiques, de la population et des autorités civiles et militaires locales. Etait inaugurée une plaque sur le monument aux morts commémorant les Guerres d'Afrique du Nord et d'Indochine. Une garde d'honneur de l'ANAI en tenue était présente autour du drapeau de la section. Remerciements à la Municipalité et à son maire : M. Marcel Ollitrait.

7 mai : Inauguration à Dinan d'un monument commémoratif "Indochine" pour la Haute Bretagne, à l'initiative du Souvenir français et de l'Association Côtes d'Armor Vietnam.

Ce monument (un pagodon construit en pièces détachées à Bac Ninh au Tonkin) a beaucoup surpris et plongé dans le passé, non sans émotion, les nombreux anciens d'Indochine accompagnés de parents et d'amis.

3 sorties : repas : mai, août et octobre 1999. Repas prévu pour 2000 le 23 juillet midi au restaurant Roque (Varetz).

Le 11 août à 11 heures dépôt de gerbe au monument aux morts à Lubersac (commémoration de la fin de la guerre d'Indochine). Rassemblement à 10h45 devant la poste. Vin d'honneur ; repas pour ceux qui le désirent chez Isa, prix modéré, inscription huit jours à l'avance au secrétariat : André Boisdevesy tél : 05 55 98 53 00, heures de repas.

Prévision d'une exposition-vente (la même que l'an passé) en décembre avec photos d'Extrême-Orient.

### SECTION DES CÔTES-D'ARMOR

**Président :**

**M. Jean LE CAM**

*88, rue de la République  
22680 ETABLES-SUR-MER*

Février : Par l'intermédiaire de l'association "Jeunes Pousses", Président M. Xuan Tué, 15 kg de médicaments ont été expédiés à l'hôpital de Hué.

La fête du Têt organisée par Mme Yvonne Vincent, épouse du président fondateur de la section et responsable de la communauté vietnamienne de Saint-Brieuc, aidée par l'ANAI a permis de réunir deux cents convives dans la salle des fêtes de Tremuson. Beaucoup d'adhérents avaient rejoint leurs amis vietnamiens autour du traditionnel repas baguettes, agrémenté d'un spectacle de qualité et d'une danse de la licorne qui restera dans les mémoires. Les vœux de bonne année exprimés en vietnamien par le Président Le Cam ouvraient le début des festivités. A l'année prochaine à Pordic, pour l'année du serpent.

Mars : Une cérémonie a eu lieu à Etables-sur-Mer en présence de la totalité des associations patriotiques, de la population et des autorités civiles et militaires locales. Etait inaugurée une plaque sur le monument aux morts commémorant les Guerres d'Afrique du Nord et d'Indochine. Une garde d'honneur de l'ANAI en tenue était présente autour du drapeau de la section. Remerciements à la Municipalité et à son maire : M. Marcel Ollitrait.

7 mai : Inauguration à Dinan d'un monument commémoratif "Indochine" pour la Haute Bretagne, à l'initiative du Souvenir français et de l'Association Côtes d'Armor Vietnam.

Ce monument (un pagodon construit en pièces détachées à Bac Ninh au Tonkin) a beaucoup surpris et plongé dans le passé, non sans émotion, les nombreux anciens d'Indochine accompagnés de parents et d'amis.

Un crachin digne du Tonkin était là, lui aussi, présent tout au long de la cérémonie présidée par M. Jean Pierre Masseret, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants. Le Préfet des Côtes-d'Armor ainsi que le Sous-Préfet de Dinan, de nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présents.

Participaient la Section ANAI 22, Président Jean Le Cam, la section ANAI 35, Président Général de Brancion, ainsi que les associations patriotiques, réunissant une centaine de drapeaux.

Cette cérémonie très réussie a eu lieu avec le concours de l'Ecole Nationale du Service de Santé de Dinan, du 16<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Rennes et de l'Ecole Militaire Interames de Coëtquidan.

### SECTION DE DRÔME-ARDECHE Président : M. Jean DESCROIX

*26400 GIGORS-ET-LOZERON*

16 janvier 1999 à Valence : Présentation des vœux autour d'une galette des rois.

9 mars à Beaumont-les-Valence : Commémoration de la résistance à l'agression japonaise du 9 mars 1945.

7 mai à Lamastre : Commémoration de la bataille de Dien Biên Phu.

25 juin à Charols : Méchoui annuel de l'amitié.

8 octobre à Bourg Saint-Andéol : Inauguration d'une stèle "Aux Anciens d'Indochine" ; à Saint-Martin d'Ardèche assemblée générale.

A signaler, outre ces manifestations traditionnelles, notre participation aux manifestations organisées par la municipalité de Crest pour l'an 2000. M. Testud, directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants de l'Ardèche, nous a confié du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2000 l'excellente exposition " La France en Indochine ".

### SECTION DE L'ESSONNE Président : Colonel Albert MARIE

*111, boulevard de Palaiseau
91120 PALAISEAU*

L'assemblée générale de la section, qui s'est tenue à la Salle des Fêtes de Montgeron le 27 février, revêtait cette année un caractère particulier. Il y a vingt ans, en effet, un petit groupe composé de Roger Mignon actuel président honoraire, André Georges notre fidèle trésorier, Luce Gautier encore vice-président et Lucien Durfort décédé, créait la section de l'Essonne. Une mini-exposition pho-

tos retraçait ces vingt années écoulées. Dans son allocution le Président Marie rappela le parcours de la section et demanda une minute de recueillement à la mémoire de nos amis René Rousseaux, Raymond Lescure, Lucien Durfort membre fondateur, Michel Morez et Mme Yvette Bobeuf, récemment disparus. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents : MM Yves Dubuc, Josphe Mota, Michel Murez, René Bourguet, Jean-Claude Taine, Robert Alfieri, Pierre Ta Trung, Gilbert Guérin.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'assemblée générale de février 1999, du rapport moral, social et d'activités et du rapport financier, les mandats de MM. Roger Vaillant, André Georges, Raymond Bazillo et Daniel Harang arrivés à échéance ont été renouvelés à l'unanimité ainsi que le mandat de la commission de contrôle.

Seul changement au Bureau, M. Harang remplace M. Durfort au poste de secrétaire général adjoint.

Pour l'assemblée générale de 2001, une exposition de 3 jours destinée aux élèves du Val d'Yerres est envisagée avec le matériel et la collaboration de la section de l'Oise et du Président Chanu.

Avec le pot de l'amitié, l'assemblée générale s'achève par une petite cérémonie commémorant le 20<sup>ème</sup> anniversaire. Le Président Marie remet la médaille d'honneur de l'ANAI au président Mignon qui, de province, avait fait spécialement le voyage, malgré son handicap physique, à M. Georges et à Mlle Lucienne Parmentier infirmière anesthésiste pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et en Indochine. Le président remettra sa récompense personnellement à M. Gautier gravement malade et actuellement hospitalisé.

Comme à l'accoutumée l'assemblée générale est suivie par un déjeuner avec animation et orchestre, et par une après-midi dansante.

### SECTION DE LA FRANCHE-COMTE Président : Général Michel TONNAIRE

*53, rue de Montu
39570 PERRIGNY*

L'assemblée générale de la section s'est tenue le samedi 25 mars au quartier Ailleret du 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie, à Bourgogne (90). Elle a rassemblé 275 adhérents et amis pour une journée placée sous le signe de la camaraderie et du souvenir.

Le président ouvre la séance à 9h30 en accueillant Mme Lucas-Potier présidente de la section ANAI-Parraina-

ge, avant que soit observée une minute de recueillement à la mémoire des dix camarades disparus depuis la dernière assemblée générale en 1999 et à celle des soldats morts en Indochine et laissés sans sépulture. Le secrétaire général donne la situation des effectifs, qui s'établit à 483 membres, malgré les dix décès et trente et un départs enregistrés, car le nombre des nouvelles adhésions (50) a été particulièrement important ; la progression des effectifs est, cette année encore, maintenue grâce à la politique active de recrutement menée par les présidents des comités.

Le rapport financier présenté par le trésorier fait apparaître une gestion saine et, surtout, une forte progression des dons effectués en faveur de divers organismes, notamment ANAI-Parrainage et SOS Cambodge, et qui s'élèvent à 13.800 francs, soit une somme égale aux deux-tiers des cotisations reçues par la section.

Après les interventions successives des délégués aux affaires sociales et réfugiés d'une part, et au parrainage d'autre part, Mme Lucas-Potier exprime ses vifs remerciements et rappelle que, sur les 830 enfants parrainés, 130 le sont par des membres de la section de Franche-Comté.

Après le rapport d'activités, le président procède, avec beaucoup d'émotion, à la passation des fonctions de Président du Comité de Haute-Saône (M. Roger Viain), de secrétaire général de la section (Commandant Gabriel Galliot) et de trésorier de la section (M. Maurice Hugedet) remtiés respectivement par Mme Annie Jeandel, M. Jean Hugon et M. Georges Hubler. MM. Viain, Galliot et Hugedet, ainsi que M. Bertrand du comité de Haute-Saône reçoivent en reconnaissance de leurs services exceptionnels au profit de la section de Franche-Comté, qu'ils ont fortement contribué à faire naître et prospérer, la médaille d'honneur de l'ANAI, gravée à leur nom et accompagnée du diplôme d'honneur décerné par le président de l'ANAI.

Puis, le président procède , avec toute la solennité requise, à la remise des drapeaux des comités du Doubs et de Belfort-Montbéliard aux deux présidents. Ces deux drapeaux ont été réalisés à Da-Nang (Tourane) dans un orphelinat géré par des sœurs aidées par ANAI-Parrainage ; leur prix de revient est exceptionnellement peu élevé par rapport aux coûts pratiqués en France.

La réunion prend fin avec une cérémonie au monument aux morts de Grandvillars (90). Présidée par le maire de la commune, relevée par la présence de très nombreux drapeaux d'associations et par une très forte

assistance, cette cérémonie permet notamment de rappeler la mémoire de sept soldats de Grandvillars morts pour la France en Indochine : Marcel Chagué, Jean Faivre, Roger Kuntzi, Charles Mahon, Charles Rusconi, Robert Schneider et Louis Stémer. Le Lieutenant Rusconi officier de la Légion d'honneur, titulaire de 10 citations dont 6 avec palme, 4 fois blessé, fut, à l'égal des Vandenberghe et Bergerol, un brillant chef de guerre à la tête d'un commando constitué de Sénégalais et Supplétifs.

### SECTION DE LA GIRONDE Président : M. Roland GUITTET

*23, rue de la Lamberte
33500 LIBOURNE*

Le monument aux morts de Grandvillars

La section voit son effectif se réduire ; l'âge, la maladie et les décès en sont les principales raisons. Cependant elle vit de toutes ses forces. Elle est présente avec son drapeau à toutes les manifestations patriotiques.

Le 1<sup>er</sup> février décès de notre ami le Colonel Godrie ancien du 9 mars 1945 et de la colonne Alessandri.

Du 24 au 27 février la section a présenté son exposition au forum des associations du monde combattant. Elle a organisé trois conférences depuis le début de l'année, dont une en milieu scolaire à Bordeaux. Elle était présente le 1<sup>er</sup> mars à un exposé sur le bouddhisme au "Cours de Vietnamien" de Bordeaux.

Le 9 mars à 18h elle a déposé une gerbe à la stèle "Indochine" de Libourne en souvenir du coup de force japonais.

Le 26 mars l'assemblée générale s'est tenue à Bordeaux avant notre traditionnel repas-baguettes au "Narcisse Impérial". 72 présents et adhésion de notre ami Michel Grimaud. En février passage de notre ami Van Ky à l'orphelinat de Thi Nghê ; remise de 100 kg de riz et d'un cadeau à notre filleule.

En mars passage de notre ami J.P. Darvaud à l'orphelinat ; il a habillé de la tête aux pieds notre filleule et a rendu visite à Sœur Christiane au repos à Vung Tàu après son opération du cœur.

Anne Passevant a remplacé le Président absent pour raison de santé à l'assemblée générale nationale à Paris.

Présence du président et du vice-président invités d'honneur à la fête du têt lao-khmer ; plus de 500 personnes présentes à Bordeaux.

Prise de contact avec la princesse Sisowath Monarac, présidente fondatrice d'une toute nouvelle Association Humanitaire au Cambodge et pour le

Le monument aux morts de Grandvillars

Cambodge : "Hari et les enfants du Cambodge", 1, rue d'Espagne, 33600 Pessac.

### COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES Président : M. Marcel OOGHE

*32, René-Franck
59494 PETITE-FORÊT*

Le monument aux morts de Grandvillars

L'assemblée générale de notre comité a eu lieu le 5 mars, caserne Vincent à Valenciennes, en présence du Commandant d'Armes et du représentant du Député-Maire de Valenciennes. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus au cours de l'année écoulée, M. Collet, notre trésorier, donna lecture du rapport moral et du rapport d'activité. Il présenta ensuite les nouveaux adhérents, MM Jacques Fromont, Michel Delattre, Victor Tanché, Roger Marcaille, Bui Huy Lang, Florent Pajot, Paul Lequin, et un adhérent de dernière minute, M. Soltane Abd el Kader. Il remercia, en notre nom, nos dévoués porte-drapeau qui répondent toujours "Présent" lorsqu'ils sont sollicités. Puis il exposa le bilan financier du comité qui, approuvé par le contrôleur aux comptes, M. Vandeputte, fut adopté à l'unanimité par l'assistance.

Le président évoqua les diverses activités prévues pour cette année, entre autres, conférence sur le Vietnam par le cinéaste conférencier Dominique Grandvuiet, exposition à Marly, voyage à Notre-Dame de Lorette. Il remercia la Municipalité de Petite-Forêt qui, comme l'an dernier, a envoyé un cadeau à notre filleul de Sadec.

M. Potaux, représentant le Député-Maire de Valenciennes, exprima son plaisir de faire avec nous ce chemin de la mémoire et promit son appui pour réaliser le souhait de M. Ooghe, la création d'une maison du Souvenir à Valenciennes.

Le Lieutenant-Colonel Ham, Commandant d'Armes, souligna la nécessité d'éveiller chez les jeunes le sentiment de Défense de la Nation.

La séance terminée, tous les participants se sont retrouvés, avec leurs camarades de l'association des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire pour un dépôt de gerbes au monument aux morts et à la stèle des TOE

Au cours du vin d'honneur à l'hôtel de ville, M. Ooghe remit le diplôme d'honneur de l'ANAI à M. Paul Lemoine, ancien porte-drapeau, et à M. Richard Antosiak, membre du bureau. Un repas convivial au mess de garnison termina agréablement cette journée.

Décès : la doyenne de notre comité nous a quittés. Mme Alfréda Matrice,

qui avait vécu en Indochine durant les dernières années précédant la guerre, était restée fidèle à la tradition des Troupes de Marine dont son mari faisait partie.

### SECTION D'ILLE-ET-VILAINE Président : Général Henri de BRANCION

*3, rue Toullier
35000 RENNES*

Le monument aux morts de Grandvillars

Du 26 janvier au 22 mars, Maurice Orrière, secrétaire général de la section et président du Frangipanier, séjourne au Laos avec plusieurs membres de cette association. Réception par l'ambassadeur de France au Laos et par Monseigneur Khamse, évêque de Vientiane. Réception des travaux de réhabilitation et d'extension de l'Ecole nationale artistique du Laos. Remise d'un lot important de médicaments et de matériel médical à l'hôpital de district de Saysettha (périphérie de Vientiane).

Le 4 mars, à l'initiative du président de la section du Morbihan de l'ANAI, le président et le porte-drapeau de la section se rendent à Vannes à l'assemblée générale de la section du Morbihan à laquelle a été conviée la promotion "Base de Na San" de l'Ecole Militaire du Corps technique et administratif (E.M.C.T.A.) de Coëtquidan.

Le 7 mars le président se rend à Dinan pour une séance de travail pré-ludant à l'inauguration, le 7 mai du monument à la mémoire des soldats morts pour la France en Indochine originaires de Haute Bretagne.

Le 9 mars, assemblée générale de la section de Rennes, précédée d'une messe et d'un dépôt de gerbe en présence de Mlle Lopez, directrice départementale de l'O.N.A.C., représentant le Préfet. Le président du conseil général, le général commandant la circonscription de Gendarmerie et le député de Rennes sont également représentés. A l'issue de l'assemblée générale qui décide d'élire Maurice Orrière deuxième vice-président, le Général de Brancion évoque les combats et l'odyssée de Tong jusqu'en Chine, du 9 mars à fin avril 1945, du détachement Prugnat qui dépendait de la colonne Alessandri. Le général Prugnat, fils du chef de ce détachement, alors âgé de 8 ans, fait prisonnier à Tong par les Japonais, nous a fait l'amitié de venir de Lyon à cette occasion. Le général commandant l'Ecole Supérieure et d'Application des Transmissions s'est fait représenter.

Le 31 mars, le Général de Brancion assiste à l'inauguration à Coëtquidan de l'exposition "La logistique en Indo-

chine - Base de Na San" réalisée par les élèves-officiers de l'EMCTA.

Le 4 avril, à l'invitation de l'Université du temps libre de Dinan, le Général de Brancion fait une conférence, suivie de dialogue avec l'assistance, sur "Trois siècles de présence française en Indochine".

Le 8 avril, Pimai Lao à Saint-Jacques de la Lande avec la participation de plusieurs de nos adhérents.

Le 9 avril, à l'exposition "Les Princtemps du Monde", hall Martenot à Rennes, le stand du Laos est tenu par nos adhérents Jean-Jacques Lécluze, Maurice Orrière et Jean-Noël Rincel.

Le 15 avril, à l'invitation de l'ambassadeur du Laos en France et de l'Union des Laos en France, Maurice Orrière assiste au nouvel an lao de la région parisienne à Juvisy-sur-Orge.

Le 7 mai, à Dinan, le président, le drapeau et une délégation de la section assistent à l'inauguration, par M. le Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants, du monument érigé en mémoire des soldats morts pour la France en Indochine originaires de Haute Bretagne. Elle est précédée d'une messe avec homélie du Père Heinrich, ancien aumônier à Dien Biên Phu. Ils ont le plaisir de retrouver de nombreux anciens d'Indochine, notamment la section des Côtes-d'Armor de l'ANAI.

### SECTION DES LANDES Président : Colonel Claude DUPUY

*6, rue des Serres
40100 DAX*

Le monument aux morts de Grandvillars

Notre première action de l'an 2000 s'est déroulée le 22 janvier à Morcenx-Arjuzanx, sortie ornithologique sur le site de l'ancienne mine de lignite, exploitée à ciel ouvert durant trente deux ans et aujourd'hui réserve nationale de chasse. L'Ingénieur en Chef Avignon, responsable de son aménagement, nous a fait un remarquable exposé accompagné d'une cassette vidéo exceptionnelle. Des plantations diverses permettent à la faune sauvage d'évoluer en toute quiétude. Sur 2700 hectares de site, 600 hectares de plans d'eau ont été alevinés ; les espèces sont bien acclimatées, dont des esturgeons. Lors de notre visite, ces plans d'eau servaient de dortoirs à quelques 16500 grues cendrées en hivernage. Ce grand oiseau de 1m20 de hauteur fréquente pour le gagnage le domaine du Platieu de 8000 hectares jouxtant la réserve nationale. En fin d'après-midi, nous avons admiré se posant sur leurs "dortoirs" des milliers de grues, fantastique vision dans le soleil couchant sur la forêt landaise.

Ensuite nous avons apprécié les produits "halieutiques" de la société "Marins d'eau douce" qui exploite les lacs. Très bel après-midi à la satisfaction de tous les participants.

Le 17 mars, notre assemblée générale s'est déroulée à Oeyreluy dont le maire avait mis gracieusement à notre disposition toutes les facilités nécessaires. Au cours de cette assemblée nos adhérents MM. Batot et Verdière, de retour de leur voyage au Vietnam, nous ont fait un récit très émouvant mais plein d'espoir concernant leur visite aux lépreux de Pleiku et Kontum et à notre filleule de Danang. Nos dons sont bien arrivés et ont été utilisés à ce quoi ils étaient destinés. "En un mot les sœurs que nous avons rencontrées sont merveilleuses de dévouement, de gentillesse et d'un courage à faire rougir ceux qui en France se plaignent continuellement et pour peu de chose. Merci sœurs Thérèse, Modeste, Elisabeth et Claire !".

C'est avec Mme Marchand, Maire-adjoint d'Oereuluy, les porte-drapeau et les anciens combattants que nous nous sommes dirigés vers le monument au morts, pour la cérémonie de la mémoire. Le président commémore le coup de force tragique du 9 mars 1945 des Japonais contre les Français civils et militaires en Indochine. Il décrit les horreurs et les souffrances infligées à nos compatriotes. Mme le Maire-adjoint et le président déposent ensuite la gerbe "ANAI-Souvenir Indochinois" au pied du monument aux morts.

Nous nous rassemblons autour d'un convivial vin d'honneur offert par la municipalité. Dans son allocution Mme Marchand nous assure de toute son amitié et de sa satisfaction de nous accueillir dans sa commune. Notre traditionnel et remarquable repas-baguettes clôture cette très belle journée au Hong-Xu à Dax.

Nous déplorons le décès de deux adhérents : notre vice-président Roger Rigal et Albert Blot. Notre drapeau et une nombreuse délégation étaient présents à leurs obsèques.

### SECTION DU LANGUEDOC Président : Professeur Paul NAVARRANNE

*572, rue Croix de Figuerolles
34070 MONTPELLIER*

Le monument aux morts de Grandvillars

Les conférences :
Le vendredi 18 février
Les peintures murales bouddhistes au Cambodge par M. Guy Naffilyan, ancien architecte de la conservation des temples d'Angkor. Le conférencier nous entraîna dans un "voyage" artistique remarquable à travers l'his-

toire du Cambodge et la peinture bouddhiste.

Le vendredi 24 mars

L'économie du Vietnam, depuis le “dôï moi” par M. Xavier Oudin, chercheur en économie, qui a travaillé quatre ans à Hanoï au ministère du travail vietnamien. Ce fut une brillante conférence, et un éclairage sans concession sur l'économie de ce pays.

Les manifestations patriotiques :

La résistance au coup de force japonais du 9 mars 1945 a été célébrée par l'ANAI, dans quatre villes du département : à Béziers avec le concours du Colonel Moreau, à Mersillargues en coopération avec notre ami Muller du Comité Langson, à Sète avec le “Comité Sète Hérault” avec à sa tête le Colonel Toustou et ses camarades, au Crès en liaison avec la section UNC de cette ville et le Commandant Gérardin.

A Castelnau-le-Lez se déroula du 2 au 8 mai la semaine de “L'action de la France Outre mer durant le siècle écoulé” sous la présidence de M. Jean Pierre Grand maire de cette ville, du Général Poulet, commandant l'EAI et commandant d'armes de la place de Montpellier et d'Alexis Laurent président du CEACH.

Le Président Philippe Grandjean, notre vice-président national, anima une conférence sur le développement économique outre-mer.

Le Professeur Navarranne clôtura le cycle de ces journées et l'exposition, par une conférence sur l'œuvre sanitaire française outre-mer, qui lui valut, pour son talent d'orateur et ses convictions, les applaudissements de l'ensemble des participants et des médias. Puis en cortège l'assemblée se dirigea au monument aux morts de Castelnau pour honorer nos camarades tombés à la bataille de Diên Biên Phu.

Festivités :

Le 5 mars à Castelnau-le-Lez eut lieu la traditionnelle fête du jour de l'An Indochinois organisée de “main de Corse” par le Colonel Salvadori notre trésorier ; plus de trois cents participants nous firent l'honneur d'y venir, d'y danser, dans une ambiance digne des fêtes asiatiques, avec un spectacle folklorique laotien.

La Croisade dans les Alpilles :

Jamis Stradivarius avait le dieu soleil avec lui pour notre balade dans les Alpilles. Cette sortie entre membres de l'ANAI fut une réussite. Après avoir découvert le moulin d'Alphonse Daudet, l'abbaye de Montmajour, un excellent repas sous les ombrages du golf des Baux reconforta l'assistance avant une plongée dans la cathédrale d'images des Baux et son “ vaisseau fantastique “, située à l'intérieur d'une ancienne carrière en atmosphère réfrigérée !

Les Stages d'Officiers Cambodgiens :

A l'EAI se déroulent des stages pour les Lieutenants et Capitaines Cambodgiens. Ces stagiaires sont bien entourés et soutenus, entre autres, par des membres de notre section, ancien comme Paul Huberson ou ayant servi récemment au Cambodge comme le Lt-Colonel Gaillard. La section déplore les décès de Mme Simone Reigner, de MM. Edmond Hugon, Alexandre Chatain, Louis Passet, Pierre Calmès. Elle se réjouit de la nomination de M. Pierre Dalet au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous nous retrouverons le dimanche 10 septembre pour la foire aux Associations à Antigone, le samedi 14 octobre à Teyran pour notre assemblée générale ; soyez tous présents à cette dernière. Le 20 octobre nous débiterons le cycle des conférences avec Alain Gaudy ancien officier, écrivain, qui nous exposera l'opération aéroportée sur les grottes de Ky-Lua dans la région de Langson le 17 juillet 1953. Nous aurons également le plaisir d'accueillir le Colonel Laizé qui participa à cette opération en tant que lieutenant de la 6<sup>me</sup> CIP.

### SECTION DE LA LOIRE Président : Colonel Marie FAVRE

*69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES*

Deux anciens nous ont quittés à Roanne : Mme Jacqueline Allamondo, Adjudant-chef en retraite, deux séjours en Indochine, médaillé militaire, une des premières adhérentes à la section ; et le Capitaine Pierre Fayot, 83 ans, du Service de Santé (administration) qui a servi dans nombre de territoires de l'Empire Français et de l'Union Française.

Le dimanche 12 mars, à Mably pour la deuxième fois, le Comité du Roançais a commémoré le coup de force japonais du 9 mars 1945 selon le cérémonial habituel (messe, cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes (dont une du conseil municipal), récit de la journée du 9 mars 1945, appel nominatif des trente morts de l'arrondissement, sonnerie aux morts et Marseillaise). Lors du vin d'honneur offert par la Municipalité, le Président de la Section a eu le plaisir de présenter une nouvelle adhérente amie : Mme Sabine Pérouse, nièce de Geneviève de Galard. Un déjeuner baguette succulent et copieux réunit quatre-vingt-dix convives chez notre ami Phung. Une délégation de la Section de l'Allier était présente avec son drapeau. La cessation des combats à Diên

Biên Phu le 7 mai 1954 a été commémorée le samedi 6 mai à Saint-Etienne à 11 heures et à Roanne (pour la première fois) à 17 heures, devant les monuments aux morts de ces deux villes.

A Saint-Etienne, chef-lieu du département, dépôt d'une gerbe commune à l'ANAI, à l'ACUF et à l'UNP ; une centaine de présents, dont le Colonel DMD, le Député Cabal et des représentants du Conseil Général et de la Municipalité.

A Roanne, cérémonie commune à l'ANAI et à l'ACUF dont les présidents ont déposé chacun une gerbe ; récits des combats de Diên Biên Phu par le président de la Section ANAI ; appel nominatif des deux morts du Roançais à Diên Biên Phu (Lieutenant François et Soldat Thévenon), sonnerie aux morts et Marseillaise, Assistance modeste (quarante personnes), dont M. Nicolin, Député, Mme Burckard, adhérente amie, conseillère régionale, les représentants du Conseil Général et de la Municipalité ; et le Capitaine Roche, commandant l'escadron 34/5 de gendarmerie mobile.

Le dimanche 19 mars, le Président de la Section, accompagné de trois anciens de Roanne et de Saint-Etienne a assisté à l'assemblée générale de la Section de l'Allier.

### SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE Président : M. Michel EUMONT

*16, rue des Renards
44300 NANTES*

Samedi 1<sup>er</sup> avril à la Maison Brottier des Orphelins Apprentis d'Auteuil a eu lieu notre assemblée générale. Nous permettons ainsi à ces Orphelins de montrer leur savoir-faire durant leur scolarité à l'école hôtelière du lieu. Au cours de cette assemblée, le Commandant Plantec secrétaire, M. André Ledoux porte-drapeau, et M. Pham Van Hiép chargé des relations franco-Vietnamiennes, Laotiennes et Cambodgiennes ont été réélus à l'unanimité membres de notre bureau.

Le président a retracé la vie de la section depuis 10 ans, l'avenir de l'ANAI et de la section, a souligné le rôle important des adhérentes et adhérents ; sans eux la section ne serait rien. Il a remercié les trois adhérents qui cette année ont pris à leur charge l'organisation et l'animation de trois de nos activités : Mme Chassériau, MM. Tricoire et Fouéré. Mme Lucas-Potier nous a présenté le bilan et un résumé des nombreuses actions humanitaires d'ANAI-Parrairage.

Cette année en collaboration avec les Anciens Combattants de l'Union Française et l'Association Nationale des Parachutistes nous avons célébré la fin des combats de Diên Biên Phu. Messe à la chapelle de l'aumônerie militaire célébrée par le Père Brunelière. Aux monuments aux morts de Nantes devant la plaque Indochine, évocation de Diên Biên Phu et dépôt de gerbes. Présence des autorités militaires et civiles de la ville de Nantes. Vin d'honneur, suivi d'un repas-baguettes.

11 mai en présence de M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'état à la Défense chargé des Anciens Combattants, inauguration à Saint-Nazaire du boulevard de la Légion d'Honneur.

### SECTION DE LA MANCHE Président : Colonel Paul LAURENT

*12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX*

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 16 avril, dans une salle de l'Hôtel de ville de Cherbourg-Octeville. Le Président Paul Laurent ouvre la séance. Il remercie Mme Bouillon-Foucault, Maire-adjoint de Cherbourg-Octeville représentant M. le Maire, de nous accueillir et d'assister à notre assemblée. Il remercie également les nombreux adhérents présents et excuse ceux qui n'ont pu participer.

Après avoir rappelé l'action des disparus, une minute de silence est observée à leur mémoire.

Dans son rapport moral le Président souligne la continuité du comité de Cherbourg, malgré une tentative de déstabilisation conduite par des “faux frères” qui ont essayé de reprendre à leur compte le travail fait par d'autres. Il remercie et félicite Mmes Demenais et Ménard ainsi que l'équipe qui les entoure d'avoir accepté de prendre le relais et d'animer la vie du comité de Cherbourg.

Il rappelle que la section est forte actuellement d'un noyau dur de 120 adhérents à partir desquels il faut envisager l'avenir. Beaucoup de choses restent à faire au niveau du recrutement et aussi du parrainage. Il ne partage pas le pessimisme du Président national. Il faut rester vigilant et maintenir la flamme, éventuellement attirer d'autres associations de la même génération afin de réaliser des actions communes, notamment les assemblées générales, des repas et des rencontres amicales. M. Troude approuve et apprécie la formule qui consiste à tendre la main. Il souligne que le Souvenir Français pourrait jouer un rôle important pour conserver la mémoire et suggère de

se rapprocher de cette association. Mme Demenais remercie les adhérents de leur confiance.

Francis Lourdin présente le bilan qui fait apparaître un excédent de 1 464 F. Le commissaire aux comptes étant absent, Paul Laurent lit son rapport. Il souligne la très bonne tenue des comptes. Il remercie Francis Lourdin pour la qualité et la rigueur de son action. Le rapport moral et le rapport financier sont soumis à l'approbation des adhérents et sont acceptés à l'unanimité.

André Vieillard fait l'historique des actions menées pour le parrainage en Indochine. Il rappelle les aides à Mme Lucas-Potier dans le cadre notamment de la banque de l'espoir et de la banque du cœur. Il reprend les décisions prises au cours de l'assemblée générale de 1999, c'est à dire la collecte de fonds pour la construction d'une école. La somme nécessaire était d'au moins 17 000 F. Dans un premier temps il a été fait appel à une participation exceptionnelle des adhérents qui le pouvaient ; l'effort a été réel, 7 150 F ont été réunis. Une demande de subvention a été faite auprès des collectivités. La tempête de fin d'année, importante dans le département, a fait que la demande n'a pas reçu l'accueil escompté ; à ce jour seules accordent une subvention Saint Lô 2 000 F et Agneaux 1 000 F. L'avoir total est donc de 10 150 F. Pour la réalisation du projet l'assemblée décide d'organiser un loto en septembre ou octobre prochain. Le président demande que les lots nécessaires soient rassemblés par les adhérents. Une réunion en mai chez Mme Lucas-Potier permettra de finaliser le projet, de lui confirmer notre totale confiance et la féliciter pour son action.

Il a été regretté que M. l'Ambassadeur Gorce n'ait pu, en octobre dernier, faire sa conférence. M. Troude informe l'assemblée que M. l'Ambassadeur est toujours d'accord pour venir dans la Manche.

L'assemblée est suivie d'une cérémonie au monument aux morts des troupes coloniales en présence des autorités civiles, militaires, des présidents des associations patriotiques et de dix-sept drapeaux. Le Colonel Laurent a décoré Stéphane Cardone de la Médaille coloniale avec agrafe Extrême Orient et de la Médaille commémorative d'Algérie et Armand Folliot de la Médaille coloniale avec agrafe Extrême Orient. Le Capitaine de Frégate Gallier, représentant le vice-amiral Lagane préfet maritime, a décoré de la Croix du Combattant volontaire d'Indochine Pascal Caillot. La cérémonie s'est terminée par un

dépôt de gerbe par le Colonel Paul Laurent accompagné de Mme Bouillon-Foucault. Au cours du vin d'honneur, offert par la ville, dans le salon de l'impératrice, tous les participants ont été remerciés et plus particulièrement l'harmonie des pompiers et son chef pour leur prestation particulièrement appréciée.

Un repas de très grande qualité, organisé par le comité de Cherbourg, a permis de se retrouver à plus de cent convives.

### SECTION DU MORBIHAN Président : Général Jacques MOREAU 9, rue du Manoir-de-Trussac 56000 VANNES

Le Têt a été célébré à Vannes dans les rues de la vieille ville le samedi 5 février après-midi à l'initiative du Canoë Kayak Club de Vannes, qui est jumelé avec son homologue de Halong au Vietnam. La ville de Vannes, située sur le golfe du Morbihan, fait partie, depuis quelques années, du “Club des plus belles baies du Monde”. Le golfe du Morbihan est jumelé avec la baie d'Along ; à ce titre, des échanges ont lieu entre Vannes et Halong (nouveau nom de Hongay). En 1998, le Canoë Kayak Club de Vannes a fait un voyage au Vietnam. La décision a été prise d'organiser chaque année un trophée du Club des plus belles baies du Monde. En 2000, il aura lieu en baie d'Along du 16 au 28 avril : la “course du dragon” mettra en compétition des équipages franco-vietnamiens. En 2001, il se disputera dans le golfe du Morbihan.

A la demande des organisateurs, l'ANAI du Morbihan a prêté son concours à cette manifestation, qui s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et sympathique, en mettant à leur disposition, avec la participation de M. Nguyen Thanh Tong, de l'ANAI comme conseiller technique, le dragon et 200 bols à riz pour la réception finale au cours de laquelle des spécialités vietnamiennes ont été proposées à la dégustation des participants. Le beau temps a favorisé le déroulement de cette fête qui a rencontré un accueil favorable des Vannetais.

Assemblée générale. Le samedi 4 mars par une splendide journée ensoleillée, s'est tenue l'assemblée générale de la section au Palais des Arts et des Congrès de Vannes. Les adhérents présents étaient au nombre de 50 ; 51 autres, empêchés, avaient remis leur pouvoir ; soit un total de 101 présents ou représentés sur un effectif de 164.

Le renouvellement du tiers sortant conduisit à la réélection des 4 membres sortants et à la reconduction du bureau. Le rapport d'activité et le bilan financier furent approuvés à l'unanimité. Le rapport moral permit de constater la vitalité de la section et son maintien à niveau au plan des effectifs : les adhésions compensent les départs mais ne contribuent pas au rajeunissement, malgré la venue de quelques nouveaux adhérents en tant qu'amis de l'Indochine. Les membres de la section ont répondu généreusement aux appels pour venir en aide aux sinistrés des inondations du Centre-Vietnam : deux collectes ont permis de verser à la section ANAI-Parrainage de Mme Lucas-Potier une somme de près de 4000 F. A l'issue de la réunion, une cérémonie importante s'est déroulée au Plateau de la Garenne, où s'élève le monument aux morts de Vannes face aux remparts de la vieille ville. Nous avons reçu la 23<sup>eme</sup> promotion de l'Ecole Militaire du Corps Technique et Administratif (EMTCA) de Coëtquidan qui, ayant choisi comme nom de baptême celui de “Base de Na San”, avait demandé à se joindre à l'ANAI du Morbihan lors de son assemblée générale. Toutes les associations patriotiques avaient été invitées à y participer avec leur drapeau et une délégation. Elles sont venues nombreuses avec une quinzaine de drapeaux. Etaient présentes l'ANAI de l'Île-et-Vilaine, l'ANAI de la Loire-Atlantique et l'ANAPI. La prise d'armes s'est déroulée sous le commandement du colonel délégué militaire départemental, commandant d'armes de la garnison, en présence des autorités civiles et militaires. Le président Moreau prononça une brève allocution pour présenter la promotion de l'EMCTA et expliquer la raison de sa présence. Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, la Marseillaise, entonnée par l'EMCTA, fut chantée par toute l'assistance.

Ensuite une réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la municipalité, rassembla l'EMCTA, l'ANAI et toutes les délégations présentes à la cérémonie. Après le mot d'accueil du Maire, le Général Dekeister fit un remarquable exposé sur la bataille de Na San, suivi par le chant de la promotion. Pour finir le président Moreau remercia M. le Maire et aussi tous ceux qui prirent part à l'organisation de la manifestation. Il remit au Maire de Vannes et au président de la promotion la médaille d'honneur de l'ANAI portant, gravée, l'inscription : EMCTA
Promotion base de Na San
Vannes - 4 mars 2000.
En conclusion, un repas de 73 couverts réunit l'ANAI du Morbihan et ses

invités : ANAI d'Île-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et délégation de l'ANAPI. Tout le monde regretta que les élèves-officiers n'aient pu y participer. Cérémonie au cimetière de Boismoreau. Vendredi 3 mars, une délégation de la section se rendit au carré militaire et se recueillit sur les tombes de trois soldats annamites morts pour la France à Vannes, Nguyen Mac Boi, Nguyen Titan et Vu Van Ting, après y avoir déposé un modeste bouquet de fleurs aux couleurs de la France.

### SECTION DE LA MOSELLE Président : M. Henri HEIP 5, rue Notre-Dame-de-Beauraing 57580 THIMONVILLE

A l'occasion de la nouvelle année, le Comité a décidé d'offrir un livre à nos grands malades. Le choix du volume a été très apprécié par tous, il s'agit du dernier ouvrage du Commandant de Saint-Marc “Les sentinelles du soir”.

Le 30 janvier, 98 adhérents et amis se sont réunis à l'hôtel de Gournay pour y déguster un excellent baeckeoffe. Une animation musicale et une tombola dotée de nombreux lots, dont le produit est destiné aux œuvres sociales de l'ANAI, ont contribué à la réussite de cette rencontre amicale

La commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945 a eu lieu comme de coutume au cimetière militaire de Metz-Chambière et a revêtu un éclat solennel. Dans la chapelle du cimetière, au centre de la haie de 22 drapeaux d'associations patriotiques, officiant devant le catafalque drapé de tricolore, l'aumônier de la Base Aérienne invita l'assistance à méditer sur la disparition de tous ces braves qui ont laissé leur vie au combat et prononça les prières de circonstance, reprises par l'ensemble des assistants. M. Jacquemin déclama avec talent le poème du Colonel Léonard “ Les disparus d'Indochine “. L'office se termina avec l'offrande de l'encens selon le rite asiatique, proposée par les Nungs de Moselle.

Le cortège se rendit à la stèle dédiée aux morts de toutes les guerres, où un détachement militaire rendait les honneurs. Le président Heip, dans une brève allocution, retraça les différents combats engagés sur tout le territoire de l'Indochine. Trois gerbes furent déposées, l'une par le président Heip, accompagné de M. Gani-beng, secrétaire général de la Préfecture, la deuxième par le président des Nungs, M. Chenh, accompagné par

Mme Carles, ancienne d'Indochine, et la troisième par un ancien de Diên Biên Phu.

La sonnerie “aux morts” et la minute de silence clôturèrent la cérémonie qui était rehaussée par la présence de nombreuses personnalités, dont le secrétaire général de la Préfecture représentant Mme le Préfet, Mme Griesbeck représentant le Sénateur-Maire, Mme Zimmermann, député, MM. Masson et Hethener, conseillers régionaux et généraux, M. Marchandeau, directeur interdépartemental des Anciens Combattants, Mme Reimers, directeur de l’office des Anciens Combattants, le Général Gauthier, délégué militaire représentant le Général Gouverneur, le Colonel Kolb du groupement de Gendarmerie de la Moselle, le Colonel Cantonnet, major de garnison, les officiers supérieurs représentant les chefs de corps de la garnison, le Colonel représentant le Commandant de la Base aérienne, les présidents d’associations amies et une délégation de la communauté indochinoise. Cette journée souvenir se termina au centre culturel de Saint-Julien-lès-Metz par un vin d’honneur et un repas asiatique apprécié par 163 convives.

**SECTION DE L'ORNE**  
**Président : Colonel Didier GODEY**  
*40, rue Cavalier*  
*61300 - L'AIGLE*

Le Président a souhaité la bienvenue aux autorités présentes : le Général Henri de Brancion, Président de l'ANAI d'Ille-et-Vilaine, M. Michel Lambert, Maire de Flers, M. Pierre Gallias, Directeur de l'ONAC, représentant le Préfet, Mme le Député Sylvia Bassot, notre Président d'Honneur le Sénateur Daniel Goulet, le conseiller général et Maire d'Ecouché Henri Maubert et les autorités civiles et militaires du canton , ainsi que les associations patriotiques et leurs porte-drapeau. Excusé : M. Daniel Burel, Président du Conseil Général, en mission. Avec une pensée pour Michel Morel et son épouse Yvonne ; Michel, Président du secteur, dont on regrettait l'absence, avait lancé l’organisation du congrès à Flers, avant son hospitalisation au Val de Grâce. Merci à Daniel Brichard et Jean Goude, d’avoir pris le relais . Ouverture de l’assemblée générale : minute de recueillement en pensant aux amis qui nous ont quittés. Hommage particulier et expression de reconnaissance pour Jean

Lavieille, Président du secteur d’Alençon, décédé en mars 1999. Démission de Raymond Maignan pour raison de santé, et remerciements de la section pour son action et son dévouement comme trésorier depuis de longues années. Renouvellement du Bureau : inchangé et accepté à l’unanimité. Présidents des secteurs : sans changements pour cinq secteurs ; pour le secteur d’Alençon, notre ami François Berniau accepte le poste. Rapport financier par Raymond Maignan, trésorier : approuvé par le vérificateur aux comptes Lucien Jean.

Chaque secteur organise des repas amicaux et des voyages, qui maintiennent la fraternité et le contact. Au cours de ces initiatives on enregistre le recrutement d’amis de l’ANAI qui cotisent et ainsi apportent un plus pour le parrainage auquel ils sont très sensibles. Initiative de notre Président de L’Aigle : Raymond Burlot avait émis le projet de graver une plaque des Anciens d’Indochine à leur Commandant en Chef, le Maréchal de Laitre de Tassigny, cette plaque a été apposée sur la stèle de Rhin et Danube.

A la réception de l’Hôtel de ville, le Général de Brancion remettait la cravate de Commandeur de la Légion d’Honneur à notre Président le Colonel Didier Godey, en présence des autorités civiles et militaires et de son épouse et son fils. Congrès 2000 : date : 8 octobre, lieu : Alençon ou environs.

**SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE**  
**Président : Colonel Guy DEMAISON**  
*6, rue Claude Matrat*  
*92130 ISSY-LES-MOULINEAUX*

L’assemblée générale de la section s’est tenue le 9 mars à la Maison des Associations du 16<sup>ème</sup> arrondissement rue Mesnil. Après l’approbation des différents rapports, il a été décidé de maintenir le principe des repas mensuels. Le bureau a été reconduit dans sa formation antérieure. Le Président a profité de la coïncidence des dates pour faire un rappel du 9 mars 1945 avec la traîtresse attaque des Japonais, qui a marqué le début de l’effacement de la France dans cette région du monde. De nombreux membres de la section ont assisté à la messe à Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des tués des opérations contre le Japon, suivie d’un repas à la Mutualité. La

reprise de cette coutume a connu un grand succès et reçu une approbation générale pour l’initiative du Professeur Lapiere, de M. Monthuis et de leur équipe dévouée et efficace. M. Jean Huffel, adhérent n° 94 de l’ANAI, nous a fait part de la mort de sa femme, à Boulogne le 12 mars. Le 18 mars, le Président a déposé une gerbe Place des Combattants d’Indochine à Issy-les-Moulineaux, en présence des représentants de la municipalité et du monde combattant.

Nos repas mensuels se sont poursuivis le 29 février, le 29 mars et le 28 avril ; une tradition est en train de s’ancrer.

**SECTION DU PAYS BASQUE**  
**Président : Capitaine Louis LAY**  
*19, rue de Bassilour*  
*64210 - ARBONNE*

L’assemblée générale s’est tenue à Biarritz le 12 mars. Elle a enregistré la démission du Président Jean Lemesre pour motif de santé et lui a exprimé sa grande reconnaissance pour la cohésion et le rayonnement dont la section lui est redevable. Distinctions : Charles Maillet et René Pobe : Médailles de vermeil de la Société nationale mutualiste “La Médaille Militaire”, Henri Cazaubon : Croix du Combattant volontaire d’Indochine. Nos avons accompagné dans une infinie tristesse les familles de nos adhérents : Lucien Aggéry, Robert Fournier, Jackie Geay, époux de notre secrétaire, Guy Morcrette, éprouvées par les deuils qui les ont frappées. Le bureau de la section et son drapeau étaient présents aux obsèques.

Poursuivant son oeuvre d’entraide au profit des populations du Vietnam, la section a envoyé : - à l’Association d’Aide aux Frères au Vietnam (AFVN) la somme de 4000 F pour faire face aux inondations destructrices de la région de Hué, aux besoins de l’école Xom Hué près de Bien Hoa, et du centre La San Duc Minh de Saigon, - à l’Association de Soutien aux Ecoles Chrétiennes d’Indochine (SECI) la somme de 2000 F pour les améliorations du village de Trung Hai dans le huyên de Phung Hiép (Cân Tho).

**SECTION DU PUY DE DÔME**  
**Président : Colonel Dominique PIETRI**  
*3, rue Henri-Pourrat*  
*63500 ISSOIRE*

Le 18 mars nous assistons aux obsèques de Jean Filliol, professeur

**SECTION DES PYRENEES ORIENTALES**  
**Président : Colonel Désiré GNANOU**  
*30, allée de Surcouf*  
*66140 CANET-ROUSSILLON*

A l’occasion de la commémoration du coup de force japonais du 9 mars 1945, la section a participé à la présentation à Perpignan d’une exposition sur la “Présence française en Indochine de 1624 à 1956”, organisée par le Souvenir Français. En coopération avec l’Union Nationale des Combattants, et l’Association Nationale des Anciens Prisonniers et Internés d’Indochine, elle a marqué cette commémoration par une messe en la cathédrale et une cérémonie aux monument aux morts de Perpignan en hommage aux victimes de toutes les guerres d’Indochine. Un repas regroupant 61 participants clôturait cette journée du Souvenir. Une délégation de la section et le drapeau se sont associés aux manifestations suivantes : le 5 mai : Evocation des combats de Camerone et de Diên Biên Phu, le 8 mai : Commémoration de la victoire de 1945, le 14 mai : Congrès départemental du Souvenir français.

Distinctions : Charles Maillet et René Pobe : Médailles de vermeil de la Société nationale mutualiste “La Médaille Militaire”, Henri Cazaubon : Croix du Combattant volontaire d’Indochine.

Nous avons accompagné dans une infinie tristesse les familles de nos adhérents : Lucien Aggéry, Robert Fournier, Jackie Geay, époux de notre secrétaire, Guy Morcrette, éprouvées par les deuils qui les ont frappées. Le bureau de la section et son drapeau étaient présents aux obsèques. Poursuivant son oeuvre d’entraide au profit des populations du Vietnam, la section a envoyé :

- à l’Association d’Aide aux Frères au Vietnam (AFVN) la somme de 4000 F pour faire face aux inondations destructrices de la région de Hué, aux besoins de l’école Xom Hué près de Bien Hoa, et du centre La San Duc Minh de Saigon, - à l’Association de Soutien aux Ecoles Chrétiennes d’Indochine (SECI) la somme de 2000 F pour les améliorations du village de Trung Hai dans le huyên de Phung Hiép (Cân Tho).

**SECTION DU PUY DE DÔME**  
**Président : Colonel Dominique PIETRI**  
*3, rue Henri-Pourrat*  
*63500 ISSOIRE*

Le 18 mars nous assistons aux obsèques de Jean Filliol, professeur

d’histoire et géographie ; il avait rejoint l’ANAI, par sympathie pour l’Indochine où son père, officier, était resté de 1938 à 1946. Le 27 avril nous étions réunis à l’église Sainte-Jeanne-d’Arc pour accompagner Yves le Lièvre de la Morinière, ancien de la demi-brigade SAS de parachutistes 1945-1948.

Le 5 mars nous nous sommes réunis en assemblée générale au village de vacances Val à Parent : 110 participants et 105 au repas de cohésion, sous la présidence du général Pierre Faure de l’armée de l’air et du général Marcel Faure de l’armée de terre. Le président Dominique Piétri, souhaite la bienvenue à tous, demande une minute de silence à la mémoire des disparus, puis donne la parole à Jean Diruit, secrétaire, pour le compte rendu des activités. Maurice Courret, trésorier, fait le point des effectifs et de la situation financière de la section ; le bilan est positif. Le Commandant Gérard Balon, commissaire aux comptes estime que la comptabilité est bien tenue, les recettes et les dépenses conformes aux écritures ; quitus est donné au trésorier.

Le président remercie le bureau et Stanislas Fyoak, porte-drapeau, pour sa fidélité et sa participation à toutes les cérémonies.

Par manque de postulant pour prendre la présidence de la section, le bureau est reconduit. M. Albert Constant, qui a effectué l’été 1999 un voyage de deux mois au Vietnam, accompagné de sa petite-fille et de sa filleule, institutrice à Danang, parle de l’évolution du pays, tant matérielle que sociale, ainsi que de l’effort fait à destination du tourisme.

Le lundi 6 mars le Général de Corps d’Armée Jacques Favreau, ancien chef de corps du 92<sup>ème</sup> R.I., nous a présenté son livre “Nasan, la victoire oubliée, 1952 - 1953”. Dans une salle comble en présence du Général d’Armée Lagarde, les anciens des troupes de marine d’Indochine, des 92<sup>ème</sup> R.I. et 292<sup>ème</sup> R.I., nous avons suivi cette bataille. Le Général Pierre Faure en tant que pilote ayant appuyé la défense, et le Commandant Robert Decorse et Gilbert Réault qui étaient à Nasan ont donné des informations. Manquait le Sergent Joseph Alpignano (gravement malade) qui servait sous les ordres du Chef de Bataillon Gabriel Favreau, père du conférencier, commandant le III/3<sup>ème</sup> REI. Tous sont adhérents à l’ANAI

Le 5 mai, messe à la mémoire des combattants d’Indochine en l’église Jésus Ouvrier à la Plaine, célébrée par Monseigneur Hippolyte Simon, évêque de Clermont, en présence des autorités civiles et militaires et de

33 drapeaux avec leurs délégations. Le jeudi 19 octobre aura lieu un repas d’information au village Val à Parent. Le Chef de Bataillon Decorse évoquera la bataille de Diên Biên Phu.

**SECTION DU VAL-DE-MARNE**  
**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**  
*1, rue André-Mauroid*  
*94000 CRETEIL*

L’assemblée générale de la section s’est déroulée le 2 avril à la Maison des Combattants de Vincennes, en présence du Général Simon, président national, du Général Beaudonnet, président d’honneur de la section, de M. Pierre Leberre, premier maire adjoint, représentant M. Patrick Gérard, maire de Vincennes, du Sénateur Jean Clouet, maire honoraire, de Mmes Olivieri et Kerbois conseillers municipaux. De nombreuses associations étaient représentées par leur président.

En ouvrant la séance, le président fait observer une minute de silence afin d’honorer les adhérents décédés au cours de l’année : MM. Henri Eschbaum, Phan Van Lam, René Gendreau, ancien adhérent du Val-de-Marne, décédé à La Baule, le chef de bataillon Michel Archambault de Beaune.

Le rapport financier, le rapport moral, le rapport d’activités ont été adoptés à l’unanimité.

Au cours d’une réunion en juin 1999, les membres du bureau ont décidé de rechercher des candidats à une fonction au sein du bureau, parmi les amis de l’Indochine et du Souvenir indochinois. En conséquence : Mme Frédérique Planet, dont le père était sous-lieutenant au 3<sup>ème</sup> REI, à Dien Biên Phu, et fut tué en 1960 à la tête de sa compagnie du 2<sup>ème</sup> REP, en Algérie, a été élue secrétaire de la section à l’unanimité ; Bruno Archambault de Beaune , ancien sous-officier à la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, sera le suppléant de notre fidèle porte-drapeau Joseph Pongue.

Les Généraux Simon et Beaudonnet ont animé la fin de cette réunion en actualisant les informations sur le mémorial de Fréjus, ANAI.-Parrainage, et en commentant l’éditorial Quo Vadis paru dans le dernier bulletin. L’assemblée générale s’est terminée par le pot de l’amitié offert par la municipalité de Vincennes et s’est prolongée par un repas vietnamien qui a réuni de nombreux adhérents. Le 7 mai, la section a commémoré la fin des combats à Diên Biên Phu. Une messe a été célébrée en la cha-

pelle impériale de l’hôpital Bégin et une brève cérémonie a réuni les anciens devant le monument du combattant vincennois.

Le président a cité un paragraphe de l’ouvrage du Général Gras : “Histoire de la guerre d’Indochine” : “Le camp retranché a fini par tomber, comme sont tombés au cours de l’histoire toutes les forteresses assiégées abandonnées à leur sort. Et sa chute eut un tel retentissement que Diên Biên Phu devint, qu’on l’ait voulu ou non, la bataille décisive, non seulement de la campagne, mais de la guerre”.

Après l’appel du nom des Val-de-Marnais morts en Indochine, suivi de la mention “ mort pour la France “, une gerbe a été déposée par M. Henri Bernard, ancien de Diên Biên Phu, accompagné par la petite-fille du Capitaine Planet et le petit-fils du président.

Nous avons appris le décès du Capitaine Georges Spiers, chevalier de la Légion d’Honneur, médaillé militaire. Les honneurs lui ont été rendus à ses obsèques.

**SECTION DU VAR**  
**Président : M. Christian TAFFORIN**  
*84, rue Améthyste*  
*83600 FREJUS*

L’assemblée générale annuelle de la Section s’est tenue à Toulon le 9 mars, date du 55<sup>ème</sup> anniversaire du coup de force japonais en Indochine. La journée commença par une importante cérémonie à la stèle élevée à Toulon à la mémoire de nos camarades morts pour la France à Diên Biên Phu. L’assistance était nombreuse et les autorités civiles et militaires étaient présentes ou représentées. Le Maire de Toulon avait assisté en personne à la cérémonie. Après le dépôt des gerbes, notre Président de section prononça une allocution particulièrement émouvante.

La cérémonie fut suivie d’une messe solennelle en l’église Saint-Vincent de Paul. L’assemblée générale se tint dans la salle de lecture du cercle des officiers mariniers de Toulon. Plus de 60 de nos membres étaient présents et le Président avait reçu 70 pouvoirs. Les rapports moral et financier exposés par le Président Tafforin furent approuvés. Le Colonel Etienne prit la parole pour rendre compte de l’action humanitaire conduite par la Section ANAI-Parrainage. Mme Morette, Directrice Départementale de l’ONAC, fit un exposé très apprécié par l’assistance, sur le déroulement de “la journée d’appel de pré-

paration à la défense et le parcours de citoyenneté” dans le département.

L’assemblée générale approuva à l’unanimité la réorganisation territoriale de la Section et l’entrée dans le Bureau du Commandant Nguyễn Van Chiêu désigné pour prendre la présidence du comité “Sud Var” nouvellement créé. Limites géographiques du comité Sud Var : au sud : la côte varoise, de la commune de Saint-Cyr-les-Lèques à l’ouest, à la commune de Cavalaire à l’est ; au nord : les communes du Castellet, Signes et Néoules. Le centre, le nord et l’est du département sont directement rattachés au président de section et seront divisés en secteurs avec à leur tête un délégué du Président.

Puis un excellent repas fut servi au cercle-mess des officiers mariniers, aux 94 participants, qui se séparèrent vers 16 heures heureux de s’être retrouvés. Une collecte faite au profit d’ANAI.-Parrainage rapporta 2 532 F à laquelle vint s’ajouter la somme de 700 F provenant de dons individuels reçus par ailleurs. Cette somme a été remise directement à Mme Thérèse Lucas-Potier, par le Président Tafforin lors du congrès national à Paris le 7 avril.

Organigramme de la section : Présidents d’honneur : Général d’Armée Lardry, Colonel Etienne. Président : Lieutenant de Vaisseau Tafforin, Vice-président : Colonel d’Aiguillon, Secrétaire Général : M. Lefèvre, Porte-drapeau : M. Y. Wo Mlô. Président du Comité “Sud Var” : Commandant Nguyễn Van Chiêu, Porte-drapeau du Comité “Sud Var” : M. Lacroix.

**SECTION DE LA VENDEE**  
**Président : M. Jean GANDOUIN**  
*4, rue des Forges*  
*85750 ANGLÉS*

Au cours de notre assemblée générale du 5 mars, à La Roche-sur-Yon, le Bureau a été reconduit pour l’année 2000. M. Marcel Griveau délégué de Luçon assurera la tâche supplémentaire de vice-président en remplacement de M. Houdoin démissionnaire pour raison de santé. Le 30 avril a été marqué en souvenir de la déportation. Ce jour-là nous nous sommes rendus à La Chapelle Themer, à la stèle de seize marquisards déportés et morts dans les camps nazis ; un défilé dans la campagne vendéenne durant 4 km, drapeaux et autorités en tête, en signe de dernière commémoration officielle. Nous déplorons le décès de notre



# UN BEARCAT FRANÇAIS, CINQUANTE ANS APRES

Après avoir été équipés d'avions anciens et disparates, les groupes de chasse français opérant en Indochine furent dotés à partir de 1951 d'un unique type de monoplace : Le Grumman F8F Bearcat. De la plus récente génération des avions à hélice américains, ce chasseur puissant, rapide, très manœuvrant avait des qualités de vol et des performances qui ont marqué ses pilotes. Muni de quatre canons de vingt millimètres, il pouvait emporter deux bombes de mille livres et quatre roquettes de cinq pouces. En l'absence d'ennemi aérien, il se montra un très bon chasseur-bombardier, dans l'appui direct ou indirect au profit des troupes au sol. Des deux cent quatorze exemplaires livrés, plus de la moitié restait à la fin du conflit, après l'attrition due aux pertes en opérations et à la casse inévitable sur des terrains parfois sommaires. Propriété des Etats-Unis, ils furent alors transférés aux armées du Sud-Vietnam et de la Thaïlande. On n'en a donc jamais vu en France.



désintéressée de sympathie, d'estime et de respect à leur égard. Les échanges de renseignements historiques et techniques furent nombreux et fructueux. Au fil de ses voyages pour affaires aux Etats-Unis, durant deux années, René Bouverat a adressé à ses correspondants comptes-rendus et photos sur l'état d'avancement des travaux de remise en état, puis des essais en vol de son Bearcat. Fidèlement repeint aux couleurs, marques et insignes d'un groupe français d'Indochine, celui-ci est arrivé par bateau au Havre fin décembre, et a été convoyé en vol à Chambéry.

C'est là que les 18 et 19 mars quatre-vingts anciens d'Indochine, pilotes et mécaniciens, se sont rassemblés à l'invitation de René Bouverat, devenu leur ami. Il y avait là, parmi d'autres qui firent des carrières très différentes, vingt-cinq officiers généraux, dont un ancien chef d'Etat-major des Armées, le Général d'Armée aérienne Jean Saulnier. Pour tous, ces journées resteront inoubliables, marquées par de joyeuses

retrouvailles, dans une organisation impeccable, devant un rassemblement étonnant de documents et souvenirs d'époque. Dans ses chaleureuses paroles d'accueil, l'hôte ne manqua pas d'évoquer la mémoire des pilotes disparus en Indochine. L'émotion était manifeste. Un message d'amitié, reçu le jour même, signé du Général Bigeard y contribua. Le grand ancien n'oublie pas que par deux fois, des patrouilles de Bearcat contribuèrent à tirer d'affaire son 6<sup>B</sup>PC.

Héros de la fête, l'avion fut superbement présenté en vol à deux reprises, suscitant dans l'assistance admiration et nostalgie.

Pour le succès de ce rassemblement de Chambéry, René Bouverat a certes été aidé et soutenu par ses amis savoyards, ses collaborateurs, sa famille, tous représentants de jeunes générations. Mais c'est lui qui a eu le mérite de jeter un pont entre ces jeunes générations et celle des anciens d'Indochine, dans son souci de se rapprocher d'eux en actes et en esprit.

Il continuera cette démarche. En effet, dans la saison 2000 des manifestations aériennes, le Bearcat sera en vedette, presque nouveau venu et encore jamais vu en France. Et son apparition va être l'occasion de rappeler ce que firent, loin du pays, des soldats de toutes armes parfois oubliés. René Bouverat ne manquera pas de susciter cette manifestation du souvenir auprès des organisateurs de meetings et de commentateurs de présentations en vol. Qu'il en soit remercié.

A leurs anciens pilotes, l'occasion vient d'être donnée de se retrouver autour d'un des cinq exemplaires existant encore, et très récemment arrivé des Etats-Unis en France. Voici comment :

Principalement en Amérique et en Angleterre, mais aussi en France, existent des collectionneurs d'avions d'armes de la seconde guerre mondiale, qui les restaurent et les font voler. Parmi eux, notre compatriote René Bouverat, jeune industriel savoyard dans la métallurgie, était déjà propriétaire et pilote d'un chasseur P51 Mustang des années 1943-45. Il y a deux ans, aux Etats-Unis, il a eu l'occasion de racheter l'un des rares Bearcat de collection. Il l'a fait mettre en chantier de rénovation complète en Californie. Une telle opération demande enthousiasme, volonté et courage dans l'engagement personnel sur tous les plans. Ce qui situe d'emblée la stature du maître d'œuvre.

Parallèlement, celui-ci a voulu en savoir davantage sur l'utilisation de cet avion dans l'Armée de l'Air en Indochine. Il a établi le contact avec d'anciens membres des unités qui en étaient équipées sur ce théâtre d'opérations :

- Les groupes de chasse 1/6 "Corse", 3/6 "Roussillon", 1/9 "Limousin", qui furent relevés en 1951 et 1952.

- Les groupes 1/8 "Saintonge", 2/8 "Languedoc", 2/9 "Auvergne", 1/21 "Artois" qui restèrent jusqu'à la fin, ainsi que l'Escadrille de reconnaissance Erom 80.

Nombre de ces anciens ont volontiers répondu à cette sollicitation. Ils y ont vu une manifestation spontanée et